FICHE ACTION



AXE 1 : ASSURER LA GOUVERNANCE DU PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL OBJECTIF 1.1 : PILOTER, METTRE EN ŒUVRE, SUIVRE ET EVALUER LE PCAET

THEMATIQUE: ENERGIES RENOUVELABLES, GAZ A EFFET DE SERRE, ECONOMIES D'ENERGIES, EAU, BIODIVERSITE, STOCKAGE CARBONE, POLLUANTS ATMOSPHERIQUES, **ACTION 1.1.1: PILOTER ET ARTICULER LE PLAN CLIMAT AIR ENERGIE** ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE, PRODUCTIONS BIOSOURCEES **TERRITORIAL AVEC LES AUTRES PLANS ET PROGRAMMES PORTAGE: CENTRE MORBIHAN COMMUNAUTE** PERIMETRE: TERRITOIRE DE CENTRE MORBIHAN COMMUNAUTE **PRIORITE: 1 DESCRIPTION DE L'ACTION** Le PCAET a été lancé par délibération N°2022-DC-236 du 5 mai 2022. Centre Morbihan Communauté s'organise en interne pour assurer le pilotage de la politique climat-air-énergie de la manière la plus transversale possible. Sur le pilotage, une commission Transitions Ecologique et Energétique (TEE) a été créée par délibération du 05 octobre 2023 afin de porter les actions du PCAET et d'accompagner les projets environnementaux. Cette commission travaillera en transversalité avec les autres commissions de Centre Morbihan Communauté à savoir les commissions : aménagement du territoire, économie, déchets, assainissement, etc. Un chargé de mission Transitions Ecologique et Energétique a également été recruté pour assurer le pilotage du PCAET. Contexte Sur l'articulation du PCAET, une bonne coordination entre les plans et programmes de CMC devra être recherchée dès la mise en place du plan, à savoir notamment : Contrat de Relance pour la Transition Ecologique (CRTE), Projet de Territoire, Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) en cours d'élaboration, Petites Villes de Demain (PVD), Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH), Territoire d'industrie, Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA), Plan de Mobilité Simplifié (PMS), afin de ne pas perdre en efficacité auprès des élus, des agents et de la population. Le PCAET doit également être articulé avec d'autres outils de planification règlementaire : Stratégie Nationale Bas Carbone (SNBC), Plan National de Réduction des émissions de Polluants Atmosphériques (PREPRA), Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires (SRADDET), Schéma de Cohérence Ecologie (SRCE), et Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT). Gouverner et assurer la mobilisation des élus Objectifs et Impulser la politique Energie-Climat dans les projets communautaires résultats attendus Porter les sujets air climat et énergie de façon transversale au sein de l'EPCI et des services Articuler le PCAET avec les documents existants et à venir Travail en transversalité avec les élus et les agents dans le cadre de l'élaboration du PCAET Ce qui est déjà fait Travail de coordination dans la mise en œuvre d'actions ou engagé Participation aux travaux du PLUi, et autres programmes de CMC **⇒** ACTION EN COURS A POURSUIVRE ET A CONSOLIDER **ACTION RECURRENTE** Consolider l'équipe projet et la gouvernance pour assurer le portage du Plan climat et la sensibilisation du territoire aux enjeux climatair-énergie, à savoir : Un service référent au sein de CMC (service Transversalité, Transitions, et Contractualisations = TTC) en particulier sur les sujets EAU, ENERGIES, ALIMENTATION et BIODIVERSITE et en appui des services pour la mise en œuvre des actions Une Vice-Présidence chargée des questions énergétiques et écologiques Un comité de pilotage spécifique (commission Transitions Ecologique et Energétique) – réuni tous les 3 à 4 mois pour le suivi des actions du PCAET et une expertise sur les sujets EAU, ENERGIES, ALIMENTATION/AGRICULTURE et BIODIVERSITE Un comité technique (agents de CMC), et participation du service aux réunions interservices Un portage transversal à travers les différentes commissions de CMC et les Vice-Présidences, et la mise en œuvre des actions portées par les services dans leur propre budget Contenu de l'action Des réunions thématiques avec les élus, les agents de CMC sur les sujets des transitions énergétiques et écologiques et pour la coordination des plans et programmes Une attention particulière doit être portée sur l'articulation du PCAET et du PLUi (rapport de compatibilité avec le PCAET) qui est actuellement en cours d'élaboration. Affiner (si besoin) les rôles et responsabilités des différents acteurs impliqués dans la mise en œuvre des actions du PCAET (partenaires, service pilote) Poursuivre le débat avec les élus communautaires au sein des instances de la Communauté de Communes (Conseil, Bureau, COMEX...) et animer des temps d'échanges Mobiliser les partenaires lors de temps dédiés Mettre en place une instance de gouvernance élargie avec les acteurs et habitants du territoire (à définir) Mobiliser les communes de manière pertinente et s'assurer de leur implication dans la démarche et de la transposition du PCAET dans leurs propres actions, et participation aux réunions de réseau des DGS de Centre Morbihan Communauté Mobiliser les ressources humaines, financières et matérielles nécessaires à la mise en œuvre des actions prévues dans le PCAET selon le Projet de territoire, CRTE, PLPDMA, PMS, OPAH, PVD, PLUi, Territoire d'industrie Lien avec d'autres programmes de CMC Lien avec d'autres actions programmes Action 1.1.2 : Animer et communiquer autour du PCAET Lien avec d'autres actions du PCAET Action 1.1.3 : Mettre en œuvre, suivre et évaluer le PCAET **PILOTAGE DE L'ACTION Partenaires Public cible** Pilotes/agents référents CMC Pilote: TTC - 0.3 ETP habitants (usager du service public) Acteurs communes, partenaires techniques et Supports:/ communes, partenaires techniques

COUT DE L'ACTION (sur 6 ans)

institutionnels, entreprises et associations

et institutionnels, entreprises et

associations

Associés/informés: CODIR et responsables de services et

chargés de missions

FICHE ACTION



AXE 1 : ASSURER LA GOUVERNANCE DU PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL OBJECTIF 1.1 : PILOTER, METTRE EN ŒUVRE, SUIVRE ET EVALUER LE PCAET

Préconisation et mesures ERC (Eviter, Réduire, Compenser) : /

50 000 €/an (poste de chargé de mission Transitions Ecologiques et Energétiques) Soit 300 000 €				
Fonds Verts, ADEME, Région				
2025-2030				
SUIVI ET EVALUATION				
Indicateur de suivi et d'évaluation Source Valeur cible (2030)				
ommunauté de		30		
3	СМС	15		
		6		
Incidences environnementales				
Incidences potentielles : /				
	ommunauté de s assés avec des	SOURCE Source CMC assés avec des		

Indicateur de suivi environnemental (si incidence négative) : /

FICHE ACTION



AXE 1 : ASSURER LA GOUVERNANCE DU PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL OBJECTIF 1.1 : PILOTER, METTRE EN ŒUVRE, SUIVRE ET EVALUER LE PCAET

Fonds Verts, ADEME, Région

Financement

THEMATIQUE: ENERGIES RENOUVELABLES, GAZ A EFFET DE SERRE, ECONOMIES D'ENERGIES ACTION 1.1.2: ANIMER ET COMMUNIQUER AUTOUR DU PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL PORTAGE: CENTRE MORBIHAN COMMUNAUTE PRIORITE: 1					
	DESC	RIPTION DE L	'ACTION		
	Les transitions énergétiques et écologiques nécessi responsabilisés afin qu'ils adoptent un comportemen			oivent être informés, sensibilisés et	
Contexte	A la fois stratégique et opérationnel, le PCAET comprend l'ensemble de la problématique climat-air-énergie. Centre Morbihan Communauté (CMC) a un rôle d'animateur territorial. L'EPCI se doit ainsi de : - Fédérer les acteurs, de les mobiliser et d'animer la démarche sur l'ensemble de son territoire communication sur les actions engagées				
Objectifs et résultats attendus	 Mobiliser l'ensemble des acteurs du territoir Créer une culture commune de la transition Faire vivre le Plan Climat 			sibilisation	
Ce qui est déjà fait ou engagé	Journée sur les transitions par le Développement Eco Participation de CMC au WORLD CLEANUP DAY Communication sur les actions réalisées par CMC + C		on réalisée par les communes		
Contenu de l'action	 ⇒ ACTION EN COURS A DEVELOPPER ⇒ ACTION RECURRENTE 1. Animer la démarche du PCAET ⇒ En interne: Mobilisation et coordination des services concernés par les actions du PCAET Présentation et sensibilisation au PCAET aux agents et aux élus (lors de temps spécifiques) et assurer un suivi tous les ans par la suite Organisation de petits déjeuners ou déjeuners du climat dans les différentes structures de CMC Organiser des temps d'animation (jeux, défis inter-collègues intercommunaux et communaux) ⇒ Animation/facilitation territoriale: - Auprès des communes : ○ Assurer une déclinaison communale des enjeux du PCAET avec un binôme élu-agent au sein de chaque commune du territoire, ○ Développer un partage de bonnes pratiques avec et entre les communes (organiser des temps d'échange et d'accompagnement sur les projets des communes, mettre en place des fiches retour d'expérience, et un guide de bonnes pratiques par thématique) 				
Lien avec d'autres actions ou	Lien avec d'autres programmes de CMC		Projet de territoire, CRTE, PLPDMA, d'industrie	PMS, OPAH, PVD, PLUi, Territoire	
programmes	Lien avec d'autres actions du PCAET		En lien avec toutes les actions du PCAET		
	PILO	OTAGE DE L'A	CTION		
	Pilotes/agents référents CMC		Partenaires	Public cible	
Acteurs	Pilote: TTC – 0.3 ETP Supports: communication – 0.05 ETP Associés/informés: CODIR et services chargés de œuvre du PCAET	la mise en	communes, partenaires techniques et institutionnels, entreprises et associations	habitants, communes, partenaires techniques et institutionnels, entreprises et associations	
	соит	DE L'ACTION ((sur 6 ans)		
Budget	8 000 € la première année 5 000 € /an à partir de 2026 Soit 33 000 €				
	For de Verde ADENAS Déci				

FICHE ACTION



AXE 1 : ASSURER LA GOUVERNANCE DU PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL OBJECTIF 1.1 : PILOTER, METTRE EN ŒUVRE, SUIVRE ET EVALUER LE PCAET

Echéance	2025-2030					
	SUIVI ET EVALUATION					
Indicateur de suivi et d'évaluation Source Valeur cible (2030)						
Création de la page d	Création de la page dédiée au PCAET sur le site internet Réalisée					
Création de la vidéo	dédiée à aux transitions			Réalisée		
Création du logo Réalisé			Réalisé			
Nombre de mise à jour du site internet de l'EPCI au sujet du PCAET		6				
Nombre d'actions de communication réalisées		24				
Nombre d'outils de communications mis en place			3			
Incidences environnementales						
Incidences potentielles : /						
Préconisation et mesures ERC (Eviter, Réduire, Compenser) : / Indicateur de suivi environnemental (si incidence négative) : /						

FICHE ACTION



AXE 1: ASSURER LA GOUVERNANCE DU PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL OBJECTIF 1.1 : PILOTER, METTRE EN ŒUVRE, SUIVRE ET EVALUER LE PCAET

	I 1.1.3 : SUIVRE ET EVALUER LE IMAT AIR ENERGIE TERRITORIA	E: ENERGIES RENOUVELABLES, GAZ A EFFE VERSITE, STOCKAGE CARBONE, POLLUANTS NT CLIMATIQUE, PRODUCTIONS BIOSOURCE TERRITOIRE DE CENTRE MORBIHAN COMMI CENTRE MORBIHAN COMMUNAUTE	ATMOSPHERIQUES, ADAPTATION AU			
		DESCRIPTION DE L	'ACTION			
Contexte	Le PCAET a été lancé par délibération N°2022-DC-236 du 5 mai 2022. Un plan climat est une démarche globale de territoire qui fixe des objectifs ambitieux en matière de réduction des consommations d'énergie, de production d'ENR, de réduction des émissions de GES et de polluants atmosphérique. De plus, le plan d'action concerne de nombreux acteurs et services de l'EPCI. Son suivi est donc indispensable, et sera assuré par la Communauté de Communes, en lien avec toutes les parties concernées, afin de tenir					
Objectifs et résultats attendus	 informé l'ensemble des acteurs au moins une fois par an. Mettre en place le suivi des actions du PCAET et s'assurer de l'atteinte des objectifs Mobiliser les agents, élus et partenaires autour des actions qu'ils pilotent Collecter les données de suivi auprès des pilotes et observatoires régionaux 					
Ce qui est déjà fait ou engagé	/					
Contenu de l'action	 ACTION A LANCER ACTION RECURRENTE Suivi du PCAET: Assurer le suivi régulier des données et indicateurs permettant de mesurer l'avancement de la mise en œuvre des actions et des objectifs du PCAET avec le système de suivi mis en place Collecter les données auprès des pilotes des actions et des partenaires Réaliser un bilan annuel sur la base des données collectées et des résultats réalisés auprès des agents, des élus et de la population Organisation de rendez-vous pour faire le point sur l'avancement de la mise en œuvre, identifier les éventuelles difficultés et les actions correctives à mettre en place (en lien avec les instances de gouvernance mises en place). Recherche de subventions pour assurer la mise en œuvre des actions du PCAET Évaluation du PCAET à mi-parcours (2026) et évaluation finale (2029) : Réaliser le bilan à mi-parcours du PCAET Ce bilan devra contenir : Une mise à jour des données du diagnostic L'évaluation de l'efficacité et de l'efficience du PCAET, notamment à travers des évaluations périodiques de l'impact des actions mises en place sur les enjeux climatiques, énergétiques et de qualité de l'air. La collecte et l'analyse des retours d'expérience des acteurs impliqués dans la mise en œuvre du PCAET afin d'améliorer le plan d'action et d'identifier de nouvelles pistes d'actions. Communiquer les résultats de l'évaluation du PCAET à la population et aux parties prenantes pour favoriser la transparence et le dialogue autour des enjeux de transition écologique du territoire Etudier la mise en place d'un outil d'évaluation climat du budget de la collectivité et le mettre en place Réaliser l'évaluation finale du PCAET 					
Lien avec d'autres actions ou	Lien avec d'autres programmes d	de CMC	Projet de territoire, CRTE, PLPDMA, PMS, PLUi, Territoire d'Industrie			
programmes	Lien avec d'autres actions du PCAET En lien avec toutes les actions du PCAET					
		PILOTAGE DE L'A	ACTION			
	Pilotes/agents	référents CMC	Partenaires	Public cible		
Acteurs	<u>Pilote</u> : TTC – 0.2 ETP <u>Supports</u> : services qui pilotent ur <u>Associés/informés</u> : CODIR	ne ou plusieurs actions - 0.01 ETP	communes, EPCI, partenaires techniques et institutionnels, entreprises et associations	habitants, communes, EPCI, partenaires techniques et institutionnels, entreprises et associations		
	COUT DE L'ACTION (sur 6 ans)					
Budget	20 000 €, en 2027 et en 2030 soit 40 000 €					
Financement						
Echéance	2025-2030 pour le suivi 2027 pour l'évaluation à mi-parcours – 2030 pour l'évaluation finale					
		SUIVI ET EVALU	ATION			
Indicateur	de suivi et d'évaluation	Source	Valeur cible	e (2030)		
Nombre d'actions prévues dans le plan d'action du PCAET réalisées ou en cours de réalisation			45			

PCAET réalisées ou en cours de réalisation

FICHE ACTION



AXE 1 : ASSURER LA GOUVERNANCE DU PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL OBJECTIF 1.1 : PILOTER, METTRE EN ŒUVRE, SUIVRE ET EVALUER LE PCAET

Atteinte des objectifs du PCAET (en %)			100%		
Incidences environnementales					
Incidences potentielles : /					
Préconisation et mesures ERC (Eviter, Réduire, Compenser) : /		Indicateur de	uivi environnemental (si incidence négative) : /		

FICHE ACTION



3

AXE 2 : RENOVER NOS BATIMENTS DE MANIERE EXEMPLAIRE ET PRODUIRE NOTRE ENERGIE LOCALEMENT OBJECTIF 2.1 : ACCOMPAGNER LA RENOVATION ENERGETIQUE DES BATIMENTS PRIVES ET TERTIAIRES

Nombre d'actions de sensibilisation mises en œuvre /an

	FRIR UN SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT N ENERGETIQUE DES LOGEMENTS PRIVE	THEM DE LA ADAI S PERII PORT	PTATION AU CHAI METRE : TERRITOI			
		DESCRIPTIO	ON DE L'ACTION			
Contexte	Les différentes crises (climatique, inflationniste, géopolitique) que nous traversons ont des effets directs sur les finances de la population. De plus, certaines personnes vivent encore aujourd'hui dans des logements ne leur apportant pas le confort (thermique, en premier lieu) décent auquel nous devrions tous avoir accès. Pourtant, de nombreux dispositifs se sont développés et les méthodes de rénovation existent. Communauté Centre Morbihan apparaît comme un interlocuteur idéal pour conseiller et accompagner les habitants du territoire dans leurs démarches de rénovation globale de leur habitat. La stratégie du PCAET ambitionne un objectif de rénovation de 400 logements par an sur le territoire avec pour 2030 : 20% des logements rénovés au niveau BBC (Bâtiment Basse Consommation) et une réduction de 20% des consommations autres que le chauffage (sensibilisation et optimisation). • Améliorer la performance énergétique des logements du territoire					
Objectifs et résultats attendus	 Renforcer la résilience énergétique Soutenir les ménages les plus mode Amélioration de la qualité de l'air et 	stes et lutter co	•	é énergétique		
Ce qui est déjà fait ou engagé	Permanence de conseillers en rénovation ér Renforcement des missions autour de l'habi		•			
Contenu de l'action Lien avec d'autres	ACTIONS EN COURS – A DEVELOPPER ACTION RECURRENTE 1. Poursuivre le service d'accompagnement à la rénovation énergétique existant : - Mise à disposition d'un conseiller énergie qui accompagne les particuliers sur leurs projets de rénovation énergétique (aides financières mobilisables, conseils sur travaux adaptés, qualité de l'air intérieur) - Assurer un suivi des missions déléguées au prestataire assurant le conseil en matière de rénovation énergétique 2. Développer des actions de sensibilisation, de mobilisation des professionnels et des acteurs concernés par la rénovation énergétique des logements 3. Lancer une réflexion sur le renforcement du service d'accompagnement à la rénovation énergétique (SARE) en lien avec les conclusions pré-opérationnelle d'OPAH – action 2.1.2 4. Tendre vers la structuration d'un service public de la rénovation de l'habitat (rénovation énergétique de logements, adaptation à la perte d'autonomie)					
actions ou programmes	Lien avec d'autres programmes de CMC			intercommunal	demain, Plan Local d'Urbanisme étude pré-opérationnelle d'OPAH	
	Lien avec d'autres actions du PCAET			(Opération Programmée d'Amé	elioration de l'Habitat)	
		PILOTAGE	DE L'ACTION			
Acteurs	Pilotes/agents référents CMC Pilote: Aménagement/Mobilité – 0.3 ETP Supports: Espace France service pour accueil physique et téléphonique Constitution des dossiers ma prime Renov' par geste Associés/informés: TTC et Développement Economique			Partenaires artisans, communes, ANAH, Région, ADEME, France Renov, conseiller France Renov', ADIL, Département, professionnels de l'immobilier	particuliers, propriétaires, bailleurs	
COUT DE L'ACTION (sur 6 ans)						
Budget	40 000 € (2024) A définir en fonction du renforcement du service retenu (2025-2030)					
Financement	Etat (ANAH), Région (SARE)					
Echéance et calendrier	et 2025-2030					
		SUIVI ET	EVALUATION			
	teur de suivi et d'évaluation les accompagnées (conseil en rénovation	So	urce	Valeur cible (2030) 220		
Nombre de personnes ayant bénéficié d'une aide à la rénovation énergétique sur le territoire			MC	А	définir	

FICHE ACTION



AXE 2 : RENOVER NOS BATIMENTS DE MANIERE EXEMPLAIRE ET PRODUIRE NOTRE ENERGIE LOCALEMENT OBJECTIF 2.1 : ACCOMPAGNER LA RENOVATION ENERGETIQUE DES BATIMENTS PRIVES ET TERTIAIRES

Gains énergétiques réalisés			A définir				
	Incidences environnementales						
Incidences potentielles : ++ (Amélioration significative d'un ou plu	usieurs enjeux environnementau	ux territoire)					
Préconisations et mesures ERC (Eviter, Réduire, Compenser): (E, R) Diffuser sur les bonnes pratiques en matière de prise en com (vigilance à la présence de gîtes à chiroptères et oiseaux au nivea exemple) (R) Informer et encourager sur l'utilisation de matériaux à faib (matériaux biosourcés, issus du réemploi, issus locales) (R) Informer aux bonnes pratiques de suivi de chantier (faibles nu sur chantier): (C) Informer sur les filières de valorisation des déchets issus des truch (R) Informer sur l'adaptation des bâtiments au changement climar (R) Proposer un accompagnement par un CMEI Conseiller Médica moisissures et humidité sont observés	au des toitures lors de la rénova de impact carbone dans les op- du recyclage, produits disances, suivi des consommatio ravaux de rénovation (réutilisation tique (confort thermique estival	tion des logements par érations de rénovation par des filières ns, gestion des déchets on, recyclage)	Indicateur de suivi environnemental (si incidence négative) : /				

FICHE ACTION



AXE 2 : RENOVER NOS BATIMENTS DE MANIERE EXEMPLAIRE ET PRODUIRE NOTRE ENERGIE LOCALEMENT OBJECTIF 2.1 : ACCOMPAGNER LA RENOVATION ENERGETIQUE DES BATIMENTS PRIVES ET TERTIAIRES

ACTION 2.1.2 : REALISER UNE ETUDE PRE-OPERATIONNELI D'OPERATION PROGRAMMEE D'AMELIORATION DE L'HABI		THEMATIQUE ADAPTATION BITAT PERIMETRE:	ATTENUATION - ADAPTATION THEMATIQUE: CONSOMMATIONS, GAZ A EFFET DE SERRE, POLLUANTS ATMOSPHERIQUES, ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE, PRODUCTIONS BIOSOURCEES PERIMETRE: TERRITOIRE DE CENTRE MORBIHAN COMMUNAUTE PORTAGE: CENTRE MORBIHAN COMMUNAUTE PRIORITE: 1		
		DESCRIPTION DE L'A	ACTION		
Contexte	Une étude pré-opérationnelle consiste en une analyse des données concernant l'habitat privé et sa caractérisation. Elle vise à quantifier les besoins en termes de rénovation et d'amélioration de l'habitat sur le territoire afin de déterminer la pertinence ou non de la mise en place d'une OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat). Cette étude est en lien avec : - La Convention Petites Villes de Demain (PVD) valant Opération de Revitalisation de Territoire : signature le 17 avril 2024 - Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) en cours d'élaboration (arrêt prévu automne 2024 - approbation avant fin 2025) Le principe d'engagement du territoire dans une étude pré opérationnelle d'OPAH a été validé en 2023 dans le cadre du programme Petites Villes de Demain afin d'alimenter la stratégie Habitat de Centre Morbihan Communauté sur la rénovation énergétique et l'adaptation du logement à la perte d'autonomie.				
Objectifs et résultats attendus	Aboutir à une contractualisation avec les parc privé et son adaptation à la perte d'au	· ·	t financiers afin d'offrir un cadre pour in	citer à la rénovation énergétique du	
Ce qui est déjà fait ou engagé	Programme PVD en cours sur Locminé et Sa Renforcement des missions autour de l'hab Permanence Habitat visant à conseiller le juridiques, financiers et fiscaux en matière o	itat au sein de CMC ave s particuliers (adaptati	_	•	
Contenu de l'action	 ACTIONS EN COURS – A DEVELOPPER ACTION PONCTUELLE Diagnostic (terrain), stratégie et plan d'actions dans le but d'optimiser le ou les scénarii d'intervention les plus efficients pour territoire Définir une contractualisation répondant aux besoins et à l'ambition du territoire (diminuer le taux de vacance et de logement dégradé ou indigne) avec l'ANAH et les partenaires identifiés Anticiper et préparer le cadre de la phase opérationnelle d'animation et de suivi en lien avec l'action 2.1.1 (SARE) Aides financières et administratives éventuelles pour mobiliser et inciter les propriétaires à entreprendre des travaux de rénovation Mobilisation, accueil, information et accompagnement des propriétaires et bailleurs Gestion des demandes de subvention et suivi des dossiers Cadre d'évaluation du dispositif 				
Lien avec d'autres actions ou	Lien avec d'autres programmes de CMC		Projet de territoire, PLUi, PVD, Cont Ecologique	rat de Relance pour la Transition	
programmes	Lien avec d'autres actions du PCAET		Action 2.1.1: Offrir un service d'accompagnement de la rénovation énergétique des logements privés		
		PILOTAGE DE L'AC	CTION		
	Pilotes/agents référents	СМС	Partenaires	Public cible	
Acteurs	Pilote: Aménagement/Mobilité – 0.3 ETP Supports: / Associés/informés: TTC et EFFSI		ANAH, ADIL, communes, Département, professionnels de l'immobilier, Région, France Renov	particuliers, propriétaires occupants ou bailleurs	
	COUT DE L'ACTION (sur 6 ans)				
Budget	40 000 € (étude - 2024) A définir pour la phase opérationnelle (2025-2028) — en lien avec l'action 2.1.1				
Financement	Etat (ANAH), Banque des territoires				
Echéance et calendrier	et 2024-2025				
		SUIVI ET EVALUA	TION		
Indica	teur de suivi et d'évaluation	Source	Valeur cibl	e (2030)	
Réalisation/finalisation	on de l'étude pré-opérationnelle		Réalis	sée	
Formalisation de la co	ontractualisation	CMC	Réalisée		
Nombre de diagnosti	Nombre de diagnostics réalisés		20		

FICHE ACTION



AXE 2 : RENOVER NOS BATIMENTS DE MANIERE EXEMPLAIRE ET PRODUIRE NOTRE ENERGIE LOCALEMENT OBJECTIF 2.1 : ACCOMPAGNER LA RENOVATION ENERGETIQUE DES BATIMENTS PRIVES ET TERTIAIRES

Caractérisation et nombre de logements / bâtiments identifiés susceptible de faire l'objet de travaux (mal isolé/chauffé, vacant, dégradé, indigne,)		Réalisée		
Incidences environnementales				
Incidences potentielles : + (Amélioration potentielle ou faible d'un ou plusieurs enjeux environnementaux territoire)				
Mesures ERC (Eviter, Réduire, Compenser) : /		Indicateur de suivi environnemental (si incidence négative) : /		

FICHE ACTION



AXE 2 : RENOVER NOS BATIMENTS DE MANIERE EXEMPLAIRE ET PRODUIRE NOTRE ENERGIE LOCALEMENT OBJECTIF 2.2: DEVELOPPER COLLECTIVEMENT LE POTENTIEL SOLAIRE DU TERRITOIRE

	METTRE EN PLACE UN CADASTRE SOLAIRE SUR RE DE CENTRE MORBIHAN COMMUNAUTE	D'ENERGIE PERIMETRE	E: ENERGIES RENOUVELABLES, GAZ A TERRITOIRE DE CENTRE MORBIHAN COMMI CENTRE MORBIHAN COMMUNAUTE	
	DESC	RIPTION DE L	'ACTION	
Contexte	Atteindre 40% d'énergie renouvelable en 2030, tel est l'objectif inscrit dans la Loi relative à la Transition Energétique pour la Croissance Verte (TEPCV) promulguée le 17 août 2015. Le diagnostic du PCAET estime le potentiel solaire sur toiture à 18.7 GWh. Centre Morbihan Communauté souhaite développer de manière ambitieuse la filière solaire sur son territoire et mettre en place un cadastre solaire afin de cartographier le potentiel solaire sur le territoire et encourager le développement des projets. souhaite diffuser et animer cet outil afin d'en faciliter l'appropriation et augmenter son utilisation			
Objectifs et résultats attendus	 Faciliter et augmenter la production d'énerg Participer au développement de la filière sol Développer le solaire sur les plus grandes su Faciliter l'installation de panneaux solaires s 	aire rfaces de toit		
Ce qui est déjà fait ou engagé	/			
Contenu de l'action	 ⇒ ACTION A LANCER ⇒ ACTION PONCTUELLE 1. Lancement de l'outil: ⇒ Créer un groupe de travail sur la thématique avec des élus et des techniciens sur le sujet du solaire et définir les objectifs du cadastre (quantification du potentiel solaire, identification des zones favorables à l'implantation de panneaux solaires, estimation des économies d'énergie et de l'impact environnemental, etc.) Cet outil permettra aux habitants du territoire, aux entreprises, administrations et organisations d'évaluer gratuitement et facilement le potentiel solaire de leur toiture, puis de se faire accompagner jusqu'à une installation solaire. En effet, le cadastre solaire facilite la réalisation des notes d'opportunités pour tout type de bâtiments (publics, industriels, agricoles, maisons individuelles) en amont de tout projet photovoltaïque. Par la suite, cet outil pourra aussi permettre de promouvoir l'autoconsommation individuelle ou collective lorsque celle-ci s'avère pertinente ➤ Rédaction du CCTP pour le recrutement du prestataire ➤ Lancement du marché et choix et prestataire ➤ Lancement de l'étude avec le prestataire ➤ Suivi de l'étude ➤ Formation des agents et élus de l'EPCI et des communes ➤ Mise en ligne du cadastre 3. Communiquer et animer le cadastre solaire ➤ Créer une page sur le site internet de CMC et relayer la page ou les informations sur les sites internet de chaque commune ➤ Parution d'articles dans les magazines : communaux et intercommunal, et dans la presse ➤ Organiser des « rendez-vous solaires » avec les particuliers din d'avoir des conseils neutres et indépendants et de vérifier le potentiel de leur toiture avant toute démarche commerciale dans le cadre du service d'accompagnement à la rénovation (lien avec action 2.1.1) ➤ Accompagnement technique et administratif des particuliers (lien avec action 2.			
Lien avec d'autres	Lien avec d'autres programmes de CMC		Projet de territoire, Contrat de Relance Local d'Urbanisme intercommunal	
actions ou programmes	Action 2.1.1. Only an Service diaccompagnement de la			
	PILO	OTAGE DE L'A	CTION	
	Pilotes/agents référents CMC		Partenaires	Public cible
Acteurs	Pilote: TTC – 0.15 ETP Supports: / Associés/informés: Aménagement/Mobilité, Techniques. Service Informatique. SIG	Services	Morbihan Energies, entreprises, communes, ENEDIS, ADEME, Chambres consulaires (CCI, CMA, CA), APEPHA	Particuliers, entreprises, communes, agriculteurs

Techniques, Service Informatique, SIG

FICHE ACTION



AXE 2 : RENOVER NOS BATIMENTS DE MANIERE EXEMPLAIRE ET PRODUIRE NOTRE ENERGIE LOCALEMENT OBJECTIF 2.2 : DEVELOPPER COLLECTIVEMENT LE POTENTIEL SOLAIRE DU TERRITOIRE

Budget	20 000 € (réalisation de l'outil) - 2026 500 €/an (maintenance et actualisation) à partir de 2027 Soit 21 500 €		
Financement	Etat, Département, Région, ADEME		
Echéance et calendrier	2027 : Rédaction du CCTP, lancement du marché et choix du prestataire – Mise en œuvre de l'étude 2028 : mise en place de l'outil 2028-2030 : animation et communication		
CHINAL ET ENALHATION			

SUIVI ET EVALUATION					
Indicateur de suivi et d'évaluation	Source	Valeur cible (2030)			
Mise en ligne du cadastre solaire		Réalisée			
Nombre de visites annuelles sur la plateforme en ligne (si disponible : nombre et puissance des installations)		500			
Nombre d'animations réalisées autour du lancement du cadastre solaire	CMC	8			
Nombre de communication réalisées autour du lancement du cadastre solaire		6			
Mise en place d'une démarche partenariale de retours d'expériences		1			

Incidences environnementales

Incidences potentielles: + (Amélioration potentielle ou faible d'un ou plusieurs enjeux environnementaux territoire)

Préconisation et mesures ERC (Eviter, Réduire, Compenser) :

Mettre en évidence les liens et leviers possibles avec le PLUi

Intégrer les artisans et entreprises en charge de la pose des PV (agreement, référencement par l'EPCI, ...) afin de sécuriser les habitants dans leurs choix

- (R) Prendre en compte la protection des monuments (lien avec l'ABF), l'aspect paysager
- (R) Identifier et présenter les enjeux environnementaux, avantages et inconvénients de l'énergie solaire aux particuliers, entreprises et groupes de citoyens (consommation d'espaces, consommation de ressources minérales, ...)
- (R) Prévoir une assistance et/ou une information sur le remplacement des toitures en fibrociment
- (R) Informer à la présence de gîtes à chiroptères au niveau des toitures lors de l'installation de panneaux solaire
- (C) Intégrer dans les CCTP un recyclage des panneaux en fin de vie

Indicateur de suivi environnemental (si incidence négative) : /

FICHE ACTION



AXE 2 : RENOVER NOS BATIMENTS DE MANIERE EXEMPLAIRE ET PRODUIRE NOTRE ENERGIE LOCALEMENT OBJECTIF 2.2 : DEVELOPPER COLLECTIVEMENT LE POTENTIEL SOLAIRE DU TERRITOIRE

ACTION 2.2	2 : DEVELOPPER DES PROJETS SOLAIRES	ATTENUATION THEMATIQUE D'ENERGIE	ON E : ENERGIES RENOUVELABLES, GAZ A E	EFFET DE SERRE, CONSOMMATIONS		
ACTION 2.2	IL I DEVELOTTEN DEST NOJETS SOLAINES		TERRITOIRE DE CENTRE MORBIHAN COMMU ENTRE MORBIHAN COMMUNAUTE - COMMU			
	DESC	CRIPTION DE L	ACTION			
Contexte	Atteindre 40% d'énergie renouvelable en 2030, tel est l'objectif inscrit dans la Loi relative à la Transition Energétique pour la Croissance Verte promulguée le 17 août 2015 + loi Climat Stratégie de CMC : 2030 : 30% des toitures de bâtiments publics et agricoles équipées 2050 : 80% des toitures de bâtiments publics et agricoles équipées. Elle mérite d'être complétée avec des objectifs de production solaire au sol ou en ombrières.					
Objectifs et résultats attendus	 Augmenter la production d'énergie solaire Participer au développement de la filière solaire Amélioration de la qualité de l'air et de baisse des émissions 					
Ce qui est déjà fait ou engagé	Des projets PV portés par l'EPCI : sur le bâtiment des Services Techniques et le Pôle Enfance Jeunesse + différents projets dans les communes Etude en cours : ombrières sur le parking de la piscine et PV au sol sur la décharge de Plumelin Accompagnement des communes par l'EPCI dans le cadre de la Loi d'accélération des énergies renouvelables pour définir les zones prioritaires (travail engagé en 2023-24 sur l'éolien et le solaire, sur le patrimoine public en priorité)					
	⇒ ACTION EN COURS - A DEVELOPPER⇒ ACTION RECURRENTE					
	Pour l'EPCI et les communes : rôle d'impulsion et d En lien avec le cadastre solaire et la planification éne	•	toriale			
Contenu de l'action	Formation technique et juridique des élus (lien action 5.3.2) Echanges, visites de sites, présentation de retours d'expériences concrets Rencontres avec les partenaires ou développeurs Inventaire des enjeux et contraintes au niveau du territoire afin de guider les projets vers des projets exemplaires (en particulie biodiversité, qualité de l'air, artificialisation des sols) – lien avec action 2.3.1 Définir les conditions d'implantation des projets (modèle économique, priorités de développement (toitures, ombrières PV et fix Développer des projets sur le patrimoine public (en toiture, au sol, en ombrières) Identifier le potentiel foncier et le maîtriser (si nécessaire) Accompagnement des projets par un Bureau d'études pour : note d'opportunité études de faisabilité technique, économique et juridique suivi des travaux Rechercher des financements et réaliser les investissements Faire les travaux et assurer le suivi Mise en relation – appui technique Veille juridique et technique					
	Pour les habitants : Conseil dans le cadre du service d'accompag Pour les entreprises et les agriculteurs : Identifier les projets potentiels Informer sur les aides possibles et appui tec Coordination avec les chambres consulaires	chnique, coord	ination avec les acteurs du territoire			
	Lien avec d'autres programmes de CMC		Projet de territoire, Contrat de Relance de d'Urbanisme intercommunal, Territoire d	• .		
Lien avec d'autres actions ou programmes	Action 2.2.2 : Intégrer la participation citoyenne dans le développement des					
	PIL	OTAGE DE L'A	CTION			
	Pilotes/agents référents CMC		Partenaires	Public cible		
Acteurs	Pilote: TTC – 0.15 ETP Supports: Services Techniques de l'EPCI pour le intercommunaux – 0.05 ETP + communes promunaux Associés/informés: DGS, DGA		Morbihan Energies, Bureaux d'études, communes, ENEDIS, ADEME	EPCI, communes, entreprises, habitants, agriculteurs		
	COUT	DE L'ACTION (sur 6 ans)			
Budget	20 000 € /an (études) – à partir de 2026 Soit 100 000 € A définir pour les travaux					
Financement	Etat, Région, Fonds Européens					

FICHE ACTION



AXE 2 : RENOVER NOS BATIMENTS DE MANIERE EXEMPLAIRE ET PRODUIRE NOTRE ENERGIE LOCALEMENT OBJECTIF 2.2 : DEVELOPPER COLLECTIVEMENT LE POTENTIEL SOLAIRE DU TERRITOIRE

Echéance et calendrier	2026-2030						
	SUIVI ET EVALUATION						
Indicateur	Indicateur de suivi et d'évaluation Source Valeur cible (2030)						
Nombre de projets in	Nombre de projets installés CM			30			
Energie photovolta (GWh)	i i i h			6			
	Incidences environnementales						
Incidences potentielles : +							
Préconisation et mesures ERC (Eviter, Réduire, Compenser) : / Indicateur de suivi environnemental (si incidence négative) : /							

FICHE ACTION



AXE 2 : RENOVER NOS BATIMENTS DE MANIERE EXEMPLAIRE ET PRODUIRE NOTRE ENERGIE LOCALEMENT OBJECTIF 2.3 : DIVERSIFIER LE MIX ENERGETIQUE RENOUVELABLE DU TERRITOIRE

	2.3.1 : PLANIFIER LE DEVELOPPEMENT ES ENERGIES RENOUVELABLES	ATTENUATION THEMATIQUE: ENERGIES RENOUVELABLES, GAZ A EFFET DE SERRE PERIMETRE: TERRITOIRE DE CENTRE MORBIHAN COMMUNAUTE			
	ES ENERGIES RENOUVELABLES	PORTAGE : CENTRE MORBIHAN COMMUNAUTE PRIORITE : 1			
	DES	SCRIPTION DE L'ACTION			
Contexte	regroupe à la fois une stratégie énergétique et économiques et juridiques sur les différentes filière	e par la mise en place d'un Schéma Directeur des Energies (SDE) qui est un document qui de la programmation opérationnelle. Il permet de disposer des éclairages techniques et es ENR et leur mise en œuvre. anière détaillée la stratégie ENR définit dans le PCAET, CMC pourra ainsi situer sa progression			
Objectifs et résultats attendus	 Viser une autonomie énergétique renforcée : Structurer une démarche globale de développement des énergies renouvelables Faire émerger de nouvelles productions énergétiques (produire 500 GWh et couvrir 58% des besoins du territoire pour 2050) Définir le potentiel et les zones d'implantation des ENR sur le territoire Anticiper les projets, maîtriser le foncier et générer des retombées économiques pour le territoire 				
Ce qui est déjà fait ou engagé					
	Une formation des élus aux enjeux	de l'EPCI et des Communes, dès l'automne 2024, afin de travailler sur :			
	 La complétude de la stratégie du PCAET Lancer l'étude de Schéma Directeur des Energies (SDE) Prendre l'acte juridique afin de réaliser l'étude dans le cadre d'une candidature à l'appel à projets de l'ADEME et confier l'étude à un prestataire extérieur Lancer le marché et sélectionner un bureau d'étude du territoire pour réaliser le SDE Lancement de l'étude Réaliser l'étude en prenant en compte l'ensemble des mesures Eviter Réduire Compenser (ERC) et le travail effectué en amont (dans 				
Contenu de l'action	le cadre de la stratégie du PCAET et les ZAENR notamment): Etat des lieux de la production actuelle, cartographie et quantification des potentiels de développement Réflexion avec les élus et partenaires énergétiques du territoire Acculturation et formation des élus Analyser les gisements et ressources disponibles tout en prenant en compte les enjeux environnementaux, paysagers et patrimoniaux Intégrer les secteurs prioritaires de développement des énergies renouvelables aux documents d'urbanisme (PLUi) Localiser des points d'injection possibles sur les réseaux et assurer une concordance avec le développement des réseaux énergétiques Déterminer les secteurs géographiques prioritaires de développement des énergies renouvelables et de récupération par filière (éolien, solaire, géothermie, bois-énergie, méthanisation, etc.) en lien avec les partenaires dont la chambre d'Agriculture Organiser des visites de terrain (des gisements identifiés) et validation des sites à équiper Réflexion sur la mise en place d'une société de production d'ENR sur CMC (avec la SEM 56 Energies) Réaliser des études de pré-faisabilité Restituer et valider l'étude (plan d'actions opérationnel avec les investissements à réaliser)				
 4. Mettre en œuvre les actions du SDE en prenant en compte l'ensemble des mesures ERC : Appui aux communes, formations, actions collectives et commandes groupées/ grappes de projets Accompagnement à l'émergence de certaines filières Réaliser des études de faisabilité Rechercher des financements Mettre en œuvre les projets par filière (en lien avec les autres actions ENR) Communiquer et informer les communes et habitants de la démarche Mettre à disposition de l'ensemble des parties prenantes du territoire la programmation énergétique (études faisabilité et de développement des ENR) pour une appropriation et déclinaison des objectifs à une échelle inférientreprise, particulier, etc.) Informer les propriétaires privés (entreprises et agriculteurs) sur leur possibilité de développement Mettre en place une SAS d'investissements avec la SEM 56 Energies 					
	Lien avec d'autres programmes de CMC	Projet de territoire, Contrat de Relance de la Transition Ecologique, Plan Local d'Urbanisme intercommunal			
Lien avec d'autres actions ou programmes	Lien avec d'autres actions du PCAET	Action 2.2.1 : Mettre en œuvre un cadastre solaire sur le territoire Action 2.2.2 : Intégrer la participation citoyenne dans le développement des ENR Action 2.2.3 : Développer des projets solaires Action : 2.3.2 : Développer des projets de chaleur renouvelable Action 2.3.3 : Favoriser l'émergence de projets de méthanisation			

FICHE ACTION



AXE 2 : RENOVER NOS BATIMENTS DE MANIERE EXEMPLAIRE ET PRODUIRE NOTRE ENERGIE LOCALEMENT OBJECTIF 2.3 : DIVERSIFIER LE MIX ENERGETIQUE RENOUVELABLE DU TERRITOIRE

	ER LE MIX ENERGETIQUE RENOUVELA	BLE DO TERRITOIRE						
			Action 2.4.2 : Rénover les bâtiments pub Action 5.3.2 : Former les élus et agents a					
	PILOTAGE DE L'ACTION							
	Pilotes/agents r	éférents CMC	Partenaires	Public cible				
	<u>Pilote</u> : TTC – 0.15 ETP pour le suivi de l'étude <u>Supports</u> : / <u>Associés/informés</u> : DGS, DGA + communes		Morbihan Energies, Bureaux d'études, ENEDIS, ADEME, SEM56 Energies, GrDF, CAB, CCI, CMA	EPCI, communes, entreprises, habitants, agriculteurs				
		COUT DE L'ACTIO	N (sur 6 ans)					
KUNGAT	45 000 € (étude) - 2025 Investissements à définir dans le c	cadre d'un PPI						
Financement	Aide ADEME : Aide à la mise en œ	euvre d'un schéma directeur c	es énergies					
	2024 : Réponse à l'appel à projets 2025 : Mise en œuvre de l'étude	de l'ADEME						
		SUIVI ET EVA	LUATION					
Indicateur d	le suivi et d'évaluation	Source	Valeur cible	2 (2030)				
Mise en place du SDE		CMC	Réalis	sé				
	actions de la tique engagées ou mises en	СМС	50					
Atteinte des production (%)	s objectifs de	CMC - OEB	20)				
		Incidences enviro	nnementales					
-		ou plusieurs enjeux environi	nementaux territoire potentiellement atténu	iée / annulée par la prise en compte				
Incidences potentielles: 0/- (Dégradation possible d'un ou plusieurs en effective des commentaires EES dans la fiche action) Préconisation et mesures ERC (Eviter, Réduire, Compenser): (E, R) Cadrer les zones d'implantation dans le PLUi en cohérence avec les enjeux environnementaux, paysagers, patrimoniaux, la Trame Verte et Bleue, et les zones protégées (E, R) Favoriser et accompagner le développement des EnR en autoconsommation chez les industriels et sur le tertiaire: PV, solaire thermique (E, R) Identifier les filières de réemploi/recyclage des équipements en fin de vie sur le territoire Pour les installations solaires au sol: (E) Exclure le déploiement de centrales au sol sur des surfaces non dégradées/polluées Pour les installations solaires en toiture: (E) Prioriser le bâti existant pour éviter l'artificialisation des sols (E) S'assurer que la construction de bâtiment réponde réellement à des besoins d'exploitations (afin d'éviter la création de bâtiments agricoles uniquement en vue de produire de l'énergie ou d'éviter la construction de bâtiments surdimensionnés pour les besoins PV) (R) Vigilance à la présence de gîtes à chiroptères au niveau des toitures lors de l'installation de panneaux solaires (C) Assurer un refuge pour les espèces animales potentiellement délocalisées lors des travaux (habitat important en ville) Pour les projets chaleur: (E) Privilégier les sources d'énergie sans source de combustion (géothermie,) (R) Prendre en compte la qualité de l'air dans les projets énergétiques (émissions et Radon) (R) S'assurer de la disponibilité de la ressource biomasse localement (R) Mettre en place des installations avec des rejets atmosphériques			e suivi environnemental (si incidence négat	tive) : /				

FICHE ACTION



Public cible

Partenaires

AXE 2 : RENOVER NOS BATIMENTS DE MANIERE EXEMPLAIRE ET PRODUIRE NOTRE ENERGIE LOCALEMENT OBJECTIF 2.2 : DEVELOPPER COLLECTIVEMENT LE POTENTIEL SOLAIRE DU TERRITOIRE

	NTEGRER LA PARTICIPATION CITOYENNE LORS PEMENT DES ENERGIES RENOUVELABLES	ATTENUATION THEMATIQUE: ENERGIES RENOUVELABLES, GAZ A EFFET DE SERRE PERIMETRE: TERRITOIRE DE CENTRE MORBIHAN COMMUNAUTE PORTAGE: CENTRE MORBIHAN COMMUNAUTE - COMMUNES PRIORITE: 1					
DESCRIPTION DE L'ACTION							
	Dans un contexte de nécessité de développement des énergies renouvelables, mais également de saturation de leur développement (notammer éolien), les projets ont de plus en plus de mal à être acceptés par la population. Afin de remédier à ce phénomène, Centre Morbihan Communaut (CMC) souhaite développer les énergies renouvelables citoyennes qui à terme génèreront des retombées économiques pour le territoire.						
Contexte	En effet, la diversification du mix énergétique, étape obligatoire pour la diminution des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES), n'a pas à être seulement pris en charge par l'Etat et les collectivités territoriales. De la même façon, elle n'a pas à représenter seulement un coût. Le développement des énergies renouvelables est l'opportunité de créer du lien entre les collectivités territoriales et les habitants du territoire, et au sein même de la population. Elle est également l'opportunité de créer des retombées économiques locales, ne serait-ce que par la réduction des factures énergétiques. Ces éléments sont importants pour l'acceptation des projets ENR, notamment dans le cas de l'éolien.						
Objectifs et résultats attendus	 Accompagner la production d'énergies renou Faciliter l'émergence d'un collectif citoyen Réduire les émissions de GES et polluants atr 	mosphériques associés					
Ce qui est déjà fait ou engagé	Le Conseil de Développement du Pays de Pontivy et le pôle ESS mènent une action en 2024 afin de permettre de faire connaître le principe des						
	 ⇒ ACTION EN COURS – A DEVELOPPER ET A CO ⇒ ACTION RECURRENTE 	DNSOLIDER					
	CMC et les communes du territoire souhaitent déve communication et de mise en réseau des acteurs.	elopper la participation citoyenne dans les projets ENR à travers son rôle d'impulsion, de					
	 Il existe deux types de participation possibles : la participation à la gouvernance des projets (ENR citoyennes) : les citoyens participent financièrement dans les projets et ont également accès aux décisions, sur lesquelles ils peuvent influer la participation financière dans les projets (financement participatif) : les citoyens participent financièrement dans les projets et en attendent une rémunération mais ils n'ont pas accès à la gouvernance 						
	Ainsi, les collectivités pourraient, soit faciliter le financement participatif lors de projets développés sur leur territoire, soit mettre à disposition une toiture ou un terrain pouvant être exploité par un collectif de citoyens, sous la forme celle d'un appel à projet par exemple.						
Contenu de l'action	Dans un premier temps, et afin de créer une dynamique autour de la participation citoyenne dans les projets, CMC mettra en place une certain nombre d'actions de sensibilisation en lien avec le pôle ESS qui pourrait poursuivre ses actions sur l'énergie post-2024 : Sensibilisation des élus au principe du financement participatif et des énergies citoyennes et adhésion au réseau TARANIS Mise en place d'un groupe de travail dédié pour le suivi du projet (élus, techniciens, habitants intéressés) avec : - Inventaire des initiatives existantes						
	 Echanges, visites de sites, présentation de retours d'expériences concrets Rencontres entre partenaires afin de susciter l'intérêt des acteurs locaux pour les EnR citoyennes 						
	 Mise en réseau Inventaire des enjeux et des contraintes au niveau du territoire afin de guider les projets vers des projets exemplaires en adéquation avec ces derniers (en particulier pour : biodiversité, qualité de l'air, artificialisation des sols) en lien avec la mise en place de la planification énergétique territoriale Définition des conditions d'implantation des projets (modèle économique, priorités de développement (ombrières, PV en 						
	toiture ou friches) - Positionnement des acteurs locaux sur leur rôle dans le développement des EnR en lien avec le travail réalisé par le Conseil						
	de Développement du Pays de Pontivy et le pôle ESS Communication et promotion large sur le sujet et lever les doutes sur le bien-fondé des énergies renouvelables Engager une démarche pour développer un ou plusieurs projets citoyens sur le territoire						
	Les collectivités accompagneraient sur l'émergence d'un collectif citoyen avec par un prestataire type TARANIS ou Energie partagée avec : - l'identification du foncier potentiel - l'accompagnement à la faisabilité technique, économique et juridique des projets						
	Pour les phases de développement, de construction et d'exploitation, le collectif pourra se faire accompagner, par ses propres moyens, également par TARANIS afin de monter en compétences et de se former pour assurer le suivi des projets.						
	Lien avec d'autres programmes de CMC	Projet de territoire, Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE), PLU(i)					
Lien avec d'autres actions ou programmes	Lien avec d'autres actions du PCAET	Action 2.1.1: Offrir un service d'accompagnement de la rénovation énergétique des logements privés Action 2.2.1: Mettre en œuvre un cadastre solaire sur le territoire de Centre Morbihan Communauté et accompagner les projets des communes Action 2.2.3: Développer des projets solaires Action 2.3.1: Planifier le développement des énergies renouvelables					
	PILO	OTAGE DE L'ACTION					

Pilotes/agents référents CMC

Acteurs

FICHE ACTION



AXE 2 : RENOVER NOS BATIMENTS DE MANIERE EXEMPLAIRE ET PRODUIRE NOTRE ENERGIE LOCALEMENT OBJECTIF 2.2 : DEVELOPPER COLLECTIVEMENT LE POTENTIEL SOLAIRE DU TERRITOIRE

	Pilote: TTC - 0.05 ETP Supports: / Associés/informés: communes			Taranis, Breizh Alec, porteurs de projet, ENERCOOP, Communes, ADEME, FNCCR, ENEDIS, Conseil de Développement du Pays de Pontivy	collectivités, population		
		cou	T DE L'ACTION	(sur 6 ans)			
Budget	Sudget 500 € /an (adhésion TARANIS) Soit 3 000 €						
Financement	et du contexte (l'électricité produ	Les projets d'EnR citoyens peuvent profiter d'avantages tels que le tarif de rachat qui peut être avantageux en fonction du projet, de la localisation et du contexte (l'électricité produite par des projets d'énergies renouvelables citoyens est achetée à un prix supérieur au tarif du marché. Cela peut rendre le projet plus économiquement viable), les garanties d'origines, etc.					
Echéance et calendrier	2024 : animations mises en place 2025-2030 : poursuite par CMC	par le CODEV et	le Pôle ESS				
		9	SUIVI ET EVALU	ATION			
Indicateur	de suivi et d'évaluation	Sou	rce	Valeur cible	(2030)		
Nombre de projets participation citoyen	ENR (éolien et PV) intégrant la ne		6				
Nombre de collectif e	et de citoyens impliqués	CN TARA	_	1 collectif et 100 citoyens			
kWh produits				100 kWh			
Incidences environnementales							
Incidences potentielles: ++ (Amélioration significative d'un ou plusieurs enjeux environnementaux territoire)							
Préconisation et mesures ERC (Eviter, Réduire, Compenser) : /			Indicateur de	suivi environnemental (si incidence négat	ive) : /		

FICHE ACTION



AXE 2 : RENOVER NOS BATIMENTS DE MANIERE EXEMPLAIRE ET PRODUIRE NOTRE ENERGIE LOCALEMENT OBJECTIF 2.3: DIVERSIFIER LE MIX ENERGETIQUE RENOUVELABLE DU TERRITOIRE

ACTION	ACTION 2.3.3: METTRE EN PLACE UNE FILIERE BOIS-ENERGIE LOCALE ATTENUATION THEMATIQUE: ENERGIES RENOUVELABLES, GAZ A EFFET DE SERRE PERIMETRE: TERRITOIRE DE CENTRE MORBIHAN COMMUNAUTE PORTAGE: CENTRE MORBIHAN COMMUNAUTE PRIORITE: 2					
	DESCRI	IPTION DE L	'ACTION			
Contexte	La réduction de nos émissions de Gaz à Effet de Serre passera en grande partie par la modification de notre mix énergétique et par la diversification des énergies utilisées. La filière bois-énergie est une des options à considérer, notamment pour certains usages (chaufferie collective, bâtiments isolés, etc.). Elle est également une bonne candidate pour des territoires isolés. Cette filière doit cependant être pensée et exploitée durablement, pour s'assurer qu'il n'y a pas de dérives (telles que des coupes rases), préserver les bois du territoire et éviter une dégradation de la qualité de l'air. L'objectif de cette action est d'accompagner la structuration d'une filière de bois-énergie, en agissant à la fois du côté de l'offre sur la production auprès des agriculteurs propriétaires de haies et du côté de la demande en stimulant les projets de chaufferie bois. La question logistique autour de la transformation en plaquettes, du stockage, du séchage et du transport est également à traiter. Cette action vise également à traiter du solaire thermique et de la géothermie. CMC a enfin défini une stratégie ambitieuse sur ces sujets.					
Objectifs et résultats attendus	 Augmenter la production de chaleur renouvel Diversifier le mix-énergétique du territoire Amélioration de la qualité de l'air et baisse de 		erritoire			
Ce qui est déjà fait ou engagé	Programme Breizh Bocage					
Contenu de l'action	Programme Breizh Bocage ACTION A LANCER ACTION RECURRENTE 1. Développement de la filière bois-énergie 1.1 Réaliser un état des lieux de la ressource et des besoins Affiner le potentiel "biomasse" mobilisable (potentiel de développement de filières de production et de transformation) Evaluer les besoins, opportunités et impact environnemental du bois d'œuvre et bois énergie (valorisés du bois d'œuvre) Mobiliser les acteurs de l'exploitation forestière Mobiliser les acteurs industriels de transformation de la filière bois Recensement des espaces boisés exploitables 1.2 Sensibiliser et étudier les possibilités de développement Sensibiliser les élus avec des visites de sites et des retours d'expérience Réflexion sur la création d'une réserve foncière pour les deux fonctions (énergie et bois d'œuvre) Etudier la possibilité d'utiliser les bois de déchetterie dans les réseaux de chaleur Etudier le remplacement des chaudières gaz / floul des équipements publics et privés par des chaudières bois exemplaires que s'approvisionnent en bois bocage et non en bois d'opportunité (lien avec action 2.3.1) Soutenir uniquement des projets d'installations dont la consommation peut être couverte en local sans besoin d'import Mise en place de partenariats entre les propriétaires d'espaces boisés et les collectivités possédant des chaufferies bois ou souhaitant en mettre en place					
Lien avec d'autres actions ou	Lien avec d'autres programmes de CMC		Projet de territoire, Contrat de Relance d d'Urbanisme intercommunal	e la Transition Ecologique, Plan Local		
programmes	Lien avec d'autres actions du PCAET		Action 2.3.1 : Planifier le développement Action 5.3.2 : Former les élus et agents a	_		
	PILOT	TAGE DE L'A	CTION			
Acteurs	Pilotes/agents référents CMC		Partenaires	Public cible		

FICHE ACTION



AXE 2 : RENOVER NOS BATIMENTS DE MANIERE EXEMPLAIRE ET PRODUIRE NOTRE ENERGIE LOCALEMENT OBJECTIF 2.3: DIVERSIFIER LE MIX ENERGETIQUE RENOUVELABLE DU TERRITOIRE

	<u>Pilote</u> : TTC – 0.2 ETP <u>Supports</u> : Services techniques de l'EPCI pour les projets intercommunaux – 0.05 ETP et communes pour les projets communaux <u>Associés/informés</u> : DGS, DGA	Aganca da l'Esti (Fratinament	Exploitants agricoles, propriétaires privés, communes				
	COUT DE L'ACTION (sur 6 ans)						
Budget	Etat des lieux et études de filières réalisés dans le cadre du Schéma Directeur des Energies Etudes et investissements par projet : à définir						
Financement	Aide ADEME : Fonds Chaleur, Etat (fonds verts), Région (FEADER), Agence de l'eau (bocage)						
Echéance et calendrier	et 2025 : Etat des lieux 2026 : CCRT avec l'ADEME 2027-30 : étude et mise en œuvre des premiers projets						
SHIVE ET EVALUATION							

Indicateur de suivi et d'évaluation	Source	Valeur cible (2030)
Partenariat avec l'ADEME	СМС	Réalisé
Energies produites par les projets de chaleur renouvelable (GWh)	CMC	30
Nombre de réseau de chaleur mis en place	CMC	3
Nombre de projets solaires thermiques mis en place	CMC	12
Nombre de projets de géothermie mis en place	CMC	2

Incidences environnementales

Incidences potentielles : - (Possible dégradation de la qualité de l'air en lien avec les projets biomasse)

Préconisation et mesures ERC (Eviter, Réduire, Compenser) :

(R) Privilégier les énergies sans source de combustion

(R) S'engager sur des valeurs de rejets inférieurs aux attentes réglementaires (même si l'installation n'est pas ICPE) afin de réduire | Indicateur de suivi environnemental (si incidence négative) : l'impact sur la qualité de l'air et la santé

(R) Effectuer un travail de planification et de densification des besoins favorisant le développement des chaudières bois collectives qui permettent un meilleur contrôle des émissions atmosphériques

Suivi qualité de l'air et polluants atmosphériques

FICHE ACTION



AXE 2 : RENOVER NOS BATIMENTS DE MANIERE EXEMPLAIRE ET PRODUIRE NOTRE ENERGIE LOCALEMENT OBJECTIF 2.3: DIVERSIFIER LE MIX ENERGETIQUE RENOUVELABLE DU TERRITOIRE

	2.3.4 : FAVORISER L'EMERGEN PROJETS DE METHANISATION	PERIMETRE :	E : ENERGIES RENOUVELABLES, GAZ A EFFET TERRITOIRE DE CENTRE MORBIHAN COMMU ENTRE MORBIHAN COMMUNAUTE			
		DESCRIPTION DE L	'ACTION			
Contexte	La méthanisation est un procédé permettant la production de biogaz à partir de matière organique, sous l'action de différentes bactéries et en l'absence d'oxygène. Il s'agit à la fois de traiter des déchets des industries agroalimentaires ou des collectivités (biodéchets, tontes de pelouses, boues de stations d'épuration) et de valoriser des produits ou sous-produits des exploitations agricoles (effluents d'élevage, résidus de cultures, cultures intermédiaires) avec, in fine, un retour au sol pour la fertilisation des cultures ou prairies. A l'issue de ce procédé, on obtient : du biogaz injecté dans le réseau (pouvant être par exemple utilisé en biocarburant) et du digestat qui contient la matière organique épandu sur les champs.					
Objectifs et résultats attendus	 Pérenniser l'activité agricole en apportant un complément de revenu aux agriculteurs Mobiliser les déchets agricoles autour d'un projet co-construit entre la collectivité et les agriculteurs 					
Ce qui est déjà fait ou engagé	Deux unités de méthanisation sur	r le territoire				
Contenu de l'action Lien avec d'autres actions ou programmes	 ➤ Une réunion d'in (définition, fonction) ➤ Organiser des retechnologie et les vis ➤ Organiser des vis 2. Structurer un comité de retreprises de l'é ➤ Organiser des até par la collectivité localisation ➤ Définir les secteu ➤ Mettre en œuvre pourraient co-finé 	ionnement, gisements) — encontres entre les agriculteurs, es financements, mettre en lien le ites de site de méthanisation ave travail pluri-acteurs mité de travail pluri-acteurs ave energie eliers de travail pour aller plus loi é, étude à mener en parallèle) rs opportuns pour développer 1 de e les études de faisabilité (modé ancées par CMC des projets de méthanisation de CMC	des élus pour partager les éléments clés les habitants et les communes visant à s acteurs pour créer des groupes porteurs	à : partager de l'information sur la de projets llectifs d'habitants et associatifs, les in des acteurs (y compris biodéchets rojet envisageable avec tonnage et prenant en compte les mesures ERC tude de ressources et d'impact) qui		
		PILOTAGE DE L'A	CTION			
	Diletes/equates			Public cible		
Acteurs	Pilotes/agents r Pilote: TTC – 0.05 ETP Supports: / Associés/informés: communes	referents Civic	Partenaires Fournisseurs d'énergie, lycée agricole, commerces, industrie agro-alimentaire, cantines, chambre d'agriculture	agriculteurs		
		COUT DE L'ACTION ((sur 6 ans)			
Budget	2 000 € /an (co-financement études) Soit 8 000 €					
Financement Echéance et calendrier	CMC peut s'appuyer sur l'ADEME pour financer des études faisabilité et la création d'unités de méthanisation agricole 2027-30					
		SUIVI ET EVALUA	ATION			
Indicateur	de suivi et d'évaluation	Source	Valeur cible	(2030)		
Structuration d'un co	mité de travail avec une diversité du territoire	СМС	Réalis	é		

de parties prenantes du territoire

FICHE ACTION



AXE 2 : RENOVER NOS BATIMENTS DE MANIERE EXEMPLAIRE ET PRODUIRE NOTRE ENERGIE LOCALEMENT OBJECTIF 2.3 : DIVERSIFIER LE MIX ENERGETIQUE RENOUVELABLE DU TERRITOIRE

des sols) et nuisances (bruit, odeurs...)

couverture des fosses, ...)

(R) Informer sur la volatilité de l'ammoniac (plus importante pour du digestat issu de méthanisation) et diffuser les bonnes pratiques d'épandage pour limiter les impacts sur l'air (enfouissement rapide,

Nombre de méthanisation mises en œuvre	СМС	4					
Energie produite (GWh)	СМС	30					
	Incidences environnementales						
Incidences potentielles : 0/- (Dégradation possible d'ur effective des commentaires EES dans la fiche action)	ou plusieurs enjeux environnem	nentaux territoire potentiellement atténuée / annulée par la prise en compte					
(E) Intégrer le plus en amont possible, les enjeux en lient dans le choix de la zone d'implantation de l'unité de (qualité de l'air, nuisances olfactives, consommati artificialisation des sols, paysage, distances d'éloigne protégées (notamment des zones humides, impacts sur l'air lié à l'épandage du digestat), bruit induit par véhicules,) et les risques sanitaires et industriels (E) Encourager le changement des pratiques agricoles agriculture biologique, transformation a la ferme, mai) pour les exploitations plutôt qu'une diversifi d'énergie) de la filière déjà précaire (E) Limiter l'utilisation de cultures à vocation énergétic la concurrence avec les productions alimentaires) (R) Intégrer dans la réflexion la réduction des capacité liée à l'évolution des pratiques agricoles et industrielles objectifs de réduction des biodéchets (E) Intégrer une distance d'approvisionnement margisements (R) Privilégier les installations de type méthanisation individuelle (R) Maintenir le dialogue avec les riverains une fois les service et s'assurer de limiter les risques (pollution des service et s'assurer de limiter les risques (pollution des	e méthanisation on d'espace et ment des zones l'eau, les sols et les passages de so (vente directe, raichage, AMAP, cation (revente que (pour limiter as méthanogènes attendues et aux kimale pour les in à la ferme / sinstallations en	suivi environnemental (si incidence négative) : /					

FICHE ACTION



AXE 2 : RENOVER NOS BATIMENTS DE MANIERE EXEMPLAIRE ET PRODUIRE NOTRE ENERGIE LOCALEMENT OBJECTIF 2.4 : DEVELOPPER L'EFFICACITE ET LA SOBRIETE DU PATRIMOINE PUBLIC

	ATTENUATION THEMATIQUE: ENERGIES RENOUVELABLES, GAZ A EFFET DE SERRE, POLLUANTS ACTION 2.4.1: CONNAITRE ET GERER LES CONSOMMATIONS D'ENERGIES DES BATIMENTS ET DE L'ECLAIRAGE PUBLIC PERIMETRE: BATIMENTS ET ECLAIRAGE PUBLICS PORTAGE: CENTRE MORBIHAN COMMUNAUTE - COMMUNES PRIORITE: 1							
	DESCRIPTION DE L'ACTION							
Contexte	Dans l'optique de réduire l'impact du secteur des bâtiments publics, Centre Morbihan Communauté souhaite axer sa stratégie de maîtrise de l'énergie autour de plusieurs axes comportant notamment la gestion des consommations et la rénovation des bâtiments. Or, l'EPCI et les communes du territoire ne disposent pas ou peu de DPE (Diagnostic de Performance Energétique). De plus, certains bâtiments publics sont sous utilisés, d'autres obsolètes, notamment ceux des communes. Le territoire souhaite ainsi optimiser leur usage (en évitant de chauffer les bâtiments ou locaux sous-utilisés) et organiser des mutualisations pour coupler certaines activités dans certains lieux. Cette action vise donc à identifier les consommations et usages des bâtiments, à les optimiser et mieux les gérer afin de réduire l'utilisation inutile de certains bâtiments. Cette action implique de mobiliser les différents acteurs concernés autour de la table (élus, agents, associations et usagers des lieux) afin de définir l'organisation qui convient à tous. Il est aussi pertinent lorsque cela est possible de réfléchir au pilotage des bâtiments, afin de mieux planifier les périodes où le chauffage doit être mise en route.							
Objectifs et résultats attendus	 Mutualiser l'usage des équipements publics of Auditer les bâtiments communaux et interco Diminuer les consommations d'énergie des b Améliorer le confort des agents et du public, 	mmunaux et pâtiments et	proposer des actions d'amélioration de l'éclairage publics et mieux gérer les flu	ıides				
Ce qui est déjà fait ou engagé	Etude thermique du bâtiment des Services Technique Travail en cours sur l'éclairage public en Zone d'Activ Politique de gestion des mails et du serveur Participation au World Clean Up Day	_		raires)				
Contenu de l'action	Participation au World Clean Up Day ACTION EN COURS – A CONSOLIDER ET A DEVELOPPER ACTION RECURRENTE 1. Pour les bâtiments: Etudier la possibilité de mettre en place un Conseiller en Energie Partagé (0.5 EPCI/0.5 communes), solliciter les financements, créer le poste et recruter pour : Réaliser un inventaire des bâtiments et équipements pour les communes (nombre, type, usages) Identifier les enjeux d'énergie, de qualité de l'air (intérieur avec le radon en particulier et extérieur) et de biodiversité Réaliser un relevé des consommations et équiper les bâtiments de compteurs individuels (si besoin) Prioriser les bâtiments à diagnostiquer en commençant par les plus énergivores en prenant en compte les mesures ERC Réaliser les diagnostics (commandes groupées à l'échelle de l'EPCI et des communes) et capitaliser les données énergétiques des bâtiments Création d'un outil de suivi permettant de connaître les audits réalisés, le suivi des consommations, le classement des priorités et les rénovations à réaliser/réalisées Mise en place de Gestion technique des bâtiments (GTB)/Gestion technique des consommations (GTC) sur tous les bâtiments Créer un document par commune avec des propositions d'actions d'amélioration (précisant les coûts et gains) et de bonnes pratiques							
Lien avec d'autres actions ou programmes			Projet de territoire, Contrat de Relance d Action 2.4.2 : Rénover les bâtiments pub					
	Lien avec d'autres actions du PCAET		Action 4.2.2 : Végétaliser et aménager de	•				
	PILO	TAGE DE L'A	ACTION					
	Pilotes/agents référents CMC		Partenaires	Public cible				
Acteurs	<u>Pilote</u> : Bâtiments – 0.5 ETP (CEP) + 0.05 ETP, TTC – 0 + 0.05 ETP pour la sensibilisation et le lien avec les co <u>Supports</u> : Service Informatique – 0.01 ETP et commu <u>Associé/informés</u> : DGS, DGA	mmunes	Morbihan Energies, ADEME, Bureaux d'Etudes, FNCCR, CEREMA, Banque des territoires	EPCI, communes				

FICHE ACTION



AXE 2 : RENOVER NOS BATIMENTS DE MANIERE EXEMPLAIRE ET PRODUIRE NOTRE ENERGIE LOCALEMENT OBJECTIF 2.4 : DEVELOPPER L'EFFICACITE ET LA SOBRIETE DU PATRIMOINE PUBLIC

Budget	Pour CMC: Bâtiments 50 000 €/an pour un poste de Conseiller en Energie Partagé 10 000 €/an pour les diagnostics des bâtiments 10 000 €/an pour le pilotage des bâtiments Eclairage public 25 000 €/an (travaux) Soit 475 000 € Pour communes: A définir
Financement	ADEME, fonds vert, ACTEE, Banque des territoires, Morbihan Energies
Echéance et calendrier	2024 : Réflexion sur le poste de CEP et recherche de financements – Sécurisation des installations éclairage public 2025 : recrutement du CEP et premiers audits/conseils 2025-30 : Audits des bâtiments, suivi des consommations, mise en place de moyens de pilotage, travaux éclairage public

SUIVI ET EVALUATION

Indicateur de suivi et d'évaluation	Source	Valeur cible (2030)
Nombre de bâtiments audités	СМС	Tous
Nombre de bâtiments mutualisés ou supprimés	СМС	4
Nombre de communes adhérant au dispositif de CEP	СМС	12
Réduction de consommations (%)	СМС	-20

Incidences environnementales

Incidences potentielles: + (Amélioration potentielle ou faible d'un ou plusieurs enjeux environnementaux territoire)

Mesures ERC:

(E) Informer les professionnels au risque Radon et à la qualité de l'air intérieur et extérieur, en particulier lors des travaux de rénovation (E, R) Explorer les possibilités de modularité, multifonctionnalité et d'urbanisme transitoire des bâtiments afin d'optimiser la durée de vie et le taux d'usage des bâtiments

Indicateur de suivi environnemental (si incidence négative) : /

FICHE ACTION



AXE 2 : RENOVER NOS BATIMENTS DE MANIERE EXEMPLAIRE ET PRODUIRE NOTRE ENERGIE LOCALEMENT OBJECTIF 2.4 : DEVELOPPER L'EFFICACITE ET LA SOBRIETE DU PATRIMOINE PUBLIC

ACTION 2.4.2 : REN	OVER ET CONSTRUIRE DES BATIMENTS PUBLICS DE MANIERE EXEMPLAIRE	THEMATIQU ATMOSPHER AU CHANGE PERIMETRE	ON - ADAPTATION JE : ENERGIES RENOUVELABLES, GAZ RIQUES, EAU, CONSOMMATION D'ENERGIE, N MENT CLIMATIQUE : BATIMENTS PUBLICS CENTRE MORBIHAN COMMUNAUTE - COMMU	IATERIAUX BIOSOURCES, ADAPTATION	
	DESCR	RIPTION DE L	'ACTION		
Contexte	Le secteur du bâtiment est un poste fortement consommateur d'énergie sur le territoire. Concernant les bâtiments publics, CMC et ses communes disposent de nombreux bâtiments mais pas de stratégie de rénovation alors que décret tertiaire oblige les bâtiments de surface supérieure ou égale à 1000 m2 à une réduction des consommations d'énergie finale de 40% 2030, 50% en 2040, 60% en 2050 ou d'un objectif de consommations en valeur absolue. Enfin, en parallèle des rénovations, les bâtiments pourraient être équipés en énergies renouvelables afin de produire leur propre énergie.				
Objectifs et résultats attendus	 Diminuer les consommations d'énergie et au Améliorer le confort des agents et du public, 	_	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		
Ce qui est déjà fait ou engagé	Bâtiment des Services Techniques en cours de rénovation (travaux 2024-25) PEJ de Locminé en éco-conception (travaux 2024-25) Rénovation de l'éclairage public (Bignan + Moustoir-Ac) Rénovation de la salle polyvalente (Buléon + Saint Allouestre), commerces et logements (Guéhenno), mairie + cantine (Evellys), réhabilitation de 4 bâtiments sur Locminé, bâtiments et logements (Moréac), rénovation de la salle des sports (Saint Jean Brévelay)				
Contenu de l'action	ACTION EN COURS – A CONSOLIDER ET A DEVELOPPER ACTION RECURRENTE Pour l'EPCI, en lien avec un Conseiller en Energie Partagé ou un bureau d'études externalisé: Mise en œuvre du décret tertiaire sur le Siège de CMC, Piscine, Maison des Services Publics à Locminé Réalisation des travaux (suivant audits et préconisations) Pour les communes: Appliquer le décret tertiaire pour les bâtiments de plus de 1000 m2 Définir un plan de rénovation des bâtiments à l'échelle de chaque commune selon les bâtiments les plus pertinents (très énergivore très utilisés) en prenant en compte les mesures ERC Travail sur la mutualisation des travaux de rénovation énergétique (commandes groupées, etc.) entre communes en s'appuyant sur le programmes ACTEE (accompagnement des collectivités vers une mutualisation des travaux de rénovation énergétique inter et intr départementaux) et l'Intracting (création d'un fonds dans la comptabilité analytique alloué à la performance énergétique d'u patrimoine immobilier) Suivre les travaux réalisés Pour tous: Intégration des matériaux biosourcés et/ou issu du réemploi ou recyclage dans la conception des travaux de rénovation ou construction Intégration des problématiques de qualité de l'air, ventilation, risque radon et de bonnes pratiques en matière de biodiversité (diagnost biodiversité des bâtiments en amont des projets et mise en place de solutions) Développer la végétalisation aux abords des bâtiments (lien action 4.2.2) Engager les travaux les plus pertinents et priorisés en fonction de critères environnementaux Exemplarité de toute nouvelle construction de bâtiments publics Exemplarité des chantiers de rénovation en terme de tri, réemploi, recyclage (lien action 3.2.1)				
Lien avec d'autres actions ou programmes Lien avec d'autres actions de l'objectif 2 Lien avec d'autres actions du PCAET Action 4.2.2 : Végétaliser et aménager dur Action 3.2.1 : Développer l'éco-exemplarit			rablement l'espace public ité du service public		
	PILO	TAGE DE L'A	Action 1.1.2 : Animer et communiquer au	TOTAL	
	Pilotes/agents référents CMC		Partenaires	Public cible	
Acteurs	Pilote: Bâtiments – 0.1 ETP (bâtiments intercommun 0.1 ETP pour la coordination et lien avec les commun Supports: communes Associés/informés: DGS, DGA	-	Morbihan Energies, ADEME, Bureaux d'Etudes, FNCCR, CERAMA, Banque des territoires	EPCI, communes	
	COUT D	E L'ACTION	(sur 6 ans)		
Budget	Investissements à définir en fonction de l'action 2.4.1	L			
Financement	Etat, ADEME, fonds vert, FNCCR (ACTEE), Banque des territoires (Intracting)				

FICHE ACTION



AXE 2 : RENOVER NOS BATIMENTS DE MANIERE EXEMPLAIRE ET PRODUIRE NOTRE ENERGIE LOCALEMENT OBJECTIF 2.4: DEVELOPPER L'EFFICACITE ET LA SOBRIETE DU PATRIMOINE PUBLIC

Echéance et calendrier 2027-30 : Définition d'un plan de	2027-30 : Définition d'un plan de rénovation des bâtiments de l'EPCI et des communes, engagement des travaux, suivi des consommations						
SUIVI ET EVALUATION							
Indicateur de suivi et d'évaluation Source Valeur cible (2030)							
Nombre de bâtiments rénovés	CMC	6					
Nombre de bâtiments intégrant des matériaux biosourcés	CMC	4					
Nombre de chantier incluant de l'économie circulaire	CMC	2					
Réduction des consommations (%)	CMC	-40					
Nombre de bâtiments construits de manière exemplaire	CMC	Tous					

Incidences environnementales

Incidences potentielles: + (Amélioration potentielle ou faible d'un ou plusieurs enjeux environnementaux territoire)

Mesures ERC:

- (E) Intégrer des objectifs de performance énergie et carbone (ex. : BBC, énergie positive, E+C-...) et d'adaptation au changement climatique
- (E) Former les professionnels au risque Radon et à la qualité de l'air intérieur et extérieur, en particulier lors des travaux de rénovation
- (E, R) Explorer les possibilités de modularité, multifonctionnalité et d'urbanisme transitoire des bâtiments afin d'optimiser la durée de vie et le taux d'usage des bâtiments
- (C) Informer sur les filières de valorisation des déchets issus des travaux de rénovation (réutilisation, recyclage ...)
- (R) Informer sur l'adaptation des bâtiments au changement climatique (confort thermique estival)

Indicateur de suivi environnemental (si incidence négative) : /



ACTION 3.1.1 : COMMUNIQUER ET SENSIBILISER LES USAGERS A LA PREVENTION ET A LA REDUCTION DES DECHETS			ATTENUATION THEMATIQUE: CONSOMMATION D'ENERGIE, POLLUANTS ATMOSPHERIQUES, GAZ A EFFET DE SERRE PERIMETRE: TERRITOIRE DE CENTRE MORBIHAN COMMUNAUTE PORTAGE: CENTRE MORBIHAN COMMUNAUTE PRIORITE: 1				
	DESCRIPTION DE L'ACTION						
Contexte Objectifs et	à ne pas dépasser un certain volume de déchets. • Communication et sensibilisation des usagers						
résultats attendus	Eviter et réduire la produMaîtriser la facture de production	oduction de déchet					
Ce qui est déjà fait ou engagé	Organisation d'animations tout public sur les sujets de prévention et réduction des déchets, et participation également à plusieurs semaine thématiques : « Blavet au Naturel » - mars, Semaine du Développement Durable – juin et Semaine Européenne de Réduction des Déchets novembre Diffusion d'informations et d'articles à travers différents canaux de communication Mise en place de défis citoyens pour accompagner de manière approfondie avec quelques foyers du territoire par an				péenne de Réduction des Déchets -		
	⇒ ACTION EN COURS – A D⇒ ACTION RECURRENTE						
Contenu de l'action	En prenant en compte les mesures ERC: Poursuivre l'identification des acteurs locaux de l'économie circulaire afin d'enrichir le réseau de partenaires de la collectivité Organiser un temps de rencontre libre inter-acteurs (speed-meeting, soirée conviviale, petit déjeuner, etc) afin de créer des partenariats durables et des projets ancrés sur le territoire Poursuivre la participation aux trois temps forts suivants : Blavet au Naturel, SERD, SDD, en mobilisant les acteurs locaux en amont Diversifier le catalogue des animations en enrichissant les partenariats avec les acteurs locaux et en participant à des formations Organiser au moins 10 animations sur la thématique, animées en interne ou en externe Consolider la newsletter « Les Eco-news de CMC » : planning de diffusion et régularité Réaliser des vidéos de présentation des initiatives locales intéressantes Réaliser des tutos sur des éco-gestes simples Poursuivre l'organisation de défis citoyen en fonction des problématiques actuelles de la collectivité (défis animés en partenariat avec nos partenaires locaux)						
	Lien avec d'autres programmes de CMC Contrat de Relance et de Transition Ecologique, Projet de territoire, Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés						
Lien avec d'autres actions ou programmes				Action 3.2.2: Accompagner les entreprises et manifestations dans la prévention de leurs déchets Action 5.2.1: Sensibiliser les habitants aux transitions énergétiques et écologiques Action 5.2.2: Sensibiliser et accompagner les entreprises aux transitions énergétiques et écologiques Action 5.3.2: Former les élus et agents aux enjeux climat-air-énergie			
		PILC	OTAGE DE L'A		ax enjeux eminat un energie		
	Pilotes/agents i	référents CMC		Partenaires	Public cible		
Acteurs	<u>Pilote</u> : Déchets (économie circula <u>Supports</u> : / <u>Associés/informés</u> : tous les servi	·		Entreprises, associations, collectivités, usagers	Entreprises, associations, collectivités, usagers		
		COUT	DE L'ACTION	(sur 6 ans)			
Budget	100 € /an (réseau des acteurs loc 2 000 € /an (animation d'ateliers) 3 000 € /an (défi) Soit 30 600 €	•					
Financement	Fonds européens, Etat, Région, Département, ADEME						
Echéance et calendrier	2025-2030						
		SUI	VI ET EVALU	ATION			
Indicateur	de suivi et d'évaluation	Source		Valeur cible	(2030)		
Nombre de rencontre	es inter-acteurs			6			
Nombre de réunions	thématiques			6			
Nombre de newsletters diffusées CMC			36				

FICHE ACTION



Nombre de vidéos diffusées sur les gestes de préventions des déchets		6				
Nombre de points presse organisés		24				
Nombre d'usagers sensibilisés (ayant assisté à au moins une action organisée par le service)		600				
Nombre de temps forts organisés		18				
Nombre d'animations organisées		60				
Nombre de défis animés		6				
	Incidences environnementales					
Incidences potentielles: ++ (Amélioration significative d'un ou plusieurs enjeux environnementaux territoire)						
Préconisation et mesures ERC (Eviter, Réduire, Compense	er):/ Indicateur	de suivi environnemental (si incidence négative)				



Contrat de Relance et de Transition Ecologique, Projet de territoire, Plan de

Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés

AXE 3: VALORISER NOS RESSOURCES LOCALEMENT
ORIECTIE 3: 1: DIMINUTER NOTRE PRODUCTION DE DECHETS SUR LE TERRITOIRE

Lien avec d'autres

Lien avec d'autres programmes de CMC

actions

programmes

		ATTENUATION						
ACTION 3.1.2	: PREVENIR ET VALORISER NOS BIODECHETS	THEMATIQUE: CONSOMMATION D'ENERGIE, POLLUANTS ATMOSPHERIQUES, GAZ A EFFET DE SERRE						
AC11011 3:1:12	ALIMENTAIRES ET VEGETAUX	PERIMETRE: TERRITOIRE DE CENTRE MORBIHAN COMMUNAUTE PORTAGE: CENTRE MORBIHAN COMMUNAUTE PRIORITE: 1						
DESCRIPTION DE L'ACTION								
	En 2022, le taux d'équipement en composteur inc	dividuel sur CMC est de 40%. La promotion du compostage est une action que mène la						
	bioseaux associés est gratuite pour l'habitant. Aucu Le parc immobilier de la collectivité est composé en En raison de la politique de prévention menée depui	s plusieurs années, du taux d'équipement en composteur individuel du territoire, des retours ent du dispositif, il a été décidé que la promotion du compostage individuel serait la seule						
Contexte								
	e à la typologie des habitations, le service gestion et prévention des déchets a opté pour : ostage partagé seulement pour les petits collectifs stage en établissement seulement pour les entreprises volontaires hors centre-ville ou hyper plémentarité d'une collecte en porte en porte pour les professionnels es biodéchets en PAV seulement pour les gros collectifs. Ils sont présents exclusivement dans Plumelec. L'hypothèse de dotation est la suivante : 1 PAV / 100 foyers bénéficiaires a PAV seulement pour les entreprises en centre-ville ou hyper centre, pour les communes de vec la dotation suivante : 1PAV/5 professionnels volontaires							
	Atteindre un taux d'équipement de compos	•						
Objectifs et résultats attendus	 Atteindre un taux de pratique du compostage de 75% en 2024 (il a été estimé en 2022 que 25% des foyers composteraient sans équipement fourni par CMC) Equiper 100% des petits collectifs (<15 logements) en pavillon de compostage et 100% des gros collectifs (>15 logements) en points d'apport volontaire biodéchets Proposer un système de tri à la source pour les professionnels volontaires 							
	Promotion du compostage individuel et collectif	lonne privative ont une solution de tri à la source (compostage ou collecte)						
Ce qui est déjà fait ou engagé	Promotion du compostage en établissement pour les entreprises volontaires et collecte séparée en PAV ou porte-à-porte des entreprises							
	 ⇒ ACTION EN COURS – A DEVELOPPER ⇒ ACTION RECURRENTE 							
	 déchets verts (communes + habitants) Accompagner techniquement les services t formations, réalisation de diagnostic des pra Créer des synergies professionnelles sur les Poursuivre la formation des restaurants sco Accompagner les professionnels et les habit 							
Contenu de l'action	 en petit habitat collectif (<15 logements) Créer un réseau des citoyens composteurs en Réaliser une enquête à n+1 sur le fonctionne Poursuivre la promotion du compostage en Poursuivre la collecte séparée en point d'ap Locminé, Saint Jean Brevelay, Plumelec Poursuivre une collecte séparée en point en proposer en porte à porte pour les profession Développer la pratique zéro déchets verts : Poursuivre l'organisation des campagnes te usagers une solution de broyage de leurs définition Favoriser la pratique du broyage de proximi 	ge individuel pour les usagers en habitat individuel et le compostage partagé pour les usagers et proposer au moins deux réunions ou formations par an ement des aires de compostage partagé installées auprès de tous les foyers bénéficiaires établissement pour les entreprises volontaires port volontaire pour les usagers en gros habitat collectif (>15 logements) sur les communes d'apport volontaire pour les professionnels en centre-ville et hyper-centre volontaires et onnels hors centre-ville et hyper-centre volontaires et onnels hors centre-ville et hyper-centre volontaires et centre vers difficilement valorisables sur place sans broyeur té pour les habitants via un système d'incitation financière aluer l'évolution des pratiques et les besoins en nouvelles formations des services techniques						

FICHE ACTION



	Lien avec d'autres actions du PCA	LET	Action 3.2.2: Accompagner les entreprises et manifestations dans la prévention de leurs déchets Action 5.2.1: Sensibiliser les habitants aux transitions énergétiques et écologiques Action 5.2.2: Sensibiliser et accompagner les entreprises aux transitions énergétiques et écologiques Action 5.3.2: Former les élus et agents aux enjeux climat-air-énergie	
		PILOTAGE DE L'ACT	TON (sur 6 ans)	
	Pilotes/agents r	éférents CMC	Partenaires	Public cible
Acteurs	<u>Pilote</u> : Déchets (économie circula <u>Supports</u> : / <u>Associés/informés</u> : Services Tech		Entreprises, associations, communes, gestionnaires de restauration scolaire, SITTOMMI, agriculteurs, professionnels du paysage	Tout public
		COUT DE L'ACTIO	N (sur 6 ans)	
Budget	66 000 € (compostage individuel) 6 540 € (compostage partagé) – 1 1 440 € (compostage en établisser 600 € (PAV collectif) – 100 € /an 3 300 € (PAV entreprises) - 2025 81 792 € (campagne-test et de bro 6 000 € (formation communes) – 3 6 500 € (accompagnement des pro Soit 172 172 €	540 en 2025 puis 1 000 € /ar ment) – 240 € /an oyage de proximité) – 13 632 1 000 € /an		
Financement	Fonds européens, Etat, Région, dé	partement, ADEME		
Echéance calendrier	et 2025-30			
		SUIVI ET EVA	LUATION	
Indicate	eur de suivi et d'évaluation	Source	Valeur cible (20	30)
Quantité de biodéchets collectés (tonne) (/an)			150	
Nombre de réunio	ons espaces verts organisées (/an)		2	
Nombre d'opérati	ions broyage (/an)		24	
Nombre d'usagers	s bénéficiaires (/an)		2 500	
Nombre d'usagers	s sensibilisés (/an)		1 000	
Nombre de PAV ir	nstallé (/an)		10	
Nombre de restau	urants scolaires accompagnés (/an)		2	
Nombre de syn (/an)	ergies interprofessionnelles créées		10	
	ssionnels accompagnés (/an)		50	
Nombre d'élèves sensibilisés (/an)			20	
		Incidences enviro	nnementales	
Incidences poten	tielles : + (Amélioration potentielle ou	faible d'un ou plusieurs enjet	ux environnementaux territoire)	
Préconisation et mesures ERC (Eviter, Réduire, Compenser): (E) Inclure les acteurs du territoire dans la réflexion sur la valorisation locale du broyat (paysagistes, scieries, agriculteurs) Indicateur de suivi environnemental (si incidence négative): /				



ACTION 3.1.3 : FAVORISER LA REPARATION ET PERMETTRE L'ACCES AUX BIENS DE SECONDE MAIN				ON E : CONSOMMATION D'ENERGIE, POLLUANT TERRITOIRE DE CENTRE MORBIHAN COMMU ENTRE MORBIHAN COMMUNAUTE	
		DESCRIE	PTION DE L	ACTION	
Contexte	A l'heure de l'urgence climatique, il est primordial de réduire nos déchets, de préserver nos ressources naturelles et de changer de réflexes. Aussi, la réparation réduit notre empreinte écologique tout en s'inscrivant dans une dynamique économique vertueuse, mais aussi de satisfaction et gratification personnelles. Il est donc temps de déconstruire les habitudes et les pratiques de consommation jetable pour se tourner vers une consommation plus durable. CMC dispose d'une recyclerie communautaire sur la commune de Locminé, ainsi qu'un espace de dépose réemploi dans chaque déchetterie.				
Objectifs et résultats attendus	 Soutenir les initiatives existantes et essaimer les bonnes pratiques Permettre l'accès à tous à des services locaux de réemploi Diminuer la quantité d'ordures ménagères Proposer une pratique alternative pour les jeunes parents Mettre en avant les initiatives locales Favoriser les changements de mode de consommation 				
Ce qui est déjà fait ou engagé	Kit de couches lavables à disposit Soutien technique du repair café Actions de la recyclerie Ateliers réemploi lors de la SERD	·			
Contenu de l'action Lien avec d'autres actions ou	professionnels Soutenir l'émergence et la pérennité de structures favorisant le réemploi sur le territoire : sur la base de convention avec les partenaires, permettre un accès au contenu de la benne réemploi en déchetterie, soutenir sur la communication et mettre à disposition du temps pour organisation des évènements, possibilité sur demande et justificatif de soutiens financiers Promouvoir l'utilisation des couches lavables auprès des jeunes parents, avec le prêt de 4 kit de couches, et du système de consigne du verre (Distro et Bout' à Bout') Organiser un événement biannuel sur le réemploi pour mettre en avant la pratique du réemploi sur le territoire (salon du réemploi) Organiser des événements de matériauthèques éphémères en lien avec les entreprises locales volontaires Contrat de Relance et de Transition Ecologique, Projet de territoire, Plan de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés				
programmes	Lien avec d'autres actions du PC	AET		Action 5.2.1 : Sensibiliser les habitant écologiques Action 5.2.2 : Sensibiliser et accompag énergétiques et écologiques Action 5.3.2 : Former les élus et agents a	ner les entreprises aux transitions
		PILOT	AGE DE L'A		
	Pilotes/agents	référents CMC		Partenaires	Public cible
Acteurs	<u>Pilote :</u> Déchets (économie circula <u>Supports :</u> / <u>Associés/informés :</u> EFFSI	aire) – 0.1 ETP		Associations, recycleries, entreprises acteurs du réemploi, entreprises	Tout public
		COUT DE	L'ACTION (sur 6 ans)	
Budget	12 000 € (soutien aux projets) – 2 000 € /an 10 000 € (évènement bi-annuel) – 3 000 € en 2026, 2028 et 2030 6 000 € (matériauthèque) – 1 000 € /an Soit 27 000 €				
Financement	Fonds européens, Etat, Région, d	épartement, ADEME,	CCI, CMA		
Echéance et calendrier	2025-30				
		SUIVI	ET EVALUA	ATION	
Indicateur	de suivi et d'évaluation	Source		Valeur cible	(2030)

FICHE ACTION



Système de soutien financier			Mis en place			
Nombre de projets soutenus (an)			1			
Nombre de personnes sensibilisées (/évènement)			150			
Nombre de salon du réemploi organisés			3			
Nombre de partenaires (/évènement)			10			
Nombre de mathériauthèques organisées (/an)			1			
Réseau local			Crée et actif			
	Incidences environnementales					
Incidences potentielles : ++ (Amélioration significative d'un ou plusieurs enjeux environnementaux territoire)						
Préconisation et mesures ERC (Eviter, Réduire, Compenser) : / Indicateur de			uivi environnemental (si incidence négative) : /			



100

AXE 3 : VALORISER NOS RESSOURCES LOCALEMENT
OBJECTIF 3.2 : ACCOMPAGNER L'EMERGENCE DE FILIERE DE REEMPLOI ET CREER DES COOPERATIONS SUR L'ECONOMIE CIRCULAIRE

Nombre d'agents sensibilisés (en %)

ACTION 3.2.1 : DEVELOPPER L'ECO-EXEMPLARITE DU SERVICE PUBLIC			ATTENUATION THEMATIQUE: CONSOMMATION D'ENERGIE, POLLUANTS ATMOSPHERIQUES, GAZ A EFFET DE SERRE PERIMETRE: CENTRE MORBIHAN COMMUNAUTE - COMMUNES PORTAGE: CENTRE MORBIHAN COMMUNAUTE PRIORITE: 1			
		DESCI	RIPTION DE I	ACTION		
Contexte	Centre Morbihan Communauté souhaite développer l'éco-engagement de ses services et ses communes, à travers sa politique environnementale.					
Objectifs et résultats attendus	 Améliorer la gestion et la prévention des déchets au sein du service public Favoriser les échanges de bonnes pratiques et la mutualisation de matériel Favoriser l'usage du réemploi au sein de CMC et des communes 					
Ce qui est déjà fait ou engagé	CMC a lancé un Appel à Mani intercommunaux en 2021 Formation des élus et agents (DGS			l'intégration de critères d'écoconstruct que	ion des chantiers communaux et	
Contenu de l'action	 Sensibiliser les age Réaliser des pré-des compagner à la Intégrer des critères d'écce Favoriser la mutualisa Etablir un recense déchets Créer un réseau des pour les agents des pour les agents des Etudier la possibil Etablir un protocole les acha Intégrer dans les acha Assurer l'exemplarité 	ité et les commune ents et élus aux enj liagnostics ressourc mise en œuvre de conomie circulaire d tion et le réemploi ement des biens mo d'échanges et de m es services techniquité d'une mise à dis ors du renouvellem ets de fourniture du des chantiers de ré	jeux environices dans l'ens s pistes d'am dans les mare des biens mobiliers et im utualisation ues de CMC esposition de dent mobilier u matériel issiénovation en	chés publics (cf action 5.3.1): publiers et immobiliers publics : mobiliers que possèdent CMC et/ou les co pour les services techniques via l'organisa et des communes et la création d'un catalo ces biens pour les acteurs locaux, via une o pour favoriser le réemploi des biens utilise u du réemploi (parc informatique, etc.) terme de tri et recyclage des déchets du l poursuivre l'action engagée avec l'AMI (lie	mmunes à la suite du pré-diagnostic ation au moins d'une réunion par an ague charte de mise à disposition és (don) BTP, l'intégration du réemploi et des en action 2.4.2)	
	Lien avec d'autres programmes d	e CMC		Contrat de Relance et de Transition Ecologique, Projet de territoire, Plan de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés		
Lien avec d'autres actions ou programmes				Action 3.2.2 : Communiquer et sensibiliser les usagers à la réduction des déchets Action 3.1.1 : Accompagner le personnel de la restauration collective dans le cadre de la Loi Egalim Action 5.3.1 : Verdir la commande publique en systématisant les critères environnementaux Action 5.3.2 : Former les élus et les agents aux enjeux climat-air-énergie		
		PILO	OTAGE DE L'A			
	Pilotes/agents re	éférents CMC		Partenaires	Public cible	
Acteurs	<u>Pilote</u> : Déchets (économie circula <u>Supports</u> : TTC – 0.05 ETP <u>Associés/informés</u> : Tous les servio	·		associations, entreprises, communes, SITTOMMI	associations, entreprises, communes, SITTOMMI	
		COUT	DE L'ACTION	(sur 6 ans)		
Budget	1000€ /an pendant 2 ans (formati 50 € /an pendant 6 ans (réunions) Soit 2 300 €					
Financement	Fonds européens, Etat, Région, dé	partement, ADEMI	E			
Echéance et calendrier	t 2025-30					
		SUI	VI ET EVALU	ATION		
Indicateur	de suivi et d'évaluation	Source		Valeur cible	(2030)	
Nombre de bâtiment	s audités (%)			100		
Nombre d'animations	s réalisées à l'intention des agents			12		
Nombre d'agents sensibilisés (en %)		CMC		100		

FICHE ACTION



AXE 3 : VALORISER NOS RESSOURCES LOCALEMENT
OBJECTIF 3.2 : ACCOMPAGNER L'EMERGENCE DE FILIERE DE REEMPLOI ET CREER DES COOPERATIONS SUR L'ECONOMIE CIRCULAIRE

Nombre d'agents passant des MP formés (en %)			100				
Nombre de rencontres organisées			6				
Nombre de give-box installées			6				
Incidences environnementales							
Incidences potentielles : +							
Préconisation et mesures ERC (Eviter, Réduire, Compenser) : / Indica			suivi environnemental (si incidence négative) : /				

FICHE ACTION



AXE 3 : VALORISER NOS RESSOURCES LOCALEMENT
OBJECTIF 3.2 : ACCOMPAGNER L'EMERGENCE DE FILIERE DE REEMPLOI ET CREER DES COOPERATIONS SUR L'ECONOMIE CIRCULAIRE

			ATTENUATION		CS ATMOSPHERIOUES CAZ A FEFET DE	
ACTION 3.2.2 : ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES ET LES MANIFESTATIONS DANS LA PREVENTION DE LEURS DECHETS			THEMATIQUE: CONSOMMATION D'ENERGIE, POLLUANTS ATMOSPHERIQUES, GAZ A EFFET DE SERRE PERIMETRE: ENTREPRISES ET MANIFESTATIONS			
			PORTAGE : 0 PRIORITE : 1	ENTRE MORBIHAN COMMUNAUTE	HAN COMMUNAUTE	
DESCRIPTION DE L'ACTION						
Contexte	Centre Morbihan Communauté fait le choix d'accompagner les entreprises afin d'atteindre les objectifs de réduction des déchets et de les accompagner à la mise en œuvre d'actions.					
Objectifs et résultats attendus	 Améliorer la gestion la prévention et le tri des déchets Favoriser la montée en compétence des entreprises et aider à la mise en œuvre de synergie inter-entreprises Diminuer la production des déchets lors des manifestations Favoriser le développement de nouvelles initiatives 					
Ce qui est déjà fait ou engagé	Cf action 5.2.2					
Contenu de l'action Lien avec d'autres actions ou						
programmes	Lien avec d'autres actions du PCAET			Action 5.2.1: Sensibiliser les habitants aux transitions écologiques et énergétiques Action 5.2.2: Sensibiliser et accompagner les entreprises aux transitions écologiques et énergétiques		
		PIL	OTAGE DE L'A	CTION		
	Pilotes/agents référents CMC			Partenaires	Public cible	
Acteurs	<u>Pilote</u> : Déchets (économie circulaire) – 0.5 ETP <u>Supports</u> : service développement économique – 0.2 ETP (inclus à l'action 5.2.2) <u>Associés/informés</u> : TTC			entreprises, associations, partenaires institutionnels et financiers, SITTOMMI	associations, entreprises, communes, usagers, commerçants	
		соит	DE L'ACTION	(sur 6 ans)		
Budget	1 500 € /an (formations sur économie circulaire) – intégré à la fiche action 5.2.2 1 000 € /an (formations déchets) 500 € /an (vrac) Soit 9 000 €					
Financement	Fonds européens, Etat, Région, département, ADEME					
Echéance et calendrier	2025-30					
SUIVI ET EVALUATION						
Indicateur de suivi et d'évaluation Source			e	Valeur cible (2030)		
Nombre d'entreprises accompagnées (gestion déchets)		СМС		90		
Nombre de salariés formés (gestion déchets)				600		
Nombre de synergies mises en œuvre				18		

FICHE ACTION



AXE 3 : VALORISER NOS RESSOURCES LOCALEMENT
OBJECTIF 3.2 : ACCOMPAGNER L'EMERGENCE DE FILIERE DE REEMPLOI ET CREER DES COOPERATIONS SUR L'ECONOMIE CIRCULAIRE

Nombre formations organisées (économie circulaire)		12				
Nombre d'entreprises sensibilisées (éco-conception)		30				
Nombre de formations organisées (manifestations)		12				
Nombre de bénévoles sensibilisés		300				
Nombre de manifestations bénéficiaires d'équipements mutualisés (/an)		10				
Nombre de commerçants engagés		65				
Nombre de porteurs de projets accompagnés		30				
Incidences environnementales						
Incidences potentielles : +						
Préconisation et mesures ERC (Eviter, Réduire, Compenser): (R) Intégrer les démarches de flux logistique, approvisionnement de produits et freight Indicateur de suivi environnemental (si incidence négative):/						

FICHE ACTION

Centre

MORBIHAN

Communauté

5

AXE 3 : VALORISER NOS RESSOURCES LOCALEMENT
OBJECTIF 3.3 : FAVORISER LES CIRCUITS COURTS ALIMENTAIRES

Nombre de partenariats crées entre restaurations

collectives et producteurs

ACTION 3.3.1 : ACCOMPAGNER LE PERSONNEL DE LA RESTAURATION COLLECTIVE DANS LE CADRE DE LA LOI EGALIM PORTAGE : CENTRE MORBIHAN COMMUNAUTE PRIORITE : 1								
	DESCRIPTION DE L'ACTION							
Contexte	Avec un quart de l'empreinte carbone des Français, l'alimentation constitue l'un des premiers postes responsables des émissions de gaz à effet de serre, avec le transport et le logement. CMC a été engagée dans un Plan Alimentaire Territorial (PAT) et de ce fait souhaite poursuivre son travail avec les communes du territoire sur les circuits courts et la restauration collective. La restauration collective concerne : la restauration scolaire, les centre de loisirs et les crèches, les services de restauration à domicile, la							
Objectifs et résultats attendus	Aider à atteindre les objeRéponse aux nouvelles at	 restauration collective dans les établissements comme les entreprises et les EHPAD. Aider à atteindre les objectifs de la loi Egalim notamment les 20% de produis bio dans la restauration scolaire Réponse aux nouvelles attentes des consommateurs : respect de l'environnement, soutien à l'économie locale Promouvoir les produits locaux ainsi que les bénéfices économiques pour les agriculteurs locaux 						
Ce qui est déjà fait ou engagé	Engagement de CMC dans le Plar en janvier 2024	n Alimentaire du Centre Bretagne	: accompagnement notamment des cuisi	niers de la restauration scolaire – fin				
Contenu de l'action	 ⇒ ACTION A RELANCER ⇒ ACTION RECURRENTE ⇒ ACTION RECURRENTE ⇒ Actions à destination des gestionnaires de restaurations scolaires et les restaurations collectives gérées par l'EPCI (multiaccueils/centre de loisirs: Gestion directe : Former aux achats de proximité et de saison et aux nouvelles pratiques alimentaires Gestion concédée : mettre à disposition des outils permettant d'avoir un cahier des charges avec des préconisations spécifiques, mise en place d'ateliers collectifs pour les gestionnaires et élus sur la rédaction de leur cahier des charges et le suivi des marchés, proposer des réunions et retours d'expériences sur le retour en régie Proposer un accompagnement spécifique et individuel pour les communes du territoire en fonction de leurs besoins propres (2 communes par an) Organiser des actions de prévention et réduction des déchets alimentaires en restauration collective (lien avec action 3.1.2) Organiser des formations sur la pause méridienne, éduquer les enfants aux goûts et aux fruits/légumes de saison > Actions à destination des gestionnaires des autres restaurations collectives : Mobiliser les acteurs (entreprises, EPHAD), et identifier les potentiels de sensibilisation et d'actions Réaliser des communications dans les établissements sur la cuisine durable et les produits locaux Organiser des animations en partenariat avec des structures spécialisées Organiser des actions de prévention et réduction des déchets alimentaires en restauration collective (lien avec action 3.1.2) > Mener une réflexion de mise en œuvre d'un Plan Alimentaire Territorial à l'échelon local avec la réalisation d'une étude des flux entrant-sortant et les possibilités de relocalisation (perspectives d							
Lien avec d'autres	Lien avec d'autres programmes o	de CMC	Projet de territoire, PLPDMA					
programmes	Lien avec d'autres actions du PC	AET	Action 3.1.2 : Prévenir et valoriser nos bio Action 3.3.2 : Développer les circuits cou Action 3.3.3 : Sensibiliser à une alimenta	rts				
		PILOTAGE DE L'A	CTION					
	Pilotes/agents	référents CMC	Partenaires	Public cible				
Acteurs	<u>Pilote :</u> TTC – 0.05 ETP <u>Supports :</u> Déchets (économie cir <u>Associés/informés :</u> développeme		producteurs locaux, Equalianse, Association « les pieds dans le plat », cuisiniers experts, CAB, GAB, Mutualité française de Bretagne, etc.	Gestionnaires de restauration collective				
		COUT DE L'ACTION	(sur 6 ans)					
Budget	10 000 € /an (formations/ateliers + accompagnement des communes) 20 000 € (étude) - 2026 Soit 80 000 €							
Financement Echéance et calendrier	Aide d'ingénierie technique de la CMA : Valoriser les produits alimentaires locaux auprès de l'ensemble des acteurs de votre territoire Financement de la Banque des territoires : Accompagner les projets de l'économie circulaire, alimentation, circuits courts et 2024 : Mise en place des ateliers collectifs pour la gestion concédée 2025-2030 : formations, accompagnement, étude (2026)							
SUIVI ET EVALUATION								
Indicateur	de suivi et d'évaluation	Source	Valeur cible	(2030)				
Nombre de cantines accompagnées CMC			12					

CMC

FICHE ACTION



AXE 3 : VALORISER NOS RESSOURCES LOCALEMENT
OBJECTIF 3.3 : FAVORISER LES CIRCUITS COURTS ALIMENTAIRES

Nombres d'animations réalisées avec les restaurations collectives privées	СМС	5			
Etude sur la mise en place d'un PAT	СМС	réalisé			
Incidences environnementales					
Incidences potentielles: ++ (Amélioration significative d'un ou plusieurs enjeux environnementaux territoire)					
Mesures ERC : /	Indicateur de	suivi environnemental (si incidence négative) : /			

FICHE ACTION



AXE 3 : VALORISER NOS RESSOURCES LOCALEMENT
OBJECTIF 3.3 : FAVORISER LES CIRCUITS COURTS ALIMENTAIRES

Nombre d'actions de communication réalisées

		THEMATIQU	ON/ADAPTATION E: GAZ A EFFET DE SERRE, CONSO	MMATION D'ENERGIE, POLLUANTS		
ACTION 3.5	3.2 : DEVELOPPER LES CIRCUITS	PERIMETRE :	PRODUCTIONS ARTISANALES LOCALES ENTRE MORBIHAN COMMUNAUTE			
		DESCRIPTION DE L	'ACTION			
Contexte		ogement. CMC a été engagé da	n constitue l'un des premiers postes respo ns un Plan Alimentaire Territorial et de ce ration collective.	_		
Objectifs et résultats attendus	 Pérenniser et soutenir le Promouvoir les produits Développer les approvisie 	secteur agricole locaux et bas-carbone				
Ce qui est déjà fait ou engagé	Création d'un magasin de produc Répertoire des marchés et produ					
	 ⇒ ACTION A LANCER ⇒ ACTION RECURRENTE 					
Contenu de l'action	 Compléter la cartographie existante des productions artisanales locales Valoriser les producteurs locaux existants et à venir auprès des habitants et de la restauration collective (vidéos de producteurs, paniers locaux distribués aux habitants/touristes, articles de communication, évènements divers, etc.) – lien avec actions 3.3.1 et 3.3.3 Permettre le développement des circuits courts : Accompagner la mise en place de marchés de producteurs locaux, drives fermiers, AMAP, magasins de producteurs, épiceries associatives (foncier et aides à l'installation et réorientation vers les structures d'accompagnement) 					
Contenu de l'action	 Réfléchir à l'incitation, à la mutualisation des transports, livraison et espaces de stockage dans le cadre du développement de l'économie circulaire Promouvoir des documents d'urbanisme compatibles avec des projets d'installations agricoles s'inscrivant dans les circuits courts (zones de maraîchages inconstructibles, lisières des villes, etc.) – lien avec action 4.2.1 Identifier les zones agricoles éligibles au développement de circuits courts 					
	 Identifier le rôle et le acteurs) 	s missions des structures d'accon atelier d'intelligence collective	npagnement pour réorienter au mieux les sur la valorisation des produits dans les			
	Lien avec d'autres programmes d	de CMC	Projet de territoire, PLPDMA			
Lien avec d'autres actions ou programmes	Lien avec d'autres actions du PC	AET	Action 3.3.1 : Accompagner le personnel de la restauration collective dans le cadre de la Loi Egalim Action 3.3.3 : Sensibiliser à une alimentation durable et locale Action 3.4.2 : Aider à l'installation-transmission des exploitations agricoles Action 4.2.1 : Intégrer des enjeux Climat Air Energie dans le PLU(i) et dans les opérations d'aménagement Action 4.2.2 : Mener des opérations de renaturation en zone urbaine et naturelle			
		PILOTAGE DE L'A	CTION			
	Pilotes/agents	référents CMC	Partenaires	Public cible		
Acteurs	<u>Pilote</u> : Développement Economic <u>Supports</u> : TTC – 0.02 ETP (control tourisme, communication – 0.01 <u>Associés/informés</u> : Aménageme circulaire)	ommunication et animation), ETP	producteurs locaux, Equalianse, association « les pieds dans le plat », cuisiniers experts, CAB, GAB 56, etc.	producteurs, consommateurs		
		COUT DE L'ACTION ((sur 6 ans)			
Budget	2 000 € /an 30 000 € /an (accompagnement – intégré à la fiche action 3.4.1) Soit 8 000 €					
Financement	Aide d'ingénierie technique de la CMA : Valoriser les produits alimentaires locaux auprès de l'ensemble des acteurs de votre territoire Financement de la Banque des territoires : Accompagner les projets de l'économie circulaire, alimentation, circuits courts					
Echéance et calendrier	2027-2030					
SUIVI ET EVALUATION						
Indicateur	de suivi et d'évaluation	Source	Valeur cible	: (2030)		
Nombre de projets accompagnés CMC			3			

 CMC

6

FICHE ACTION



AXE 3 : VALORISER NOS RESSOURCES LOCALEMENT
OBJECTIF 3.3 : FAVORISER LES CIRCUITS COURTS ALIMENTAIRES

Nombre de mise à jour de la cartographie	СМС	2						
Incidences environnementales								
Incidences potentielles : ++ (Amélioration significative of	Incidences potentielles: ++ (Amélioration significative d'un ou plusieurs enjeux environnementaux territoire)							
Mesures ERC: (R) Accompagner les producteurs locaux aux différentes et encourager la diversification de la production	filières de vente Indicateur de s	suivi environnemental (si incidence négative) : /						



2

AXE 3 : VALORISER NOS RESSOURCES LOCALEMENT
OBJECTIF 3.3 : FAVORISER LES CIRCUITS COURTS ALIMENTAIRES

Nombre de défi mis en place

ACTION 3.3.3 : SENSIBILISER A UNE ALIMENTATION DURABLE ET LOCALE ATTENUATION/ADAPTATION THEMATIQUE : GAZ A EFFET DE SERRE, POLLUANTS ATMOSPHERIQUES PERIMETRE : TERRITOIRE DE CENTRE MORBIHAN COMMUNAUTE PORTAGE : CENTRE MORBIHAN COMMUNAUTE PRIORITE : 1							
DESCRIPTION DE L'ACTION							
Contexte	L'alimentation durable, c'est l'ensemble des pratiques alimentaires qui visent à nourrir les êtres humains en qualité et en quantité suffisante, aujourd'hui et demain, dans le respect de l'environnement, en étant accessible économiquement et rémunératrice sur l'ensemble de la chaîne alimentaire. Elle est l'un des enjeux majeurs de notre siècle, avec le doublement prévu des besoins alimentaires à l'horizon 2050 lié à la hausse démographique mondiale et aux évolutions des régimes alimentaires. Elle représente aujourd'hui environ ¼ des émissions de gaz à effet de serre (GES) d'un français et génère des impacts sur l'eau, les sols, l'air et la biodiversité La majorité d'entre eux sont générés durant l'étape de production agricole, et est également un facteur clé d'une population en bonne santé et peut contribuer à la prévention de maladies répandues dans les pays industrialisés, telles que cancers, maladies cardio-vasculaires, obésité, diabète Dans ce cadre, Centre Morbihan Communauté souhaite poursuivre ses actions en faveur de l'alimentation durable.						
Objectifs et	Développer et promouvoPérenniser et soutenir le	oir les approvisionnements locau secteur agricole	х				
résultats attendus			spect de l'environnement, soutien à l'écon	omie locale			
Ce qui est déjà fait ou engagé	Engagement de CMC dans le Plar	n Alimentaire de Bretagne Centre	e qui a pris fin en janvier 2024				
Contenu de l'action	 ⇒ ACTION A RELANCER ⇒ ACTION RECURRENTE 1. Mise en place d'actions de sensibilisation sur l'alimentation équilibrée et durable - Développer des campagnes de communication grand public (ex. affichages dans les espaces publics, brochures, réseaux sociaux) pour sensibiliser les habitants à l'importance de consommer des produits locaux et de saison - Communiquer sur les événements organisés par les acteurs locaux (Chambre d'agriculture, GAB 56, etc.) - Organiser des animations/ateliers sur la thématique dans le cadre de la stratégie de sensibilisation développée – lien avec action 5.2.1 - Réaliser un guide des producteurs locaux, ou valoriser les producteurs locaux – lien avec action 3.3.1 - S'appuyer sur les actions engagées par la Chambre ou le GAB56 et développer des partenariats pour organiser des animations/événements 2. Formation et mise en œuvre de Défis Foyers à Alimentation Positive 						
Lien avec d'autres actions ou programmes	Action 3.1.2. Trevenin et valoriser nos biodechets alimentaries et vegetat						
		PILOTAGE DE L'A	énergétiques ACTION				
	Pilotes/agents	rófóronts CMC	Partenaires	Public cible			
Acteurs	Pilote: TTC – 0.05 ETP Supports: Déchets (économie c Associés/informés: /		Producteurs locaux, Equalianse, Association « les pieds dans le plat », cuisiniers experts, CAB, GAB, Mutualité française de Bretagne, etc.	Tout public			
		COUT DE L'ACTION	(sur 6 ans)				
Budget	15 000 € (défi – renouvelé 2 fois – 2026, 2028 et 2030) Animations/ateliers – intégré au budget de l'action 5.2.1 Soit 45 000 €						
Financement	ARS, Etat/DRAAF, ADEME, Département, Région, Mutualité française						
Echéance et calendrier	2025-2030						
	SUIVI ET EVALUATION						
Indicateur	de suivi et d'évaluation	Source	Valeur cible	(2030)			
Nombre de personne	es sensibilisées	СМС	600				
Nombre d'animations		СМС	12				
	ts relayés ou co-organisés	СМС	12				

 CMC

FICHE ACTION



AXE 3 : VALORISER NOS RESSOURCES LOCALEMENT
OBJECTIF 3.3 : FAVORISER LES CIRCUITS COURTS ALIMENTAIRES

Incidences environnementales				
Incidences potentielles: ++ (Amélioration significative d'un ou plusieurs enjeux environnementaux territoire)				
Mesures ERC : / Indicateur de suivi environnemental (si incidence négative) : /				

FICHE ACTION



AXE 3 : VALORISER NOS RESSOURCES LOCALEMENT
OBJECTIF 3.4 : ACCOMPAGNER LES PROFESSIONNELS AGRICOLES DANS LEURS PRATIQUES

		ATTENUATION/ADAPTATION						
	ENCOURAGER L'ADAPTATION DU SECTEUR AUX EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE	THEMATIQUE: GAZ A EFFET DE SERRE, ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE, POLLUANTS ATMOSPHERIQUES, STOCKAGE CARBONE, EAU, BIODIVERSITE, PRODUCTIONS BIOSOURCEES PERIMETRE: AGRICULTEURS DE CENTRE MORBIHAN COMMUNAUTE						
		PORTAGE : CENTRE MORBIHAN COMMUNAUTE PRIORITE : 1						
DESCRIPTION DE L'ACTION								
	La combinaison des pratiques à faible impact envir	ronnemental, voire à impact positif (biodiversité, carbon	e. eau), et la consommation locale					
Contexte	apparaît idéale dans le contexte climatique, social e et agricultrices partiront à la retraite au cours de la du territoire notamment face au défi climatique.	et inflationniste actuel. Si l'on prend en considération le f décennie, il devient alors primordial de soutenir et d'acc	ait que nombre de nos agriculteurs					
Objectifs et résultats attendus	 Accompagner les nouvelles installations de filières sur le territoire Accompagner les agriculteurs dans la mise en place d'actions d'amélioration des pratiques agricoles Améliorer la performance économique des exploitations agricoles Préparer l'agriculture au changement climatique Développer la séquestration carbone, améliorer de la qualité de l'air et baisser les émissions Préserver les ressources en eau et les sols 							
Ce qui est déjà fait ou engagé	Diagnostic agricole (étude ERC dans le cadre de l'ex	tension de la zone d'activités de KERANNA) - 2020						
⇒ ACTION A LANCER ⇒ ACTION RECURRENTE								
	 Valider et planifier un programme d'actions adapté aux attentes des agricultrices et agriculteurs du territoire (suite à l'étude ERC réalisée) ⇒ Actions collectives sur thématiques énergie/climat, échanges parcellaires, eau 							
	 ⇒ Approfondissement du diagnostic réalisé et des mesures prévues ➤ Identifier la solution d'ingénierie nécessaire à la mise en place du plan d'actions (ingénierie interne ou externe) 							
	 Accompagner l'évolution des pratiques agricoles et l'adaptation au changement climatique pour Instaurer une dynamique locale de changement des pratiques des exploitations agricoles sur le territoire avec la mise en place d'actions du type : 							
	- Organisation de rendez-vous techniques collectifs							
	pratiques-respectueuses de l'environnement							
Contenu de l'action	 Formation/sensibilisation sur l'agroécologie, la préservation des sols et la diminution du travail du sol, gestion optimale des prairies (pâturage tournant dynamique), optimisation de la fertilisation azotée, gestion de l'eau (économies, gestion et préservation), économie d'énergies, agriculture de conservation des sols, réduction des produits phytosanitaires, des émissions d'ammoniac et des nitrates 							
	 Identifier / caractériser les pratiques à tester / expérimenter et dégager des pistes d'actions qu'ils pourraient mettre en œuvre via des retours d'expériences notamment Aider à la réalisation de diagnostic au changement de système pour accompagner l'innovation dans le changement de pratiques en 							
	faveur de la qualité de l'eau, de la biodiversité et du climat - Accompagner sur la réduction des consommations d'eau et le stockage/réutilisation de l'eau							
	- Aide à l'engagement de Mesures Agroenvironnementales et Climatiques (MAEC)							
	 Encourager les pratiques de stockage de carbone et en faveur de la biodiversité Accompagner à la mise en place de haies et de plan de gestion des haies 							
	- Informer les agriculteurs sur les optior eaux du Grand Bassin de l'Oust) et pré aux molécules retrouvées	des émissions atmosphériques (ammoniac, phytosanitain ns alternatives à l'utilisation des pesticides en lien avec l'a esenter les résultats du suivi qualité d'eau de Blavet terres ques et mise en valeur des agriculteurs qui pratiquent une	ction des Syndicats Blavet terres et & eaux et SMGBO pour sensibiliser					
Lien avec d'autres actions ou	Lien avec d'autres programmes de CMC	Projet de territoire						
programmes	Lien avec d'autres actions du PCAET	Action 3.3.2 : Développer les circuits court Action 3.3.3 : Sensibiliser à une alimentati Action 3.4.2 : Aider à l'installation-transmi	on durable et locale					
	PIL	LOTAGE DE L'ACTION						
	Pilotes/agents référents CMC	Partenaires	Public cible					
Acteurs	<u>Pilote</u> : TTC - 0.1 ETP <u>Supports</u> : Développement Economique – 0.05 ETP <u>Associés/informés</u> : /	Syndicats de Bassins Versants, GAB 56, CAB, SAFER, INRAe, MSA	Agriculteurs					
	соит	DE L'ACTION (sur 6 ans)						

10 000 € en 2024 puis 20 000 € /an (prestation) **Soit 120 000** € (dont 70 000 de compensation collective ERC)

Budget

FICHE ACTION



AXE 3 : VALORISER NOS RESSOURCES LOCALEMENT
OBJECTIF 3.4 : ACCOMPAGNER LES PROFESSIONNELS AGRICOLES DANS LEURS PRATIQUES

de subventionner les cultures qui ne sont pas adaptées au changement

climatique

Financement	Etat, Région, Agence de l'eau					
Echéance et calendrier	: 2024-25 : validation du programme d'actions 2025-2030 : Mise en place ingénierie – Mise en œuvre des actions					
		SUIVI ET EVALUA	ATION			
Indicateur	Indicateur de suivi et d'évaluation Source Valeur cible (2030)					
Nombre d'agriculteur	rs accompagnés	CMC/CAB/GAB	18			
Nombre de diagnosti	cs réalisés	CMC/CAB/GAB	18			
Nombre d'actions de	sensibilisation et de formations	CMC/CAB/GAB	6			
Surface (ha) ayant f pratique	ait l'objet d'un changement de	CMC/CAB/GAB	A définir			
		Incidences environne	ementales			
Incidences potentielles: ++ (Amélioration significative d'un ou plusieurs enjeux environnementaux territoire)						
Mesures ERC : Encourager l'adaptation des bâtiments d'élevage aux enjeux de dérèglement climatique (isolation, ventilation) (E) En cohérence avec les objectifs de changement de pratique, éviter l'indicateur de suivi environnemental (si incidence négative) : /						

FICHE ACTION



AXE 3 : VALORISER NOS RESSOURCES LOCALEMENT
OBJECTIF 3.4 : ACCOMPAGNER LES PROFESSIONNELS AGRICOLES DANS LEURS PRATIQUES

ACTION 3.4.2 : A	AIDER A L'INSTALLATION-TRANS EXPLOITATIONS AGRICOLES	SMISSION DES	THEMATIQUE POLLUANTS PERIMETRE	ON/ADAPTATION JE: GAZ A EFFET DE SERRE, ADAPTATI ATMOSPHERIQUES, STOCKAGE CARBONE, PI : AGRICULTEURS DE CENTRE MORBIHAN CON CENTRE MORBIHAN COMMUNAUTE	RODUCTIONS BIOSOURCEES
		DES	CRIPTION DE I	'ACTION	
Contexte	la mise en place d'une subventio PCAET. Ce Dispositif d'aides direc	n à destination de tes aux entreprise	es agriculteurs	les agriculteurs qui installent et développ dont les pratiques sont en cohérence av dans le cadre de la convention de partena	ec les objectifs climat-air-énergie du
Objectifs et résultats attendus	 Soutenir les agriculteurs c Renforcer la résilience ali Accompagner et favoriser Renforcer le lien entre les 	mentaire du territ r le renouvelleme	nt des générat	•	
Ce qui est déjà fait ou engagé	Complément d'aide aux agriculteurs (en 2023, 5 agriculteurs ont été aidés)				
Contenu de l'action	 ⇒ ACTION EN COURS – A CONSOLIDER ⇒ ACTION RECURRENTE ➤ Attribuer le complément d'aide aux agriculteurs éligibles : Communiquer autour de l'aide (site internet, presse) Réfléchir à l'intégration de nouveaux critères pouvant conditionner l'aide en fonction des objectifs du PCAET (par exemple, ajout de critères agro-écologiques) Mettre en place les nouveaux critères Accompagner à la transmission des exploitations et au renouvellement des générations – en lien avec la CAB et le GAB 56 (dans le cadre du partenariat mis en place) 				
Lien avec d'autres	Lien avec d'autres programmes de CMC			Projet de territoire	
programmes	Lien avec d'autres actions du PCA	AET		Action 3.3.2 : Développer les circuits cou Action 3.3.3 : Sensibiliser à une alimenta Action 3.4.1 : Encourager l'adaptation d changement climatique	tion durable et locale
		PII	LOTAGE DE L'A		
	Pilotes/agents r	eférents CMC		Partenaires	Public cible
Acteurs	<u>Pilote :</u> Développement Economic <u>Supports :</u> / <u>Associés/informés :</u> TTC	que – 0.05 ETP		Région, CAB, GAB 56	Agriculteurs du territoire
		COUT	DE L'ACTION	(sur 6 ans)	
Budget	20 000 € /an (complément d'aide 30 000 € /an (accompagnement – Soit 120 000 €	•	action 3.4.1)		
Financement	Europe, Etat, Région, autofinance	ment de l'EPCI			
Echéance et calendrier	2025-30				
		SL	JIVI ET EVALU	ATION	
Indicateur	de suivi et d'évaluation	Source	ce	Valeur cible	e (2030)
Nombre d'agriculteur	rs financés (/an)	CMC	2	5	
Mise en place de crité	ères écologiques (au moins 1)	СМО		Réalisé	
		Incide	nces environn	ementales	
Incidences potentiell	es : ++ (Amélioration significative c	d'un ou plusieurs e	enjeux environ	nementaux territoire)	
Mesures ERC: (R) Faciliter l'installation de nouveaux agriculteurs notamment en menant une réflexion sur l'accompagnement à l'installation, l'accès au foncier agricole et au logement agricole (R) Favoriser la reprise des exploitations lors des départs à la retraite pour installer de jeunes agriculteurs plutôt que d'augmenter la taille des exploitations					

FICHE ACTION



AXE 4 : GERER ET VALORISER LA BIODIVERSITE, L'EAU ET LES PAYSAGES
OBJECITF 4.1 : RENFORCER LA PROTECTION DES ESPACES NATURELS, PAYSAGE ET BIODIVERSITE

Nombre d'actions d'écopâturage mises en place

	ATTENUATION/ADAPTATION THEMATIQUE : GAZ A EFFET DE SERRE, EAU, BIODIVERSITE						
4.1.1 : DEVELO	OPPER L'ECOPATURAGE SUR LE	TERRITOIRE		E : CENTRE MORBIHAN COMMUNAUTE CENTRE MORBIHAN COMMUNAUTE			
			PRIORITE : 1				
		DESCR	RIPTION DE L	'ACTION			
Contexte	L'éco-pâturage désigne une méthode de gestion de la biodiversité intégrée respectueuse de l'environnement, où des ruminants sont utilisés pour entretenir les prairies et espaces verts. Cette pratique est également appelée écopastoralisme. Elle ne se limite pas au milieu urbain, pouvant être mise en place sur des plus grandes surfaces lorsque l'obtention de fourrage ne s'avère pas nécessaire. Il s'inscrit dans une volonté actuelle forte de respect des conditions environnementales. Face au réchauffement climatique, une pratique écologique comme celle-ci est forcément plébiscitée. Les principaux avantages de l'éco-pâturage : - sur l'environnement : Entretien d'espace vert, solution alternative et écologique à l'utilisation de produits phytosanitaires ou à l'entretien mécanique des espaces verts, préservation de la biodiversité, promotion des races anciennes, lutte contre les plantes invasives, circuits courts - social/sociétal : simulateur de liens sociaux, amélioration du cadre de vie, solution silencieuse, sensibilisation - économique et politique : image positive dégagée, maîtrise budgétaire CMC souhaite par cette action développer de l'éco-pâturage dans les zones d'activités.						
Objectifs et résultats attendus	Maintien et gestion de la	biodiversité de l'impact environ	_	l'entretien des espaces verts (réduction c	arbone, zéro traitement, fertilisation		
Ce qui est déjà fait ou engagé	Un projet en cours de finalisation Des projets développés dans cert			tivités de KERANNA à Moréac sur certaines stations d'épuration.			
Contenu de l'action	 ⇒ ACTION EN COURS – A CONSOLIDER ET A DEVELOPPER ⇒ ACTION RECURRENTE ➤ Organiser le pilotage de l'action en interne : coordination par VP aux Transitions avec validation du VP au Développement Economique et VP aux travaux Le service TTC s'occupe de la coordination et de la partie administrative/communication/animation autour du projet, les services techniques gèrent l'opérationnel avec le développement économique sur lequel le coût de l'action est impacté Identifier les sites propices à l'écopâturage et définition du périmètre : recenser les espaces verts, les friches ou les zones naturelles qui pourraient bénéficier de l'écopâturage, en fonction de leur taille, de leur végétation, et de leur accessibilité => Expérimentation sur l'extension de la ZA de KERANNA sur 3 ans > Se rapprocher des entreprises proposant des prestations d'écopâturage au niveau local > Mettre en place un cahier des charges précis pour définir les conditions d'utilisation de l'écopâturage (ex. type d'animaux, durée de la période de pâturage, suivi vétérinaire, etc.) > Sélectionner un prestataire et établir un partenariat avec lui pour mettre en place un projet sur validation d'un devis et d'un contrat > Valider le principe et le budget pour chaque nouveau projet en Commission Transitions Energétiques et Ecologiques, informer les commissions Développement Economique et Travaux > Mise en place du matériel nécessaire et des animaux > Informer et sensibiliser les entreprises concernées et les habitants sur les avantages de l'écopâturage (biodiversité, entretien écologique des espaces verts, valorisation des produits locaux) et sur les opérations de pâturage en cours et à venir > Organiser des événements ou des animations autour de l'écopâturage 						
Lien avec d'autres actions ou		de CMC		Projet de territoire			
programmes	Lien avec d'autres actions du PC	AET		Actions de l'axe 4			
		PILO	TAGE DE L'A	CTION			
	Pilotes/agents i	référents CMC		Partenaires	Public cible		
Acteurs	Pilote: TTC = 0.02 FTP			Entreprise d'écopâturage Tout public			
COUT DE L'ACTION (sur 6 ans)							
Budget	17 000 € (expérimentation) – 2024/2026, soit 3 000 € en 2025 et 2026 34 000 € (nouveaux projets) – 2026/2030 Soit 40 000 €						
Financement							
Echéance et calendrier	et 2025-2030						
SUIVI ET EVALUATION							
Indicateur	de suivi et d'évaluation	Source		Valeur cible	2 (2030)		
Nambra d'actions d'éconôturage mises en place CMC							

 CMC

5

FICHE ACTION



AXE 4 : GERER ET VALORISER LA BIODIVERSITE, L'EAU ET LES PAYSAGES
OBJECITF 4.1 : RENFORCER LA PROTECTION DES ESPACES NATURELS, PAYSAGE ET BIODIVERSITE

Nombre d'actions de sensibilisation	CMC	6		
Nombre d'actions de communication	СМС	3		
Incidences environnementales				
Incidences potentielles : + (Amélioration potentielle ou faible d'un ou plusieurs enjeux environnementaux territoire)				
Mesures ERC : / Indicateur de suivi environnemental (si incidence négative) : /				

FICHE ACTION



AXE 4 : GERER ET VALORISER LA BIODIVERSITE, L'EAU ET LES PAYSAGES
OBJECITF 4.1 : RENFORCER LA PROTECTION DES ESPACES NATURELS, PAYSAGE ET BIODIVERSITE

4.1.2 : RENFOR	RCER ET VALORISER LE MAILLAG	GE BOCAGER	THEMATIQUE CLIMATIQUE PERIMETRE :	ON/ADAPTATION E: GAZ A EFFET DE SERRE, EAU, BIODIVER E, SEQUESTRATION CARBONE TERRITOIRE DE CENTRE MORBIHAN COMMU ENTRE MORBIHAN COMMUNAUTE			
DESCRIPTION DE L'ACTION							
Contexte	La préservation du bocage est un enjeu important de notre territoire qui subit pourtant une érosion de son linéaire de haies chaque année. L'objectif est de protéger la biodiversité et les nombreuses espèces qui lui sont inféodées, tout en valorisant ses fonctionnalités et son rôle bénéfique en agriculture.						
Objectifs et résultats attendus	 Préserver et développer les paysages bocagers et la biodiversité qu'ils accueillent, en bonne santé Préserver les ressources en eau et les sols Améliorer la qualité des eaux 						
Ce qui est déjà fait ou engagé	Programme Breizh Bocage (piloté par les syndicats) Protection de 100% des haies dans le PLUi						
Contenu de l'action	 ACTION EN COURS – A CONSOLIDER ET A DEVELOPPER ACTION RECURRENTE Sensibiliser les élus et les agriculteurs du territoire aux enjeux du bocage (planter, protéger, valoriser) Travailler sur les débouchés (utilisation/valorisation) du bois de bocage (chaufferie, paillage des espaces verts, etc.) à travers le développement d'une filière bois-énergie locale avec la SCIC Argoat Bois énergie - lien avec action 2.3.2 Introduire des mesures réglementaires (exemple : règlement avec compensation à 200%) Appuyer les stratégies bocagères élaborées par les structures opératrices (choix des essences (locales, adaptées au changement climatique et ne nécessitant pas ou peu d'arrosage, essences les moins allergisantes), et diversité) Faire la promotion du dispositif Breizh Bocage ou autre dispositif à venir Proposer aux habitants la plantation de haies au cours d'évènements sous forme d'ateliers participatifs sur le patrimoine public (lien avec action 4.2.3) 						
Lien avec d'autres actions ou	Lien avec d'autres programmes d	le CMC		Projet de territoire, Plan Local d'Urbanis	al d'Urbanisme intercommunal		
programmes	Lien avec d'autres actions du PC/	AET		Actions de l'axe 4			
		Р	ILOTAGE DE L'A	CTION			
	Pilotes/agents I	éférents CMC		Partenaires	Public cible		
Acteurs	<u>Pilote</u> : TTC – 0.05 ETP <u>Supports</u> : <u>Associés/informés</u> : aménageme	nt/mobilité et co	ommunes	Syndicats de Bassin Versant, CAB, GAB CRPF, Afac-Agroforesterie Bretagne (réseau en préfiguration), SCIC Argoat Bois-énergie, AILE, ADEME, CEREMA	agriculteurs, habitants		
		cou	T DE L'ACTION ((sur 6 ans)			
Budget	/						
Financement	Région, Agence de l'Eau Loire Bre	tagne, Départen	nent, Europe				
Echéance et calendrier	2025-2030						
calcitation		S	SUIVI ET EVALU	ATION			
Indicateur	de suivi et d'évaluation	Sou	rce	Valeur cible	e (2030)		
Mètres linéaires de h	aies plantées	Synd	icats	5 km /	an		
Nombre de mesures règlementaires mise en place CMC 1							
Mise en place d'une filière bois-énergie locale CMC Réalisée					ée		
Nombre d'actions de	Nombre d'actions de plantation de haies avec le public CMC 6						
Incidences environnementales							
Incidences potentielles: + (Amélioration significative d'un ou plusieurs enjeux environnementaux territoire)							
Mesures ERC : / Indicateur de suivi environnemental (si incidence négative) : /							



AXE 4 : GERER ET VALORISER LA BIODIVERSITE, L'EAU ET LES PAYSAGES OBJECTIF 4.2 : VEGETALISER ET AMENAGER DURABLEMENT LE TERRITOIRE

		ATTENHATION/ADADTATION
		ATTENUATION/ADAPTATION THEMATIQUE: GAZ A EFFET DE SERRE, EAU, BIODIVERSITE, CONSOMMATION D'ENERGIE,
	R LES ENJEUX CLIMAT AIR ENERGIE AU PLUI ET	PRODUCTIONS BIOSOURCEES, ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE, ENERGIES RENOUVELABLES, SEQUESTRATION CARBONE
DANS	LES OPERATIONS D'AMENAGEMENT	PERIMETRE : TERRITOIRE DE CENTRE MORBIHAN COMMUNAUTE PORTAGE : CENTRE MORBIHAN COMMUNAUTE
		PRIORITE: 1
	DESC	CRIPTION DE L'ACTION
		t en lien avec les autres enjeux territoriaux qu'il aborde (habitat, mobilité, gestion économe
	de l'espace, économie, biodiversité, risques, paysag et d'action en matière d'air, d'énergie et de climat.	ge), le plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) propose plusieurs outils de diagnostic
	En particulier, au regard des différentes parties qu	i composent le PLU(i) (rapport de présentation, PADD, OAP, règlement), le PLU(i) a des
Contexte		de prise en compte du PCAET. Il va traiter des enjeux air Energie et climat par des approches et la préservation des ressources, l'organisation des mobilités, la promotion d'un cadre bâti
	vertueux ou la producteur d'ENR. CMC étant en cou	rs d'élaboration de son PLU(i), celui-ci a vocation à intégrer ses enjeux.
	_	lables permet d'identifier les zones d'accélération privilégiées par les communes. Celles-ci eux énergétiques dans le PLUi, comme d'autres éléments environnementaux.
	S'assurer d'une mise en œuvre des enjeux e	t objectifs en phase opérationnelle
Objectifs et résultats attendus	`	itat professionnel,) ergie et santé dans l'aménagement du territoire
	Assurer un aménagement durable anticipan	
Ce qui est déjà fait	PLUi en cours d'élaboration : mise en place d'OAP th	aómatiques
ou engagé	PLUI en cours à élaboration . Illise en place à OAL à	iematiques
	ACTION IN COURS A CONSOLIDER ET A D	EVELOPPED
	 ⇒ ACTION EN COURS – A CONSOLIDER ET A D ⇒ ACTION PONCTUELLE 	EVELOPPER
	DANS LE CADRE DU PLUI :	
	1. Mobilisation des communes et services	dans le cadre de l'élaboration, modifications et révisions du PLUi pour intégrer de nouvelles
	orientations Climat, Air, Energie dans le	PLUi
	·	aires locaux spécialisés pour bénéficier d'ingénierie de manière à pouvoir réaliser
	l'accompagnement technique des projet	ts
	Enjeux de mobilité :	AP du PLU(i) des éléments suivants en prenant en compte les mesures ERC (ci-après) :
	territoire	desservis par les transports en communs et/ou les axes structurants de déplacement du
	 emplacements réservés pour des aménage de traduction du plan de mobilité simplifié 	·
	de tradaction da plan de mosmes simplime	
	Enjeux du développement des énergies ren	
	- facilitant i implantation de projets et en pr - incitant à l'installation de panneaux photo	oscrivant le développement sur ces zones à enjeux voltaïgues en toiture
	- définissant des secteurs prioritaires et de z	zonages pour le développement de chaque filière
	- prescrivant des énergies renouvelables po	ur les nouvelles constructions
Contenu de l'action	➤ Enjeux de continuités écologiques et de bio	odiversité en :
	_	ce Ecologique avec une cartographie des continuités à préserver et/ou à restaurer
	 intégrant une Trame Verte et Bleue, ainsi c prescrivant des outils de récupération des 	qu'une trame noire (réflexion sur l'éclairage public) eaux de pluie sur les constructions neuves
		e fraicheur en milieu urbanisé et des espaces à renaturer
		antation et de végétalisation des espaces urbains et parcelles
	·	cion et la mise en valeur écologique (autres qu'espaces protégés) isation de certains sites (végétalisation des espaces urbains comme les cours d'école, et avoir
	un maximum de surface perméable pour t	tous parkings en construction)
	 assurant une gestion durable de l'eau : rè végétaux 	ègles d'aménagement facilitant l'infiltration des eaux pluviales et leur récupération par les
	- préservant et développant des haies et de	s espaces adaptés
		é ou d'espaces naturels dans les projets de ZAE ou les programmes d'aménagement des
	collectivités - réalisant un inventaire des essences locale	es (qualitative et quantitative) et en préconisant des essences locales non allergisantes, ne
	déséquilibrant pas les écosystèmes, à p	lanter sur le territoire, à intégrer dans le cahier des prescriptions pour les opérations
	d'aménagement et lors de la gestion des e	espaces publics e la biodiversité (passage pour petite faune, abris, nichoirs, etc)
	mortante a des amenagements en laves. Se	ta biodiversite (passage pour petite radire, abris, menons, etc)
	Enjeux de l'eau :Réflexion sur une voirie plus perméable	
	- Kellexion sur une voirie plus permeable	//: 400

- Infiltration des eaux pluviales à la parcelle (lien avec action 4.3.3)

> Enjeux foncier et préservation des terres agricoles et naturelles :

FICHE ACTION



AXE 4 : GERER ET VALORISER LA BIODIVERSITE, L'EAU ET LES PAYSAGES OBJECTIF 4.2 : VEGETALISER ET AMENAGER DURABLEMENT LE TERRITOIRE

- Mise en place d'un zonage permettant de préserver les terres agricoles et naturelles
- Assurer la préservation et la gestion des espaces forestiers pour préserver les ressources et augmenter le captage du CO₂

Enjeux d'aménagements :

- atteinte de l'objectif Zéro Artificialisation Nette via la mobilisation du parc vacant
- Intégration de critères d'adaptation dans les projets de construction ou de réhabilitation (prenant en compte l'augmentation des températures, la raréfaction de l'eau et du foncier, un choix de matériaux adaptés, etc.)
- prioriser la rénovation énergétique performante du bâti existant en privilégiant les principes du bioclimatisme et en tenant compte des risques climatiques
- déterminer les espaces à risques actuels et à venir
- > Prioriser les mesures prioritaires des zones géographiques prioritaires à mettre en place dans la première mouture du PLUi
- > Renouveler l'opération à chaque modification ou révision

DANS LE CADRE DES OPERATIONS D'AMENAGEMENT :

- Traduction des orientations proposées dans les documents d'aménagements de l'EPCI et des communes
- Rédiger des cahiers de prescriptions pour les opérations d'aménagement (lotissements, ZAC...)
- Intégrer des essences locales, adaptées au changement climatique en préconisant des essences locales non allergisantes, ne déséquilibrant pas les écosystème
- Intégrer (ou obliger) les promoteurs à intégrer dans les lotissements des haies
- Intégrer un pourcentage de biodiversité dans les projets
- Faire le choix de revêtements perméables et des aménagements facilitant l'infiltration des eaux pluviales

4. Mise en œuvre opérationnelle

- Formation des services et des élus aux enjeux Climat, Air, Energie et à la mise en œuvre
- Communication auprès du public, des agents, élus, et partenaires
- > Déclinaison du PLUi et des nouvelles prescriptions
- Mise en application par les instructeurs et les élus
- > Concrétisation de premières réalisations et évaluation du degré de satisfaction des habitants

Lien avec	d'autres	Lien
actions	ou	
programme	es	1:

ien avec d'autres programmes d	de CMC
--------------------------------	--------

Projet de territoire, Plan de Mobilité Simplifié

Lien avec d'autres actions du PCAET

Actions de l'axe 4

PILOTAGE DE L'ACTION

Pilotes/agents référents CMC	Partenaires	Public cible
<u>Pilote</u> : Aménagement/Mobilité – 0.1 ETP (planification) <u>Supports</u> : TTC – 0.1 ETP <u>Associés/informés</u> : CODIR et communes	Morbihan Energies, CEREMA, CAUE, Banques des Territoires, DDTM, OEB, OFB, LPO, etc.	communes, EPCI

COUT DE L'ACTION (sur 6 ans)

	COOT DE L'ACTION (sui 6 alis)
Budget	[Pour mémoire : élaboration du PLUi = 180 000 euros (Bureau d'études) + Cabinet d'avocat + Enquête publique] [Pour information : modification = 20 000 €]
Financement	CEREMA
Echéance et calendrier	2025-30 (élaboration, modifications puis révision)

SUIVI ET EVALUATION

Indicateur de suivi et d'évaluation	Source	Valeur cible (2030)
Mise en place d'OAP	CMC	Réalisé
Nombre d'agents communaux et intercommunaux formés (en %)	CMC/Communes	100
Nombre d'élus formés (en %)	CMC/Communes	100
Mise en place de cahier de prescriptions pour les opérations d'aménagement	CMC	Réalisé
Surface artificialisée du territoire	CMC	-40%

Incidences environnementales

Incidences potentielles: ++ (Amélioration significative d'un ou plusieurs enjeux environnementaux territoire)

Mesures ERC :

Clarifier et lister des mesures et objectifs spécifiques (e.g. taux de couverture des toitures neuves par du PV), mesurables et ambitieux à mettre en œuvre dans le PLUi

Indicateur de suivi environnemental (si incidence négative) : /

FICHE ACTION



AXE 4 : GERER ET VALORISER LA BIODIVERSITE, L'EAU ET LES PAYSAGES OBJECTIF 4.2 : VEGETALISER ET AMENAGER DURABLEMENT LE TERRITOIRE

- (E) Favoriser la rénovation (à la création de nouvelles zones urbanisées) en centre-bourg (la revitalisation des centres-bourgs permettent la réduction du taux de vacance de logement, le lien social, la réduction de l'urbanisation en périphérie et donc des déplacements)
- (E) Limiter l'artificialisation des sols pour réduire les risques vis-à-vis des phénomènes climatiques (inondations, sécheresses, coulées de boue, gonflement des argiles, etc.) et augmenter la capacité de stockage carbone
- (E) Renforcer la notion de sobriété en termes de consommation d'espaces et de matières (priorité au logement collectif, à la multifonctionnalité des bâtiments, aux habitats démontables, aux équipements existants...) tout en tenant compte de la dynamique de croissance démographique
- (E, R) Cadrer les zones d'implantation de nouveaux bâtiments et des EnR dans le PLU en cohérence avec les enjeux environnementaux, paysagers, patrimoniaux, la Trame Verte et Bleue, et les zones protégées
- (R) Pour les nouvelles constructions, intégrer des critères de performance environnementale de l'aménagement et du bâti dans les cahiers des charges (performance énergétique, matériaux biosourcés ou issus du recyclage, limitation de l'imperméabilisation, coefficient de biodiversité, obligation de mise en œuvre de voies cyclables pour les mobilités douces ...)
- (R) Inscrire dans les documents d'urbanisme des prescriptions pour limiter l'impact des constructions nouvelles sur la gestion des eaux (obligation de gestion des eaux pluviales à la parcelle, infiltration, ...)
- (R) Développer la végétalisation des villes et des centre-bourgs pour restaurer les continuités écologiques (co-bénéfices sur la qualité de l'air (écran vis-à-vis des polluants), sur l'adaptation au changement climatique (confort thermique) et sur la qualité de vie)

FICHE ACTION



AXE 4 : GERER ET VALORISER LA BIODIVERSITE, L'EAU ET LES PAYSAGES OBJECTIF 4.2 : VEGETALISER ET AMENAGER DURABLEMENT LE TERRITOIRE

Constitution du groupe de travail

			ATTENHATIO	NAL/ADADTATION		
			THEMATIQU	ON/ADAPTATION E : GAZ A EFFET DE SERRE, EAU, BIODIVI		
4.2.1 : ENTRE	TENIR DURABLEMENT LES ESPA	ACES VERTS		N AU CHANGEMENT CLIMATIQUE, SEQUESTR. TERRITOIRE DE CENTRE MORBIHAN COMMU		
			PORTAGE : 0 PRIORITE : 1	ENTRE MORBIHAN COMMUNAUTE - COMMU	JNES	
		DESC	RIPTION DE L	'ACTION		
		•		maine alors même que 85% des français o	·	
Contexte	automobile, la minéralis publics. Afin de lutter contre ce p	ation excessive phénomène, la végé	et le étalisation de	cumulation d'un certain nombre de facteu déficit de végétal et s centre villes permet de ramener de la fi les entretenir et à en créer de nouveaux.	d'eau dans les espaces	
Objectifs et	''	tion du territoire	Dádoina las il	No do abolo		
résultats attendus	Améliorer le cadre de vieAugmenter le stockage d		Reduire les il	ots de chaleur		
Co and act dit fait	Plusieurs sites sont semés en prairie fleurie Actuellement, des travaux de terrassement sont en cours sur un parking au cœur de Locminé et un gazon fleuri est prévu en remplacement de					
ou engagé	pavés		,		·	
	Priorisation du mulching sur les to	ontes, broyage des	haies et bran	chages sur site et réemploi du broya sur p	lace en paillage de massifs plantés	
	⇒ ACTION EN COURS – A C⇒ ACTION PONCTUELLE	ONSOLIDER ET A DE	EVELOPPER			
	Constituer un groupe de une fois par an :	: travail pour échan	nger sur les m	éthodes d'entretien des services « espac	es verts » avec EPCI et communes –	
		-	•	s et/ ou de nouvelles techniques de gestic in'eaux et formations par le Syndicats de l		
	 Partager les nouveautés et les retours d'expériences (matin'eaux et formations par le Syndicats de Bassin Versant) Entretien sans produit phytosanitaire et sans arrosage (en lien avec le suivi effectué par Blavet Terre et Eaux) Formation des agents des espaces verts 					
Contenu de l'action	2. Assurer une gestion durable des espaces verts de l'EPCI et des communes :					
Contenu de l'action	Intégrer dans la gestion des espaces publics, la protection des plantations existantes, le développement d'essences locales non allergisantes, ne déséquilibrant pas les écosystèmes et nécessitant pas ou peu d'arrosage					
	 Gestion différenciée et aggradante des espaces publics en protégeant les espèces présentes 					
	 Mise en place de prairies fleuries, ruches, poulailler Plantation de haies et arbres fruitiers, haies sèches, etc. 					
	 Développement de l'écopâturage (lien avec action 4.1.1) Création d'espaces verts, balades urbaines et de rencontres 					
	 Développer des pratiques zéro déchets verts (lien avec action 3.2.1) 					
	➤ Mise en place de vergers communaux, potagers collectifs, espaces verts comestibles					
	3. Communiquer sur les actions mises en place (lien avec action 1.1.2)					
Lien avec d'autres	Lien avec d'autres programmes d	de CMC		Projet de territoire, Petite Ville de intercommunal, Plan Local de Préventior		
actions ou programmes				Action 1.1.2 : Animer et communiquer au Action 3.1.2 : Prévenir et valoriser nos bi		
	Lien avec d'autres actions du PC	AET		Actions de l'axe 4	-	
				Action 5.3.2 : Former les élus et agents a	ux enjeux climat-air-énergie	
			OTAGE DE L'A			
	Pilote : Espasse verts 0.1 ETP	référents CMC		Partenaires	Public cible	
Acteurs	<u>Pilote</u> : Espaces verts – 0.1 ETP <u>Supports</u> : TTC, déchets (économ	nie circulaire) – 0.01	L ETP chacun	Syndicats de Bassin Versant, Région,	élus, agents, usagers	
	+ communes <u>Associés/informés : Aménageme</u>	nt/Mobilité		agriculteurs, DDTM, DREAL, CAUE	cius, agents, usagers	
		COUT	DE L'ACTION	sur 6 ans)		
Budget	A définir					
Financement	ANCT, Banque des territoires, Foi	nds vert, Région, CE	REMA, Agend	e de l'eau, Fonds européens		
Echéance et calendrier	2025 : Formation des élus et des 2026 : Travail avec les espaces ve 2027-2030 : Mise en place des ac	erts et les communes		e de travail ion d'actions de révégétalisation – Intégra	ation au documents d'aménagement	
	SUIVI ET EVALUATION					
Indicateur	de suivi et d'évaluation	Source	e	Valeur cible	(2030)	

 CMC

Mis en place

FICHE ACTION



AXE 4 : GERER ET VALORISER LA BIODIVERSITE, L'EAU ET LES PAYSAGES OBJECTIF 4.2 : VEGETALISER ET AMENAGER DURABLEMENT LE TERRITOIRE

Nombre de nouvelles pratiques durables mises en place	СМС	A définir		
Nombre d'espaces verts crées et superficie		A définir		
Nombre d'actions de communication réalisées		12		
Incidences environnementales				
Incidences potentielles: ++ (Amélioration significative d'un ou plusieurs enjeux environnementaux territoire)				
Mesures ERC : / Indicateur de suivi environnemental (si incidence négative) : /				

FICHE ACTION



Action 5.2.1: Sensibiliser les habitants aux transitions écologiques et

énergétiques

AXE 4 : GERER ET VALORISER LA BIODIVERSITE, L'EAU ET LES PAYSAGES OBJECTIF 4.2 : VEGETALISER ET AMENAGER DURABLEMENT LE TERRITOIRE

Lien avec d'autres actions du PCAET

ATTENUATION/ADAPTATION THEMATIQUE: GAZ A EFFET DE SERRE, EAU, BIODIVERSITE, ADAPTATION AU CHANGEMENT **4.2.2: MENER DES OPERATIONS DE RENATURATION EN ZONES CLIMATIQUE, SEQUESTRATION CARBONE URBAINES ET NATURELLES SUR LE PATRIMOINE PUBLIC** PERIMETRE: TERRITOIRE DE CENTRE MORBIHAN COMMUNAUTE **PORTAGE: CENTRE MORBIHAN COMMUNAUTE - COMMUNES PRIORITE: 2 DESCRIPTION DE L'ACTION** Environ 75% de la surface terrestre a été altérée par l'activité humaine alors même que 85% des français considèrent importante la proximité avec un espace vert. Le phénomène des îlots urbains est dû à l'accumulation d'un certain nombre de facteurs : la densité urbaine, la circulation et le déficit végétal automobile, la minéralisation excessive de et d'eau dans publics. Afin de lutter contre ce phénomène, la végétalisation des centre villes permet de ramener de la fraicheur ainsi que de la biodiversité : il s'agit de créer des espaces verts, d'encourager la végétalisation des murs et des toitures des habitats. D'autre part, la favorisation d'une urbanisation générant une moindre imperméabilisation des sols présente de nombreux avantages environnementaux, économiques et sociaux : une meilleure gestion de l'assainissement, la protection de la qualité et de la quantité des ressources en eau, et la réduction des risques Contexte (inondation et pollution des eaux). Cela donne également la possibilité aux acteurs locaux d'engager une réelle réflexion sur l'urbanisation de demain, en y intégrant des actions de lutte contre les effets du changement climatique et de préservation de la nature en ville, ce qui contribue à l'amélioration du cadre de vie et au bien-être des citoyens. Enfin, l'artificialisation des sols est un enjeu clé à l'intersection de l'atténuation et de l'adaptation au changement climatique. Tous les 7 à 10 ans, l'équivalent de la superficie d'un département français moyen est artificialisée, limitant la séquestration du carbone dans le sol et limitant l'adaptation des sols aux impacts du changement climatique. Or, le mécanisme de séquestration biologique du carbone atmosphérique par les sols et le couvert végétal contribuent à lutter contre le réchauffement climatique. Diminuer la surface de sols imperméables Développer la végétalisation du territoire Objectifs et Améliorer le cadre de vie et le confort d'été résultats attendus Augmenter le stockage de carbone Réduire les ilôts de chaleur Etude pour l'aménagement d'une coulée verte (Guéhenno) Ce qui est déjà fait Renaturation de la place du 11 novembre et de l'étang du Bois d'Amour du Signan (Locminé) ou engagé Renaturation de la Rue de Vannes, Rue de Rennes (Saint-Jean-Brévelay) ⇒ ACTION EN COURS – A CONSOLIDER ET A DEVELOPPER **⇒** ACTION PONCTUELLE 1. Informer et sensibiliser Former et sensibiliser les agents et les élus au moins une fois par mandat aux enjeux de la biodiversité sur leur territoire Informer des dispositifs de financement à leur disposition 2. Etat des lieux et opérations à mettre en œuvre Identifier les zones à enjeux du territoire : Mise à jour des connaissances du territoire pour mieux connaître et protéger la biodiversité : état des lieux des inventaires et données disponibles, identification précise des continuités écologiques et des ruptures de continuités écologiques, diagnostic de l'état de fonctionnement des milieux naturels, inventaires complémentaires et de terrain, état des lieux des espèces envahissantes (exemple : ABC de Saint-Jean-Brevelay qui pourrait être étendu à l'échelle de l'intercommunalité). Étudier les secteurs les plus impactés par les fortes chaleurs et risques de sécheresse ou inondations Identifier et cartographier les potentiels de boisement et de renaturation sur le territoire et de possibilité de débitumisation en lien avec le foncier des collectivités, ainsi que les ruptures de continuités écologiques Prioriser les secteurs à renaturer à partir de l'analyse croisée secteurs impactés / potentiels de reboisement et de renaturation Contenu de l'action Intégration aux documents d'urbanisme Préconiser les essences locales non allergisantes, adaptées au changement climatique, ne déséquilibrant pas les écosystèmes, à planter sur le territoire En fonction des secteurs prioritaires, mener des opérations de végétalisation/renaturation sur le foncier de l'EPCI et/ou des communes (en prenant en compte les mesures ERC) : Mener des opérations de plantation des arbres/haies ou de végétalisation auprès des habitants - en s'appuyant sur des dispositifs innovants de type « 1 naissance = 1 arbre planté », bourse aux arbres ou distribution de bombes à gi exemples Mettre en place de vergers communaux, potagers collectifs, espaces verts comestibles Mener des opérations de plantation d'arbres/boisement sur le foncier public, en créant des partenariats pluriannuels avec des lycées / collèges / écoles ou des associations type clim'actions, notamment en centre-bourg en pensant l'arbre fruitier comme source de nourriture pour la population ou la faune locale Mener au moins une opération de désimperméabilisation et de renaturation des sols : par exemple dans les cours d'école, les parkings, cimetières ou les centres bourgs dans au moins une commune du territoire Mener au moins une opération de restauration de continuités écologiques Mener une opération de renaturation d'un espace dégradé ou abandonné 3. Communication sur les actions réalisées et sensibilisation (sorties nature, etc.) – lien avec action 5.2.1 Projet de territoire, Petite Ville de Demain, Plan Local d'Urbanisme Lien avec d'autres programmes de CMC Lien avec d'autres intercommunal actions Actions de l'axe 4 programmes

FICHE ACTION



AXE 4 : GERER ET VALORISER LA BIODIVERSITE, L'EAU ET LES PAYSAGES OBJECTIF 4.2 : VEGETALISER ET AMENAGER DURABLEMENT LE TERRITOIRE

		PILOTAGE DE L'A	CTION		
	Pilotes/agents r	éférents CMC	Partenaires	Public cible	
Acteurs	<u>Pilote</u> : TTC – 0.2 ETP <u>Supports</u> : Bâtiments, espaces ver <u>Associés/informés</u> : CODIR, aména		Syndicats de Bassin Versant, Région, agriculteurs, DDTM, DREAL, CAUE, communes, établissements scolaires	élus, agents, usagers	
		COUT DE L'ACTION	(sur 6 ans)		
Budget	10 000 € (Identification des zones 7 500 € /an (plantation d'arbres) - Soit 40 000 € + A définir pour opération renatur	- à partir de 2027	es espaces		
Financement	OFB, Fonds vert, Région, Départer	ment, Agence de l'eau, Fonds eu	ropéens, Fondations		
Echéance et calendrier		ts et les communes sur la défin	et sensibilisation des élus et des agents tion d'actions de plantation et de renatur	aiton	
		SUIVI ET EVALU	ATION		
Indicateur	de suivi et d'évaluation	Source	Valeur cible	(2030)	
Nombre d'arbres plai	ntés	СМС	720		
Surface d'espaces végétalisés créées		CMC	A défir	nir	
Nombre d'actions de végétalisation effectuées / CMC		CMC	24		
	mperméabilisation / Surface	CMC	A définir		
	tificialisées devenues enherbées	СМС	5	5	
		Incidences environn	ementales		
Incidences potentiell	es : ++ (Amélioration significative d	'un ou plusieurs enjeux environ	nementaux territoire)		
Mesures ERC : (E) Protéger les plant (R) Opter pour des e pas ou peu d'arrosag	ations existantes	ne nécessitant Indicateur de ses agents	suivi environnemental (si incidence négat	ive) : /	

FICHE ACTION



AXE 4 : GERER ET VALORISER LA BIODIVERSITE, L'EAU ET LES PAYSAGES

OBJECTIF 4.3: AMELIORER LA QUALITE DES EAUX DE SURFACES ET LA REGULATION DE L'EAU (INONDATION ET SECHERESSE)

4.3.1 : PRESERVE	ER ET RESTAURER LES ZONES H COURS D'EAU	UMIDES ET LES THEMATIQUE PERIMETRE :	ON/ADAPTATION E : EAU, ADAPTATION AU CHANGEMENT CLI EZONES HUMIDES ET COURS D'EAU ENTRE MORBIHAN COMMUNAUTE – SYNDIC	
		DESCRIPTION DE L	'ACTION	
Contexte	-	-	e à disparaître faute de gestion et protec es sécheresses et des inondations, dépollu	-
Objectifs et résultats attendus	 Préserver les milieux (bod Préserver les ressources de la Assurer l'eau en quantité 		diversité qu'ils accueillent	
Ce qui est déjà fait ou engagé	Actions réalisées par les syndicats Identification des zones humides			
Contenu de l'action	ACTION EN COURS – A CONSOLIDER ET A DEVELOPPER ACTION PONCTUELLE Portage CMC: Communiquer et sensibiliser pour comprendre les enjeux liés à ces milieux: Sensibiliser les élus (pourquoi protéger – séquence ERC – les règlementations existantes) Diffuser les bonnes pratiques Définir un stratégie zones humides dans les zones d'activités: Réviser et mettre à jour les inventaires – lien avec action 4.2.3 Etablir un règlement spécifique (non constructibles, non équipable en PV, protection de la zone, etc.) Mettre en place les outils réglementaires assurant la protection des zones humides et des cours d'eau (mise en place de la séquence ERC) Travail sur une stratégie d'entretien des fossés et des bords de route avec les communes Portage Syndicats: Conseiller les agriculteurs afin de lutter contre l'érosion, le ruissellement et les pollutions diffuses Proposer des outils d'accompagnement Organiser des journées d'échange et de démonstration de matériels Former les agriculteurs Protéger, restaurer les cours d'eau et gérer les milieux Rétablir la continuité écologique et sédimentaire Restaurer les cours d'eau et zones humides pour répondre aux enjeux (qualité et quantité) Présenter les actions menées dans le cadre de la stratégie territoriale de bassin versant auprès de l'EPCI (commission Transitions écologique et énergétique) une fois par an			
Lien avec d'autres actions ou programmes	Lien avec d'autres programmes d	nmes de CMC Projet de territoire, PLUi		
programmes	Lien avec d'autres actions du PC	AET	Actions de l'axe 4	
		PILOTAGE DE L'A	CTION	
	Pilotes/agents	référents CMC	Partenaires	Public cible
Acteurs	Pilote: TTC – 0.05 ETP (en lier versant) Supports: espaces verts, bâtil communes Associés/informés: développement	ments – 0.01 ETP chacun +	Syndicats de bassin versant, communes, entreprises	Collectivités territoriales, scolaires, grand public, entreprises, agriculteurs
		COUT DE L'ACTION	(sur 6 ans)	
Budget	15 000 € (stratégie zones humide 10 000 € (stratégie fossé et bords Soit 25 000 €			
Financement	Région, Agence de l'Eau, OFB, for	nds européens, fonds vert		
Echéance et calendrier	2025-2030			
		SUIVI ET EVALU	ATIÓN	
Indicateur	de suivi et d'évaluation	Source	Valeur cible	e (2030)
Nombre d'actions de	communications	СМС	6	
Nombre d'actions de sensibilisations CMC 6				

FICHE ACTION



AXE 4 : GERER ET VALORISER LA BIODIVERSITE, L'EAU ET LES PAYSAGES

OBJECTIF 4.3: AMELIORER LA QUALITE DES EAUX DE SURFACES ET LA REGULATION DE L'EAU (INONDATION ET SECHERESSE)

Mise en place de la stratégie zones humides en ZA	СМС	Réalisée				
Nombre de zones humides protégées en ZA (%)	CMC	100				
Mise en place de la stratégie	CMC	Réalisée				
Nombre d'actions réalisées sur les zones humides	Syndicats	3				
Nombre d'actions réalisées sur les cours d'eau	Syndicats	3				
Incidences environnementales						
Incidences potentielles : ++ (Amélioration significative	d'un ou plusieurs enjeux envir	onnementaux territoire)				
Mesures ERC: (E) Identifier les possibilités de mettre en place environnementaux sur le territoire (pour restaurer, assurer le maintien des zones humides notamment) (E) Lutter contre les espèces envahissantes (E) Limiter et encadrer les réserves d'eau collinaires, qui	protéger et/ou	e suivi environnemental (si incidence négative) : /				

conditions ou éléments adaptés au contexte local)

forcément le problème de la ressource et du cycle de l'eau sur le long terme (se rapporter aux SDAGE ET SAGE qui peuvent fournir des

(R) Limiter les arrosages et les parcelles irriguées

FICHE ACTION



AXE 4 : GERER ET VALORISER LA BIODIVERSITE, L'EAU ET LES PAYSAGES
OBJECTIF 4.3 : AMELIORER LA QUALITE DES EAUX DE SURFACES ET LA REGULATION DE L'EAU (INONDATION ET SECHERESSE)

Contexte L'eau devient une ressource rare, notamment en période estivale. En effet, du fait du changement climatique, cette ressource tendance à la baisse des niveaux des nappes, raréfaction de la ressource due au renforcement des étiages entrainant des diminution des débits, dégradation de la qualité, etc. Les eaux pluviales représentent une ressource importante pour différents eau n'est pas suffisamment stockée sur le territoire. Il s'agit ici d'oeuvrer pour utiliser davantage cette ressource. Objectifs et résultats attendus Préservation de la ressource en eau Protection des milieux aquatiques par la maîtrise des flux de pollution Prévention des risques inondations par ruissellement Ce qui est déjà fait ou engagé Zonage des Eaux pluviales Intercommunal en cours d'élaboration (annexé au PLUi) ACTION EN COURS — A CONSOLIDER ET A DEVELOPPER ACTION PONCTUELLE	s conflits d'usage,
tendance à la baisse des niveaux des nappes, raréfaction de la ressource due au renforcement des étiages entrainant des diminution des débits, dégradation de la qualité, etc. Les eaux pluviales représentent une ressource importante pour différents eau n'est pas suffisamment stockée sur le territoire. Il s'agit ici d'oeuvrer pour utiliser davantage cette ressource. Objectifs et résultats attendus Préservation de la ressource en eau Protection des milieux aquatiques par la maîtrise des flux de pollution Prévention des risques inondations par ruissellement Ce qui est déjà fait ou engagé ACTION EN COURS − A CONSOLIDER ET A DEVELOPPER ACTION PONCTUELLE	s conflits d'usage,
Objectifs et résultats attendus Protection des milieux aquatiques par la maîtrise des flux de pollution Prévention des risques inondations par ruissellement Ce qui est déjà fait ou engagé Zonage des Eaux pluviales Intercommunal en cours d'élaboration (annexé au PLUi) ACTION EN COURS − A CONSOLIDER ET A DEVELOPPER ACTION PONCTUELLE	
ou engagé	
⇒ ACTION PONCTUELLE	
 Définition d'un Zonage des Eaux pluviales Intercommunal (ZEPI) annexé au PLUi pour assurer une infiltration des qualité dans le cadre des aménagements réalisés : Sensibilisation des élus et des agents à la question de l'artificialisation des sols sous l'angle de l'infi pluviales Mise en place de prescriptions : obligation d'infiltrer les eaux pluviales à la source, détermination d' d'imperméabilisation, débit de fuite, etc. Mise en œuvre de solutions naturelles types noues ou bassins d'infiltration, végétalisation, restaurati l'eau en lien avec les règles édictées dans le cadre du PLUi Réflexion sur le choix de revêtements perméables et des aménagements facilitant l'infiltration des eau Lutte contre les risques inondation et sécheresse (PPRI en cours de révision) Lutte contre la pollution de l'eau (orientation du SDAGE) Mise en œuvre du zonage Accompagnement et communication sur l'appropriation des mesures pour les différents acteurs du territoire 	iltration des eaux 'un seuil maximal
Lien avec d'autres actions ou programmes Lien avec d'autres programmes Lien avec d'autres programmes de CMC Action 4.2.1 : Intégrer des enjeux Climat Air Energie dans le	PLU(i)
Lien avec d'autres actions du PCAET Action : 4.2.2 : Végétaliser et aménager durablement l'espa- Action 5.3.2 : Former les élus et agents aux enjeux climat-ai	•
PILOTAGE DE L'ACTION	
Pilotes/agents référents CMC Partenaires Public	cible
Acteurs Pilote : Bureau d'études voirie - 0.05 ETP Supports : aménagement/mobilité, TTC ; service ADS - 0.01 ETP Syndicats de Bassin Versant, DDTM, chacun + communes pour application du zonage DREAL Tout p	oublic
COUT DE L'ACTION (sur 6 ans)	
Budget 145 000 € pour la mise en place du ZEPI (Marché géré par l'EPCI mais financé par les communes)	
Financement /	
Echéance et calendrier 2024 : Mise en place du ZEPI (règlerment/cartograhies) 2025-2030 : Mise en place des actions dans les opérations d'aménagement et de construction	
SUIVI ET EVALUATION	
Indicateur de suivi et d'évaluation Source Valeur cible (2030)	
A définir CMC A définir	
Incidences environnementales	
Incidences potentielles: ++ (Amélioration significative d'un ou plusieurs enjeux environnementaux territoire)	
Mesures ERC : / Indicateur de suivi environnemental (si incidence négative) : /	

FICHE ACTION



AXE 4 : GERER ET VALORISER LA BIODIVERSITE, L'EAU ET LES PAYSAGES OBJECTIF 4.2 : VEGETALISER ET AMENAGER DURABLEMENT LE TERRITOIRE

		ATTENUATION	I/ADAPTATION			
4.4.1 : PROMOUV	OIR L'OPTIMISATION DE LA RESSOURCE EN EAU	THEMATIQUE ADAPTATION A PERIMETRE : T	: GAZ A EFFET DE SERRE, EAU, BIODIV AU CHANGEMENT CLIMATIQUE, SEQUESTR ERRITOIRE DE CENTRE MORBIHAN COMMU NTRE MORBIHAN COMMUNAUTE - COMMI	ATION CARBONE JNAUTE		
	DESCR	CRIPTION DE L'A	CTION			
Contexte	Le territoire possède un réseau hydrographique relati Son utilisation doit être optimisée et rationnalisée afi ressource est menacée : tendance à la baisse des niv des conflits d'usage, diminution des débits, dégradation afin d'en optimiser la gestion.	fin que chacun p iveaux des napp	ouisse en conserver l'usage. En effet, du r oes, raréfaction de la ressource due au r	fait du changement climatique, cette renforcement des étiages entrainant		
Objectifs et résultats attendus	 Réduire les consommations d'eau des différe Inciter à l'installation de dispositifs permettal Assurer la préservation de la ressource en ea 	ant des économ	ies d'eau (domestique et pluviale) et mi	se en place de pratiques vertueuses		
Ce qui est déjà fait ou engagé	/					
	 ⇒ ACTION A LANCER ⇒ ACTION RECURRENTE 1. Exemplarité des collectivités ➤ Formation des élus et les agents sur les é ➤ Réflexion sur la séparation des circuits d' ➤ Equipement systématique des bâtiments ➤ Analyser les réseaux et identifier les zone 	d'eau (eau potab es publics existar	ole et eaux grises dans les bâtiments) nts en récupérateurs d'eau de pluie pou			
Contenu de l'action	2. Pour les particuliers et des établissements scolaires : Incitation aux économies d'eau et à la récupération des eaux de pluies : - Mise en place de subventions de récupérateurs d'eaux pluviales ou tout autre équipements permettant de stocker, et réuti (achat, sensibilisation/communication, distribution) à destination du grand public et des établissements scolaires - Mettre en place des partenariats avec les magasins de jardinage, bricolage pour créer des bons d'achat de récupérateurs eaux (achats facilités par CMC) - réaliser des interventions et proposer des kits dans les écoles - Elargir la distribution de kit économie d'eau en partenariat avec le délégataire à tout le territoire (particuliers, entreprises, col Communication sur : - Les bons gestes au quotidien pour un meilleur usage de l'eau (douche/bain, WC, arrosage des plantes, etc.) - Le petit équipement économe (mousseur, bloc WC, choix d'espèces, pratiques) et récupérateur d'eau 3. Pour les entreprises : Voir action 5.2.2 : Sensibiliser et accompagner les entreprises aux transitions écologiques et énergétiques 4. Pour agriculteurs :					
	Lien avec d'autres programmes de CMC	P	Projet de territoire			
Lien avec d'autres actions ou programmes	changement climatique					
	PILO	OTAGE DE L'AC	TION			
	Pilotes/agents référents CMC		Partenaires	Public cible		
Acteurs	<u>Pilote</u> : TTC – 0.1 ETP <u>Supports</u> : bâtiments, espaces verts – 0.02 ETP communes <u>Associés/informés</u> : CODIR	Syndicats de Bassin Versant, Magasins de jardinage/bricolage, délégataire, communes, entreprises, établissements scolaires, SMBSEIL, CCI, SAUR, Eau du Morbihan, CAB	nge, délégataire, es, établissements Tout public CCI, SAUR, Eau du			
	COUT D	DE L'ACTION (su	ur 6 ans)			
Budget	3 000 € /an (animation et kits) 2 000 € /an (subvention récupérateur d'eau) 5 000 € /an (équipement bâtiments publics) Soit 40 000 €					
Financement	ANCT, Banque des territoires, Fonds vert, Région, CEI	EREMA, Agence	de l'eau, Fonds européens			

FICHE ACTION



AXE 4 : GERER ET VALORISER LA BIODIVERSITE, L'EAU ET LES PAYSAGES OBJECTIF 4.2 : VEGETALISER ET AMENAGER DURABLEMENT LE TERRITOIRE

Echéance et calendrier	1 2027-2030							
SUIVI ET EVALUATION								
Indicateur de suivi et d'évaluation Source Valeur cible (2030)								
Nombre d'actions de communication mises en œuvre CM		СМС	12					
Nombre d'animations et d'interventions mises en place CN		CMC	30					
Nombre de récupéra	Nombre de récupérateurs d'eau subvention CMC 60							
Nombre de bâtiment	s équipés	СМС	AC Tous					
Incidences environnementales								
Incidences potentielles: + (Amélioration potentielle ou faible d'un ou plusieurs enjeux environnementaux territoire)								
Mesures ERC : /	Mesures ERC : / Indicateur de suivi environnemental (si incidence négative) : /							

FICHE ACTION



AXE 4 : GERER ET VALORISER LA BIODIVERSITE, L'EAU ET LES PAYSAGES
OBJECTIF 4.4 : ASSURER DES ECONOMIES D'EAU ET PARTAGER LA RESSOURCE

constructions neuves

ACTION 4.4.2 : DEVELOPPER LA REUTILISATION DES EAUX USEES TRAITEES PE PC				ATTENUATION/ADAPTATION THEMATIQUE: GAZ A EFFET DE SERRE, EAU, BIODIVERSITE, PRODUCTIONS BIOSOURCEES, ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE, SEQUESTRATION CARBONE PERIMETRE: TERRITOIRE DE CENTRE MORBIHAN COMMUNAUTE PORTAGE: CENTRE MORBIHAN COMMUNAUTE PRIORITE: 2				
		2DESCRIPTI	ON DE	L'ACTION				
Contexte	La Réutilisation des Eaux Usées Traitées (REUT) est une pratique consistant à recycler les eaux en sortie de station d'épuration pour différents usages : irrigation agricole, espaces verts, usages urbains comme l'hydrocurage, le nettoyage des voiries. CMC souhaite développer cette pratique dans ces stations d'épuration pour mieux protéger l'eau. L'usage de ces eaux non conventionnelles peut constituer une alternative au prélèvement dans les ressources en eaux conventionnelles (eaux des lacs, rivières, nappes phréatiques) qui subissent aujourd'hui de fortes pressions.							
CMCObjectifs et résultats attendus	 Préserver la ressource en Améliorer la gestion de l' 							
Ce qui est déjà fait ou engagé	/							
Contenu de l'action	- Réunion des part - Réflexion pour do du territoire - Mener une expér - Suivre l'expérime	ies prenantes éfinir la réutilisation (com imentation si l'étude amè ntation mise en place	iment e	es stations d'épuration (STEP) de CMC et avec qui) = en interne (nettoyage de vo es résultats positifs fels qui auraient leur propre STEP	virie) ou en externe avec des acteurs			
Lien avec d'autres actions ou	Lien avec d'autres programmes d	de CMC		Projet de territoire, PLUi, Territoire d'ind	ustries			
programmes	Lien avec d'autres actions du PC	AET		Actions de l'axe 4				
		PILOTAGE	DE L'A	CTION				
	Pilotes/agents	référents CMC		Partenaires	Public cible			
Acteurs	<u>Pilote</u> : assainissement – 0.05 ETF <u>Supports</u> : TTC – 0.02 ETP <u>Associés/informés</u> : DGS, DGA	,		institut de recherche, laboratoires, associations, DDTM, DREAL, ARS	Collectivités, agriculteurs			
		COUT DE L'A	CTION (sur 6 ans)				
Budget	50 000 € (étude) – 2027 Investissements à définir en fonc	tion de l'étude						
Financement	Agence de l'eau							
Echéance et calendrier	2027 : réalisation de l'étude - mis 2028-30 : mise en œuvre de la RE	·	S					
		SUIVI ET	EVALU	ATION				
Indicateur	de suivi et d'évaluation	Source		Valeur cible (2030)				
Nombre d'études réa	lisées	СМС		1				
Nombre d'actions mis	ses en place	СМС		1				
		Incidences en	vironn	ementales				
susceptibles de retard Mesures ERC : (R) Intégrer des princi les Eaux résiduelles	pes de précautions sur les composes particuliers dans des projets de	es présents dans	omiser	vironnementaux territoire: Potentiels pol la ressource et changer les pratiques plut uivi environnemental (si incidence négat	tôt que de changer de gisement)			

FICHE ACTION



A définir

AXE 5 : SENSIBILISER ET ADOPTER DES MODES DE VIE PLUS SOBRES
OBJECTIE 5.1 : INCITER AUX TRANSPORTS DECABORNES

Nombre et type de stationnements vélo mis en place

		ATTENUATIO	ON ET ADAPTATION				
	ION 5.1.1 : METTRE EN ŒUVRE CHEMA DIRECTEUR CYCLABLE	LE THEMATIQU D'ENERGIE, A PERIMETRE :	PERIMETRE: TERRITOIRE DE CENTRE MORBIHAN COMMUNAUTE PORTAGE: CENTRE MORBIHAN COMMUNAUTE + COMMUNES				
		DESCRIPTION DE L	'ACTION				
Contexte	politique en matière de mobilité, publics (jeunes et plus âgées du t fonction de l'âge et de la catégor	en coordination avec la Région Bi erritoire). Une enquête citoyenr ie socio-professionnelle. La voitu	Organisatrice des Mobilités. L'EPCI a donc retagne. Les besoins en mobilité sont très i ne réalisée auprès des habitants témoigne re est indispensable. Le taux de motorisat s, le changement de transports moins pollu	mportants notamment chez certains d'un inégal rapport à la mobilité en ion des ménages sur le territoire est			
Objectifs et résultats attendus	Développer la pratique dRéduire les émissions de	u vélo sur le territoire et réduire polluants liées aux transports autaire pour le schéma vélo de C	l'utilisation de la voiture				
Ce qui est déjà fait ou engagé	Mise en place d'un Plan de Mobilité Simplifié Schéma Directeur Cyclable (en cours – validation prévue en juin 2024) Recrutement d'un chargé de mission Mobilité à mi-temps						
Contenu de l'action	ACTION EN COURS – A POURSUIVRE ACTION RECURRENTE 1. Aménagements du maillage cyclable > Mettre en place les aménagements cyclables définis dans le schéma directeur vélo > Coordonner localement le maillage cyclable avec les communes, les EPCI voisins, le Département et la Région > Créer du stationnement vélo sécurisé au niveau des pôles générateurs de déplacements, cœurs de bourg et places intermodales > Entretenir les aménagements cyclables existants ou futurs > Mettre en place du jalonnement vélo sur le réseau cyclable > Valoriser leur connexion au patrimoine et lieux remarquables 2. Services et sensibilisation > Organiser des bourses à vélo > Soutenir le développement de l'activité de réparation de vélo > Former à la pratique du vélo > Animation et communication						
Lien avec d'autres actions ou programmes	Lien avec d'autres programmes d' Lien avec d'autres actions du PC		Contrat de Relance pour la Transition E Local d'Urbanisme intercommunal, Plan Demain Toutes les actions de l'axe 5.1 Action 5.2.1: Sensibiliser les habitan	de Mobilité Simplifié, Petite Ville de			
		PILOTAGE DE L'A	énergétiques				
	Diletes/seests			Dublic sible			
Acteurs	Pilotes/agents Pilote: Aménagement/Mobilité- Supports: bâtiments, communication ETP chacun Associés/informés: CODIR	- 0.25 ETP	communes de CMC et communes voisines, Département, Région, agriculteurs et propriétaires fonciers, associations vélo locales, cyclistes, écoles, entreprises, office de tourisme				
		COUT DE L'ACTION ((sur 6 ans)				
Budget	PPI Schéma Directeur Vélo - à dé	finir					
Financement	Département (max 30%): Soutien financier en faveur du développement des itinéraires cyclables et de leurs équipements https://www.morbihan.fr/fileadmin/Les_services/Aides_departementales/22_morbihan_6_ET03_mobilites_douces.pdf Alvéole Plus accélère la création de places de stationnement pour les vélos, grâce à des cofinancements pour des prestations de conseil (prise en charge 100% pour identifier la localisation optimale du stationnement, et 40% pour les stationnements sécurisés vélos).						
Echéance	2025-2030						
		SUIVI ET EVALU	ATION				
Indicateur	de suivi et d'évaluation	Source	Valeur cible	(2030)			
Nombre d'actions de	sensibilisation		A défir	nir			
Kms aménagés		СМС	A définir				

FICHE ACTION



AXE 5 : SENSIBILISER ET ADOPTER DES MODES DE VIE PLUS SOBRES OBJECTIF 5.1 : INCITER AUX TRANSPORTS DECABORNES

Incidences environnementales						
ncidences potentielles: + (Amélioration potentielle ou faible d'un ou plusieurs enjeux environnementaux territoire)						
Préconisation et mesures ERC: (E) Dans le cadre de la création de voies (ou pistes) cyclables et piétonnes et d'espaces de stationnement, privilégier la conversion de voies et espaces existants plutôt que la création de nouvelles infrastructures (R) En cas de création de nouvelles infrastructures, privilégier des revêtements perméables, en particulier dans les zones naturelles protégées du territoire (C) Compenser les surfaces imperméabilisées (E, R) Prendre en compte les continuités écologiques et les milieux naturels dans les tracés de pistes cyclables et limiter l'accès aux zones naturelles protégées (tranquillité des espèces, éviter le piétinement et la dégradation) (R) Dans la création/l'aménagement des infrastructures, prendre en compte les trajets domicile-travail et les flux touristiques / week-end (R) Favoriser la multi-modalité des transports (Ex: minibus + vélo,)	Indicateur de suivi environnemental (si incidence négative) : /					

FICHE ACTION



AXE 5 : SENSIBILISER ET ADOPTER DES MODES DE VIE PLUS SOBRES
ORIECTIE 5 1 : INCITER ALIX TRANSPORTS DECARORNES

DBJECTIF 5.1 : INCITER AUX TRANSPORTS DECABORNES	

ACTION 5.1.2 : DEVELOPPER UN DISPOSITIF DE COVOITURAGE POUR TOUS ET POUR TOUS LES MOTIFS			ATTENUATION ET ADAPTATION THEMATIQUE: GAZ A EFFET DE SERRE, CONSOMMATION D'ENERGIE, ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE, POLLUANTS ATMOSPHERIQUES PERIMETRE: TERRITOIRE DE CENTRE MORBIHAN COMMUNAUTE PORTAGE: CENTRE MORBIHAN COMMUNAUTE PRIORITE: 1				
		DESCR	RIPTION DE L	'ACTION			
Contexte	· ·			r la pratique du covoiturage afin de réduir rage à Locminé, Moustoir'Ac, Plumelec et			
Objectifs et résultats attendus	 Réduire l'usage de la voit Réduire les émissions de Permettre l'accès à la mo 	polluants liées aux t	transports				
Ce qui est déjà fait ou engagé	Mise en place d'un Plan de Mobil Recrutement d'un chargé de miss Adhésion à Blablacar daily	•	emps				
Contenu de l'action	ACTION EN COURS – A POURSUIVRE ACTION RECURRENTE Déployer un dispositif commun sous une « marque » unique (blablacar daily) Contenu de l'action Communiquer, animer et sensibiliser Rendre visible les aires de covoiturage Développer de nouvelles aires de covoiturage Favoriser l'intermodalité en les rendant accessibles par tous les modes de déplacement Mener une réflexion sur la création de lignes de covoiturage						
Lien avec d'autres							
actions ou programmes				Toutes les actions de l'axe 5.1 Action 5.2.1: Sensibiliser les habitants aux transitions écologiques et énergétiques Action 5.2.2: Sensibiliser et accompagner les entreprises aux transitions écologiques et énergétiques			
		PILC	OTAGE DE L'A	CTION			
	Pilotes/agents i	référents CMC		Partenaires	Public cible		
Acteurs	Acteurs Pilote: aménagement/mobilité – 0.25 ETP Supports: communication, bâtiments – 0.02 ETP cha Associés/informés: développement économique		cun	Département, communes, partenaires un privés, entreprises, commerçants, Tou plateforme de mobilité, Région, CCAS			
		COUT	DE L'ACTION ((sur 6 ans)			
Budget	Coût total de l'opération Blablaca A définir pour les aménagements	• •	-	= 31 110 € HT dont 15 550 € HT de reste	à charge pour CMC en 2024		
Financement		ge dont les infrastruc on des équipements m	ctures, les fra nobilité douce	e : 20% pour la réalisation des aires, parkir is de fonctionnement pour les 3 première e (max 30%)			
Echéance	2025-2030						
		SUI	VI ET EVALU	ATION			
Indicateur	de suivi et d'évaluation	Source		Valeur cible (2030)			
Nombre d'aires de co	voiturage créées			A défi	nir		
Nombre de trajets co	voiturés			A définir			
Nombre d'animations	s mises en place			A défi	nir		
		Inciden	ces environn	ementales			
Incidences potentiell	es : + (Amélioration significative d'	un ou plusieurs enje	eux environn	ementaux territoire)			
		lités douces au In	dicateur de s	uivi environnemental (si incidence néga	tive) : /		

FICHE ACTION



AXE 5 : SENSIBILISER ET ADOPTER DES MODES DE VIE PLUS SOBRES OBJECTIF 5.1 : INCITER AUX TRANSPORTS DECABORNES

(E) Encourager la diminution des déplacements par des mesures
d'évitement et de réduction des déplacements (télétravail, PDE, espaces
de coworking, commerces de proximité, etc.)
(E) Dans le cadre de la création de d'aires de covoiturage, privilégier la
conversion d'espaces existants plutôt que la création de nouvelles
infrastructures
(R) En cas de création de nouvelles infrastructures, privilégier des
revêtements perméables, en particulier dans les zones naturelles
protégées du territoire
(C) Compenser les surfaces imperméabilisées
(R) Prendre en compte les flux touristiques / week-end



AXE 5 : SENSIBILISER ET ADOPTER DES MODES DE VIE PLUS SOBRES OBJECTIF 5.1 : INCITER AUX TRANSPORTS DECABORNES

Préconisation et mesures ERC :

(R) Favoriser la multi modalité des transports (bus + vélo, etc.)

	UX TRANSPORTS DECABORNES		TION ET ADAPTATION			
ACTION 5.1	ACTION 5.1.3 : INVESTIR DANS UN SERVICE PUBLIC DE TRANSPORT COLLECTIF PERIMETRE : TERRITOIRE DE SERRE, CONSOMMATION D'ENERGIE, ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE, POLLUANTS ATMOSPHERIQUES PERIMETRE : TERRITOIRE DE CENTRE MORBIHAN COMMUNAUTE PORTAGE : CENTRE MORBIHAN COMMUNAUTE - REGION PRIORITE : 1					
		DESCRIPTION D	E L'ACTION			
Contexte	Il existe des lignes régionales exis	tantes qui ne couvrent pas to	ut le territoire de CMC.			
Objectifs et résultats attendus	 Réduire l'utilisation de la voiture sur le territoire Réduire les émissions de polluants liées aux transports Permettre l'accès à la mobilité au plus grand nombre 					
Ce qui est déjà fait ou engagé	Mise en place d'un Plan de Mobilité Simplifié Lancement d'une étude de faisabilité (prévue pour septembre 2024 – 7 à 10 mois)					
Contenu de l'action Lien avec d'autres actions ou programmes	ce nouvel arrêt) Créer de nouveaux arrêts Créer un service de trans avec un trajet, des arrêts Portage Région :	pour la ligne 11 BreizhGo ou port collectif à la demande po et des horaires prédéfinis en d'une nouvelle ligne de bus r transports scolaires du territo	Contrat de Relance pour la Transition Territoires d'industrie, Plan de Mobilité Toutes les actions de l'axe 5.1 Action 5.2.1 : Sensibiliser les habitar énergétiques Action 5.2.2 : Sensibiliser et accompag écologiques et énergétiques	r CMC fres de transport collectif – une ligne t en commun re – Baud Ploërmel (lancement d'une n Energétique, Projet de territoire, Simplifié nts aux transitions écologiques et		
		PILOTAGE DE	L'ACTION			
	Pilotes/agents r	référents CMC	Partenaires	Public cible		
Acteurs	<u>Pilote :</u> service mobilité – 0.2 ETP <u>Supports :</u> / <u>Associés/informés</u> : développeme	-	Région, communes, EPCI voisins, comité des partenaires	Tout public		
		COUT DE L'ACTIC	N (sur 6 ans)			
Budget	Investissements à définir	se 1 et 2 de l'étude de faisabi	ité + phase 3 à définir) – 2024/2025			
Financement	Versement mobilité Recettes utilisateurs du service					
Echéance	2025-2030					
		SUIVI ET EVA	LUATION			
Indicateur o	de suivi et d'évaluation	Source	Valeur cibl	e (2030)		
Arrêts supplémentair	es créés		A défi	nir		
Nombre de commune	es desservies	СМС	A définir			
Mise en place du tran la demande	sport de lignes régulières et/ou à		A définir			
		Incidences enviro	nnementales			
Incidences potentiell	es : ++ (Amélioration significative o	d'un ou plusieurs enjeux envir	onnementaux territoire)			
Dućasnication at mass						

Indicateur de suivi environnemental (si incidence négative) : /

FICHE ACTION



AXE 5 : SENSIBILISER ET ADOPTER DES MODES DE VIE PLUS SOBRES OBJECTIF 5.1 : INCITER AUX TRANSPORTS DECABORNES

(E) Dans le cadre de la création d'arrêts, privilégier la conversion	
d'espaces existants plutôt que la création de nouvelles infrastructures	
(R) En cas de création de nouvelles infrastructures, privilégier des	
revêtements perméables, en particulier dans les zones naturelles	
protégées du territoire	
(C) Compenser les surfaces imperméabilisées	
(C) Prendre un véhicule décarboner pour assurer le transport	

FICHE ACTION



AXE 5 : SENSIBILISER ET ADOPTER DES MODES DE VIE PLUS SOBRES OBJECTIF 5.1 : INCITER AUX TRANSPORTS DECABORNES

ACTION 5.1.4 : AMELIORER LES DEPLACEMENTS DOMICILE-TRAVAIL			ATTENUATION ET ADAPTATION THEMATIQUE: GAZ A EFFET DE SERRE, CONSOMMATION D'ENERGIE, ADAPTATION AL CHANGEMENT CLIMATIQUE, POLLUANTS ATMOSPHERIQUES PERIMETRE: TERRITOIRE DE CENTRE MORBIHAN COMMUNAUTE PORTAGE: CENTRE MORBIHAN COMMUNAUTE PRIORITE: 2					
		DE	SCRIPTION DE L					
Contexte	de mobilité chez les habitants de les motifs pour lesquels les répor	CMC. Les déplace ndants ont le plu	ements domicile s de difficultés à	obilité sur les Pays de Pontivy et de Loudéa -travail, domicile-études et les déplaceme à se déplacer. L'absence de solution de t ent d'ailleurs comme motifs majeurs d'ins	ents administratifs ressortent comme ransport à proximité du domicile ou			
Objectifs et résultats attendus	 Réduire l'utilisation de la Réduire les émissions de Permettre l'accès à la mo 	voiture individue polluants liées au	elle sur le territo ux transports		·			
Ce qui est déjà fait ou engagé	Mise en place d'un Plan de Mobil	ité Simplifié						
Contenu de l'action	 Favoriser l'accès à l'empl Encourager la réflexion s 	oi en sensibilisa ur la création de	nt les employeu navettes d'enti	olace d'un Plan De Mobilité Employeur (P rs du territoire aux avantages du recruter reprises ou interentreprises pour les dépl	ment « sans voiture »			
	 □ Réflexion à intégrer aux échanges existants avec les entr Lien avec d'autres programmes de CMC 			Contrat de Relance pour la Transition Energétique, Projet de territoire				
Lien avec d'autres actions ou programmes	es			Territoire d'industries, Plan de Mobilité Simplifié, Petite Ville de Demain Toutes les actions de l'axe 5.1 Action 5.2.1: Sensibiliser les habitants aux transitions écologiques et énergétiques Action 5.2.2: Sensibiliser et accompagner les entreprises aux transitions écologiques et énergétiques				
		P	ILOTAGE DE L'A	<u> </u>				
	Pilotes/agents (référents CMC		Partenaires	Public cible			
Acteurs	<u>Pilote</u> : développement économique - 0.001 ETP <u>Supports</u> : service mobilité – 0.001 ETP <u>Associés/informés</u> :/		employeurs, club d'entreprise pour lancer le PDME, Emmaüs Action Ouest, Agence d'intérim, Pôle Emploi, Région	employeurs publics et privés du territoire				
		cou	T DE L'ACTION (sur 6 ans)				
Budget	/							
Financement	/							
Echéance	2025-2030							
		S	SUIVI ET EVALU	ATION				
Indicateur	de suivi et d'évaluation	Sou	rce	Valeur cible	e (2030)			
Nombre de Plan De M	lobilité Employeur mis en place	CM	1C	12				
Nombre de navettes	privées			2				
		Incid	ences environn	ementales				
Incidences potentiell	es : + (Amélioration potentielle ou	faible d'un ou pl	usieurs enjeux є	nvironnementaux territoire)				
en périphérie des cen (E) Accentuer la s déplacements) auprè (E) Accompagner les de travail à distance (E, R) Dans le cadre	ures ERC: isation des centres bourgs et réduit tres-bourgs pour réduire les dépla ensibilisation sur la sobriété s de toutes les cibles (entreprises, entreprises au déploiement d'out e de leur PDE, impliquer les en x des déplacements doux (challeng	cements (réduction des employés, etc.) ils et méthodes treprises et les	Indicateur de s	uivi environnemental (si incidence négat	:ive) : /			

FICHE ACTION



AXE 5 : SENSIBILISER ET ADOPTER DES MODES DE VIE PLUS SOBRES OBJECTIF 5.1 : INCITER AUX TRANSPORTS DECABORNES

(R) Faire le lien avec les lignes de transport public pour s'assurer que les horaires des bus sont cohérents avec les horaires des entreprises

MOR

AXE 5 : SENSIBILISER ET ADOPTER DES MODES DE VIE PLUS SOBRES OBJECTIF 5.1 : INCITER AUX TRANSPORTS DECABORNES

Centre

MORBIHAN

Communauté

ACTION 5.	1.5 : SENSIBILISER ET ACCOMPA L'ÉCOMOBILITÉ SCOLAIRE	AGNER A	ATTENUATION ET THEMATIQUE: C ATMOSPHERIQUE PERIMETRE: ELEV PORTAGE: COMM PRIORITE: 2	GAZ A EFFET S ES DE CENTRE M				D'ENERGIE,	POLLUANTS
		DESC	RIPTION DE L'ACTI	ON					
Contexte	Centre Morbihan Communauté a propre politique en matière de r Bretagne. Centre Morbihan Comm domicile-école s'effectuent majo établissements scolaires peut s'ef	nobilité, en coordi nunauté est organis pritairement en vo	nation avec la Rég ateur secondaire e oiture ou en trans	ion Bretagne. n délégation de	La compétend e la région pou	ce transp Ir les tran	ort scolair sports scol	e appartien aire primair	nt à la Région res. Les trajets
Objectifs et résultats attendus	 Réduire l'utilisation de la Réduire les émissions de 								
Ce qui est déjà fait ou engagé	Mise en place d'un Plan de Mobili Elaboration d'un Schéma Directeu	•							
Contenu de l'action	 ⇒ ACTION A LANCER ⇒ ACTION RECURRENTE → Sensibiliser les jeunes à la lancer la réflexion sur le la lancer les pédibus → Expérimenter les pédibus → Expérimenter des vélobus 	Plan de Déplaceme pour les élèves	ents Etablissement	s Scolaires (PD					
Lien avec d'autres programmes de		de CMC		Contrat de Relance pour la Transition Energétique, Projet de territoire, Plan de Mobilité Simplifié, Petite Ville de Demain, Schéma Directeur Cyclable					
	AET	Toutes les actions de l'axe 5.1 Action 5.2.1: Sensibiliser les habitants aux transitions écologiques énergétiques					ologiques et		
		PILO	OTAGE DE L'ACTIO	N					
	Pilotes/agents référents CMC			Parte	enaires			Public cible	e
Acteurs	<u>Pilote</u> : communes de CMC <u>Supports</u> : Aménagement/mobilit <u>Associés/informés</u> : /	é – 0.01 ETP	a	rablissements s ssociations de cteurs de solut épartement, Re spo	parents d'élèv ions alternativ	ves, ves,	Publics sc	colaires du t CMC	erritoire de
		соит	DE L'ACTION (sur 6	ans)					
Budget	A définir								
Financement	Programme MOBY – AVELO3 (AD	EME) – Génération	vélo – Alvéole Plus						
Echéance	2027-2030								
		SUI	VI ET EVALUATIO	v					
Indicateur (de suivi et d'évaluation	Source	2	Valeur cible (2030)					
Nombre de pédibus n	nis en place	Commur	nes	A définir					
Nombre de vélobus n	nis en place	CMC		A définir					
Nombre d'actions de	communication réalisées					A défin	ir		
Nombre d'actions de sensibilisation à destination des jeunes				A définir					
		Inciden	ces environnemer	tales					
Incidences potentiell	es : + (Amélioration potentielle ou	faible d'un ou plus	ieurs enjeux envirc	nnementaux t	erritoire)				
i									



AXE 5 : SENSIBILISER ET ADOPTER DES MODES DE VIE PLUS SOBRES OBJECTIF 5.1 : INCITER AUX TRANSPORTS DECABORNES

ACTION 5.1.6 : PROMOUVOIR L'OFFRE DE MOBILITE SUR LE TERRITOIRE			ATTENUATION ET ADAPTATION THEMATIQUE: GAZ A EFFET DE SERRE, CONSOMMATION D'ENERGIE, ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE, POLLUANTS ATMOSPHERIQUES PERIMETRE: TERRITOIRE DE CENTRE MORBIHAN COMMUNAUTE PORTAGE: CENTRE MORBIHAN COMMUNAUTE PRIORITE: 1					
DESCRIPTION DE L'ACTION								
Contexte	La dépendance à la voiture constitue une réalité pour les habitants de Centre Morbihan Communauté pour lesquels les difficultés de se déplacer autrement qu'en voiture et la fermeture des services de proximité peuvent constituer des menaces quant à leur protection à long terme sur le territoire. Le manque de transports collectifs, le faible maillage des bus sur le territoire ou encore le passage insuffisant des bus dans les centres bourgs ont soulevé la nécessité de travailler sur un plan de mobilité simplifié. Il convient également d'accompagner ce changement de mobilité et d'aller vers une moindre dépendance à la voiture.							
Objectifs et résultats attendus	 Réduire l'utilisation de la voiture individuelle sur le territoire Réduire les émissions de polluants liées aux transports Permettre l'accès à la mobilité au plus grand nombre 							
Ce qui est déjà fait ou engagé	Mise en place d'un Plan de Mobilité Simplifié							
Contenu de l'action	ACTION EN COURS – A CONSOLIDER ET DEVELOPPER ACTION RECURRENTE > Suivi de l'expérimentation de la plateforme mobilité solidaire Centre Bretagne (18 mois) et promotion auprès des publics cibles > Communiquer sur les possibilités de déplacement auprès des habitants et visiteurs en lien avec le renforcement de l'offre > Mener une réflexion pour un guichet unique Mobilité (à terme)							
Lien avec d'autres actions ou	Lien avec d'autres programmes de CMC			Contrat de Relance pour la Transition Energétique, Projet de territoire, Territoires d'industrie, Plan de Mobilité Simplifié, Petite Ville de Demain				
programmes	Lien avec d'autres actions du PCAET			Toutes les actions de l'axe 5.1				
		Р	ILOTAGE DE L'A	CTION				
Acteurs	Pilotes/agents référents CMC			Partenaires	Public cible			
	<u>Pilote</u> : aménagement/mobilité – 0.05 ETP <u>Supports</u> : EFFSI, communication, tourisme – 0.01 ETP <u>Associés/informés</u> : /			communes, commerçants, vélocistes, services de proximité, transporteurs, employeurs, Région, Plateforme de mobilité, office de tourisme	habitants et visiteurs			
COUT DE L'ACTION (sur 6 ans)								
Budget	[Pour information : 15 000 € pour 18 mois d'expérimentation de la plateforme KER BREIZH MOBILITE]							
Financement	/							
Echéance	2025-2030							
		S	SUIVI ET EVALU	ATION				
Indicateur	Source		Valeur cible (2030)					
Sensibilisation des agents d'accueils		СМС		A définir				
Nombre de kit distrib	A définir							
Nombre d'actions de communication réalisées				A définir				
Incidences environnementales								
Incidences potentielles: + (Amélioration potentielle ou faible d'un ou plusieurs enjeux environnementaux territoire)								
Préconisation et mesures ERC : /			Indicateur de suivi environnemental (si incidence négative) : /					

FICHE ACTION



AXE 5 : SENSIBILISER ET ADOPTER DES MODES DE VIE PLUS SOBRES

A définir

Budget

	INCITER AUX TRANSPORTS DECARBONES ET	ON ET ADAPTATION E: GAZ A EFFET DE SERRE, CONSOMMATION D'ENERGIE, ADAPTATION AU NT CLIMATIQUE, POLLUANTS ATMOSPHERIQUES					
DEVELOPPER LE POTENTIEL DES CARBURANTS ALTERNATIFS			PERIMETRE : TERRITOIRE DE CENTRE MORBIHAN COMMUNAUTE PORTAGE : CENTRE MORBIHAN COMMUNAUTE – MORBIHAN ENERGIES PRIORITE : 2				
	DESC	CRIPTION DE L	'ACTION				
Contexte	L'augmentation du prix de carburant et la décarbonation des véhicules semble aujourd'hui inévitable pour lutter contre le changement climatique. Le territoire dispose à ce jour d'une offre d'Infrastructures de Recharge de Véhicule Electrique. Il s'agira d'identifier les besoins potentiels en mobilité électrique des habitants. Concernant le biogaz, des projets sont également en cours sur le territoire. Il en existe déjà deux sur le territoire. Centre Morbihan Communauté souhaite, par cette action, étudier les possibilités de développement des carburants alternatifs du territoire.						
Objectifs et résultats attendus	 Réduire les émissions de polluants liées aux transports Proposer une alternative quand la mobilité douce n'est pas possible 						
Ce qui est déjà fait ou engagé	21 bornes de recharge électriques disponibles + 2 stations biogaz (Moréac et Locminé) + 1 station H2 (Buléon) pour transport routier Schéma des IRVE en cours d'élaboration par Morbihan Energies qui permettra leur développement Projets de station biogaz en cours						
	ACTION EN COURS – A CONSOLIDER ET DEVELOPPER ACTION RECURRENTE						
	1. Faire un diagnostic de l'offre actuelle d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques et de leur utilisation La réalisation d'un diagnostic repose sur une cartographie de l'offre actuelle en termes d'infrastructure de recharge, nourrie notamment par les statistiques existantes sur la répartition des IRVE (Infrastructure de Recharge de Véhicule Electrique) sur le territoire de CMC. Il s'agit dès lors de :						
	 Caractériser l'usage des différentes bornes électriques sur le territoire Analyser les usages et types d'usagers des IRVE La part de locaux, de touristes, de personnes en transit La fréquence d'usage 						
	 La répartition spatiale des usages (manque, sous-utilisation, surutilisation) Identifier les besoins existants et potentiels en mobilité électrique des habitants et acteurs économiques du territoire Dans ce diagnostic, il est également nécessaire d'évaluer le nombre d'habitants disposant de véhicules électriques, le nombre de personnes qui rechargent chez elles ainsi que le niveau de connaissance des usagers sur l'existence de cette offre de service. Morbihan Energies dispose par ailleurs d'ores et déjà des données d'utilisation des bornes et serait l'acteur identifié pour prendre en charge cette étude. 						
Contenu de l'action	2. Développer le potentiel des carburants alternatifs et leur accessibilité (valoriser stations biogaz du territoire pour un potentiel usage grand public, étude des possibilités offertes par l'hydrogène						
	 Concernant le biogaz : Faire l'état des lieux des projets en cours concernant les deux stations biogaz sur le territoire (court terme) Faire un bilan au sein de CMC et de la population (court terme) Développer la communication sur le sujet (moyen terme) Un éventuel démarchage des entreprises locales pour participer à une expérimentation pourra être envisagé. Les véhicules CMC déjà au biogaz pourront être valorisés. 						
	 Concernant l'hydrogène: Faire une étude de l'état des débats hydrogène/électrique et identifier les points de vigilance à développer le H2 Identifier plusieurs scénarios d'usage (lignes de transports en commun de bus, camions, véhicules utilitaires de la collectivité, travail avec des entreprises locales - avec un rayon d'action permettant l'usage du H2) Expérimenter l'utilisation d'un véhicule hydrogène 						
	CMC devra démarcher pour bénéficier d'un point de recharge, la nécessité de stockage impliquera une réflexion sur les infrastructures à mettre en place.						
Lien avec d'autres actions ou	Lien avec d'autres programmes de CMC		Contrat de Relance pour la Transition Ecologique, Projet de territoire, Plan de Mobilité Simplifié				
programmes	Lien avec d'autres actions du PCAET Toutes les actions de l'axe 5.1						
	PIL	OTAGE DE L'A	ACTION				
Acteurs	Pilotes/agents référents CMC		Partenaires	Public cible			
	<u>Pilote</u> : TTC – 0.05 ETP <u>Supports</u> : aménagement/mobilité – 0.01 ETP <u>Associés/informés</u> : /		Morbihan Energies développeurs, communes	Tout public			
COUT DE L'ACTION (sur 6 ans)							



AXE 5 : SENSIBILISER ET ADOPTER DES MODES DE VIE PLUS SOBRES OBJECTIF 5.1 : INCITER AUX TRANSPORTS DECABORNES

Financement					
Echéance	2027-2030				
	SUIVI ET EVALUATION				
Indicateur	de suivi et d'évaluation	Sou	rce	Valeur cible (2030)	
Réalisation d'un diag	gnostic IRVE du territoire			Réalisé	
Etat des lieux biogaz/H2		CMC		Réalisé	
Expérimenter l'utilisation d'un véhicule hydrogène				Réalisé	
Nombre de nouvelles bornes installées				12	
Incidences environnementales					
Incidences potentielles: + (Amélioration potentielle ou faible d'un ou plusieurs enjeux environnementaux territoire)					
Préconisation et mesures ERC : /			Indicateur de suivi environnemental (si incidence négative) : /		



AXE 5 : SENSIBILISER ET ADOPTER DES MODES DE VIE PLUS SOBRES
OBJECTIF 5.2 : SENSIBILISER POUR ANCRER LA SOBRIETE DANS LES COMPORTEMENTS

	BILISER LES HABITANTS AUX TR COLOGIQUES ET ENERGETIQUES	ANSITIONS EAU, BIODICHANGEME PERIMETRE	ON/ADAPTATION JE: ENERGIES RENOUVELABLES, GAZ A EFFE VERSITE, STOCKAGE CARBONE, POLLUANTS ENT CLIMATIQUE, PRODUCTIONS BIOSOURCEE : HABITANTS DU TERRITORE CENTRE MORBIHAN COMMUNAUTE L	ATMOSPHERIQUES, ADAPTATION AU		
	DESCRIPTION DE L'ACTION					
Contexte	La transition énergétique et écologique nécessite une large mobilisation de tous les acteurs. Les habitants doivent être informés, sensibilisés et responsabilisés afin qu'ils adoptent un comportement vertueux envers l'environnement. Centre Morbihan Communauté réalise déjà des actions de communication et de sensibilisation auprès du grand public sur les thématiques liées aux déchets au fur et à mesure de l'actualité et des évènements. En complément des ateliers proposés, le service utilise également une newsletter « Econews de CMC » pour communiquer sur les écogestes de réduction des déchets du quotidien. Par cette action, l'Intercommunalité souhaite définir une stratégie de sensibilisation transversale intégrant toutes les politiques environnementales qui sont menées au sein de CMC. Cela permettra de toucher un maximum de personnes et d'impliquer davantage les citoyens.					
Objectifs et	 Sensibiliser pour ancrer la sobriété dans les comportements des habitants Communiquer de manière ludique et pédagogique 					
résultats attendus			ure commune de la transition sur le territo	ire		
Ce qui est déjà fait ou engagé	Animations pour la Blavet au Nat					
Contenu de l'action	 ⇒ ACTION EN COURS – A CONSOLIDER ET A DEVELOPPER ⇒ ACTION RECURRENTE ⇒ Recenser l'ensemble des actions et des initiatives existantes (publiques, privées, professionnelles, de loisirs ou sportives) et participer à leur organisation ou s'inscrire dans les évènements pour intégrer les enjeux climat-air-énergie et sensibiliser le grand public – lien avec action 3.2.2 ⇒ Définir et mettre en place une stratégie de sensibilisation sur les enjeux climat-air-énergie en transversalité avec les services de CMC concernés, en lien avec la stratégie de communication mise en place (action 1.1.2): Poursuivre l'organisation des temps d'animation tout public (blavet au naturel, semaine du Développement Durable), en partenariat avec les acteurs locaux, les médiathèques et autres structures du territoire Mise en place d'animations/ateliers spécifiques sur des thématiques variées: déchets, sortie nature, découverte de la biodiversité locale, café débat sur les énergies renouvelables, projection de film à impact, défis, etc. Mettre en place un événement « grand public » intégrant toutes les politiques publiques de transitions de CMC: mobilité, habitat, énergie, eau, déchets, biodiversité, développement économique, petite enfance (lien avec salon du réemploi) sur 2 jours Organiser des visites de site (témoignage de sites ENR citoyens, démonstration d'outils de production, etc.) Intégrer la transition écologique et énergétique dans la programmation culturelle Mise en place d'ambassadeurs de la transition écologique sur le territoire : une équipe dédiée à la mise en place d'actions de sensibilisation des acteurs du territoire via des services civiques ou des volontaires en administration territoriale par exemple Communiquer sur les évènements organisés - lien avec 1.1.2 Créer des supports de communication (kake					
Lien avec d'autres actions ou	Lien avec d'autres programmes d	de CMC	Projet de territoire, Contrat de Relance d Plan de Mobilité Simplifié, Schéma Direct			
programmes	Lien avec d'autres actions du PCAET		Toutes les actions du PCAET			
		PILOTAGE DE L'A	ACTION			
	Pilotes/agents	référents CMC	Partenaires	Public cible		
Acteurs	Pilotes/agents référents CMC Pilote: TTC - 0.2 ETP Supports: déchets (économie circulaire) — 0.05 ETP, service communication, services mobilité, habitat, économie, tourisme culture, petite enfance, culture — 0.01 ETP Associés/informés: CODIR		I Alec BRITIDIED Syndicats de nasin I	Tout public		
	COUT DE L'ACTION (sur 6 ans)					
Budget	10 000 €/an Soit 60 000 €					
Financement	ADEME, Région, Financements Européens					
Echéance et calendrier	2025-30					
SUIVI ET EVALUATION						
Indicateur de suivi et d'évaluation Source Valeur cible (2030)			(2030)			

FICHE ACTION



AXE 5 : SENSIBILISER ET ADOPTER DES MODES DE VIE PLUS SOBRES
OBJECTIF 5.2 : SENSIBILISER POUR ANCRER LA SOBRIETE DANS LES COMPORTEMENTS

Nombre d'évènement grand public mis en place	CMC		3	
Nombre d'action de sensibilisation organisées	CMC		60	
Nombre de spectacle en lien avec les transitions	СМС		6	
Nombre d'embauche de service civiques ou VAT (/an)			2	
Incidences environnementales				
Incidences potentielles : +				
Mesures ERC : /	In	dicateur de s	uivi environnemental (si incidence négative) : /	



AXE 5 : SENSIBILISER ET ADOPTER DES MODES DE VIE PLUS SOBRES OBJECTIF 5.3: SENSIBILISER POUR ANCRER LA SOBRIETE DANS LES COMPORTEMENTS

5.2.2 SENSIBILISER ET ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES AUX TRANSITIONS ECOLOGIQUES ET ENERGETIQUES

ATTENUATION/ADAPTATION

THEMATIQUE: ENERGIES RENOUVELABLES, GAZ A EFFET DE SERRE, ECONOMIES D'ENERGIE, ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE, POLLUANTS ATMOSPHERIQUES, EAU,

BIODIVERSITE

PERIMETRE: ENTREPRISES ET AGRICULTEURS DU TERRITOIRE

PORTAGE: CENTRE MORBIHAN COMMUNAUTE

PRIORITE: 1

DESCRIPTION DE L'ACTION

Une des orientations du Projet de territoire de Centre Morbihan Communauté est de choisir de travailler ensemble : créer, produire, innover ici pour être fier de notre économie locale et responsable.

Pour cela, l'un des objectifs est d'encourager l'attractivité industrielle du territoire, accueillir et installer les entreprises en tenant compte des mutations de notre temps : maîtrise du foncier, redéveloppement des friches urbaines, la transition écologique, la mobilité, le logement, un numérique responsable... Cela implique de réduire l'empreinte écologique et l'impact environnemental de ces activités.

Sur le volet environnemental :

Le territoire compte 1 136 établissements.

- Une ambition de développement des projets d'énergies renouvelables (les enjeux de décarbonation auront des répercussions importantes sur la production à moyen terme),
- soutenir les démarches RSE et relevant de l'économie circulaire.
- le territoire vise au maintien de son industrie agroalimentaire et la poursuite de son développement, mais également d'amener une diversification vers des filières éco-engagées (énergies renouvelables, économie d'énergie et économie circulaire).

Contexte

Pour ce faire, le Hub Enerco (lieu dédié à l'entreprise) favorise le lien entreprises/élus. Ce bâtiment construit par la Communauté de communes en 2019 est devenu le « phare économique du territoire ». C'est la porte d'entrée pour développer les services pour les entreprises et la coopération entre entreprises. Il combine espace de coworking, un incubateur éco-engagés (accompagnement de 6 mois à la création d'entreprise), la location d'un lieu adaptable et convivial pour les réseaux d'entreprises et des bureaux en location. C'est un marqueur d'innovation locale pour les entreprises éco-engagées et pour la transition écologique.

Le territoire étant lauréat du programme Territoire d'Industrie (2024-2027), le plan d'action prévisionnel prévoit notamment de favoriser la décarbonation de l'industrie.

Plusieurs actions peuvent permettre d'encourager et de valoriser les pratiques vertueuses des acteurs économiques. A titre d'exemple, l'Ecologie Industrielle et Territoriale (EIT) peut permettre de mutualiser et d'optimiser l'utilisation des ressources (eau, déchets, énergies, etc.) et favoriser les coopérations entre les entreprises à l'échelle d'une zone d'activité ou d'un territoire. C'est une des actions phares du PLPDMA (action n°30). Quant au développement des énergies renouvelables, en particulier le solaire, l'autoconsommation collective peut être une solution, comme la récupération de chaleur ou de froid par exemple.

Objectifs et résultats attendus

- Accompagner et faciliter les initiatives des acteurs économiques
- Créer du lien et mobiliser autour d'un premier projet exemplaire
- Développer le mix énergétique sur le territoire et atteindre les objectifs du PCAET
- Ancrer la sobriété dans les comportements des organisations
- Communiquer de manière ludique et pédagogique

Ce qui est déjà fait ou engagé

Programme de sensibilisation et d'accompagnement ouvert à tous (ateliers sur la gestion des déchets, l'écoconception, les modèles économiques)

Petits déjeuner en zones

CMC lauréat à Territoire d'Industrie

Première bourse d'échanges inter-entreprises organisée (déchets verts)

⇒ ACTION EN COURS – A CONSOLIDER ET A DEVELOPPER

⇒ ACTION

Inclure dans la démarche globale les déchets, les ressources, l'eau, les déplacements et pas se limiter aux aspects énergétiques et sensibiliser les entreprises à l'évolution de leurs modèles d'affaires (économie de la fonctionnalité, économie circulaire, bioéconomie...)

En prenant en compte les mesures ERC :

1. Etat des lieux

- > Réaliser un état des lieux des actions existantes vertueuses dans le monde des entreprises sur le territoire de CMC (réduction des consommations eau/énergie, groupement d'achat, panneau solaire...) dans le cadre d'un projet tuteuré
- Organiser un temps fort autour du financement des projets d'énergies renouvelables (TI)
- Rencontrer la Région et Bretagne Compétitivité pour comprendre leur offre de soutien aux entreprises (RDE transitions), et établir une stratégie de mobilisation des entreprises autour de la thématique des transitions énergétique et écologique
- Réfléchir à l'intégration de boucles de ressources locales (eau, énergies, bâtiments, déchets, etc.) dans les nouvelles zones d'activité

2. Diagnostic

- Promouvoir les différents dispositifs de diagnostics ressources et des accompagnements des chambres consulaires (CCI, CRMA) et de la BPI (TI)
- Mettre en place des partenariats (techniques ou financiers) avec les chambres consulaires pour accompagner de manière ciblée les entreprises du territoire

3. Sensibilisation/Formation

- > Organiser des petits déjeuners thématiques énergie dans les zones d'activités (groupement d'achat d'énergie, en incluant les bâtiments de CMC comme partenaire dans la réflexion en premier lieu)
- Créer du lien et mobiliser sur les premiers projets collectifs, réunir les entreprises porteuses d'actions vertueuses et les entreprises volontaires pour impulser un changement au sein de leur activité et créer un groupe de travail
- Proposer des sessions de formation éco-engagées interne dans les grandes entreprises via le club RH
- Mettre en place des ateliers (format court : 1h) de sensibilisation auprès des entreprises (réemploi, fournitures, écologie numérique, etc.) avec des illustrations concrètes

Contenu de l'action

FICHE ACTION



AXE 5 : SENSIBILISER ET ADOPTER DES MODES DE VIE PLUS SOBRES
OBJECTIF 5.3 : SENSIBILISER POUR ANCRER LA SOBRIETE DANS LES COMPORTEMENTS

Nombres d'entreprises/projets accompagné(e)s

	4. Accompagnement/Animation				
	Accompagner techniquement les industriels dans les transitions et le déploiement des ENR (TI) : opération test sur u projet d'ENR				
	➤ Engager	nger une démarche d'EIT auprès des industriels (TI) : Organiser un programme de bourses d'échanges inter- eprises toutes ressources			
	 Accompa Mettre e circulaire Accompa Proposer 	gner techniquement la mise en œuvre de groupement d'achat énergétique sur le territoire en place une animation d'intelligence collective pour accompagner techniquement des projets d'économie des entreprises (du type : défi G4DEC) gner les porteurs de projets et les jeunes entreprises éco-engagés via le Hub Enerco un programme d'ateliers éco-engagés ouvert à toutes les entreprises, pendant la période d'incubation du Hub en partenariat avec le club d'entreprises evec les syndicats professionnels, poursuivre la sensibilisation des TPE-PME au RSE (CPME – programme e), et accueillir au sein du Hub Enerco ce type de rencontres gnement des entreprises/industries à la gestion de l'Alimentation en Eau Potable et des eaux usées ent la réutilisation des eaux usées), et la mise en œuvre d'économies d'eau pour les plus gros consommateurs			
	 En lien a spécifiqu Accompa (notamm (TI) 				
	faire loca Mettre e fuite, pla	n place des solutions éco-gestes dans les entreprises (mesure de la température et de l'humidité, capteur d n de sobriété interne) r un défi « Eco-entreprise » pour promouvoir les éco-gestes dans les entreprises (Défi FAAP, Gaspi, c'est fini			
	Valoriserdu territoMettre e	n avant les porteurs éco-engagés les actions pour essaimer les démarches vertueuses par le biais d'une campagne de communication à l'échelle ire ou de la création d'un label n avant les acteurs locaux du réemploi du territoire pour promouvoir cette pratique iquer auprès des entreprises sur les intérêts de s'engager dans la démarche			
	Lien avec d'autres programmes de CMC Projet de territoire, Contrat de Relance de la Transition Ecologique d'Urbanisme intercommunal, Territoire d'industries, PLPDMA			9 , .	
Lien avec d'autres actions ou programmes	Action 2.2.3. Developper des projets solaires		aires des énergies renouvelables chaleur renouvelable eprises et manifestations dans la particuliers, des entreprises et des		
	PILOTAGE DE L'ACTION				
	Pilotes/agents (référents CMC	Partenaires	Public cible	
Acteurs	<u>Pilote</u> : déchets (économie circula <u>Supports</u> : développement écono <u>Associés/informés</u> : /		Morbihan Energies, SEM 56 Energies, Chambres consulaires, Etat, Région, ADEME, ENEDIS, Réseau d'entreprises et entreprises, agriculteurs et groupements, BPI	Entreprises	
		COUT DE L'ACTION	(sur 6 ans)		
Budget	8000 € /an (ingénierie) 3000 € /an (animation) TI selon éligibilité des projets Soit 66 000 € (imputation budgétaire selon thématique de l'action)				
Financement	Etat, ADEME, Région, Europe				
Echéance et calendrier	2025-30				
SUIVI ET EVALUATION					
Indicateur	Indicateur de suivi et d'évaluation Source Valeur cible (2030)				
	nts aux animations (15/an)	СМС	90		
Nombre d'entreprise énergétique (4/ans)	es engagées dans un diagnostic	СМС	24		
	es engagées dans un projet bles	СМС	12		
	Nombre d'actions de sensibilisation menées auprès des		36		
Nombre d'actions de communication réalisées CMC		6			

 CMC

6

FICHE ACTION



AXE 5 : SENSIBILISER ET ADOPTER DES MODES DE VIE PLUS SOBRES
OBJECTIF 5.3 : SENSIBILISER POUR ANCRER LA SOBRIETE DANS LES COMPORTEMENTS

Incidences environnementales

Incidences potentielles: + (Amélioration potentielle ou faible d'un ou plusieurs enjeux environnementaux territoire)

Dans le cadre des projets de production d'EnR et d'auto-consommation collective, sensibiliser les entreprises aux enjeux suivants :

- Pour les projets énergétiques :
- (E) S'assurer que les consommations sont réduites le plus possible avant de s'engager dans des projets de production
- Pour les installations solaires au sol :
- (E) Exclure le déploiement de centrales au sol sur des surfaces non dégradées/polluées
- Pour les installations solaires en toiture :
- (E) Prioriser le bâti existant pour éviter l'artificialisation des sols : OUI
- (E) S'assurer que la construction de bâtiment réponde réellement à des besoins d'exploitations (afin d'éviter la création de bâtiments agricoles uniquement en vue de produire de l'énergie ou d'éviter la construction de bâtiments surdimensionnés pour les besoins PV) : OUI
- (R) Vigilance à la présence de gîtes à chiroptères au niveau des toitures lors de l'installation de panneaux solaires : OUI
- (C) Assurer un refuge pour les espèces animales potentiellement délocalisées lors des travaux (habitat important en ville)
- Pour la géothermie :
- (E) intégrer le risque Radon
- (E) limiter la consommation d'espace

Pour l'éolien :

- (E) Intégrer, dans le développement des projets éoliens les distances d'éloignement autour des zones Natura 2000, des monuments historiques et la prise en compte de la Trame Verte et Bleue et du paysage
- (E) S'assurer de la prise en compte de ces contraintes via la réalisation d'études d'incidences approfondies
- Pour la méthanisation :
- (E) Intégrer le plus en amont possible, les enjeux en lien avec l'urbanisme dans le choix de la zone d'implantation de l'unité de méthanisation (qualité de l'air, nuisances olfactives, consommation d'espace et artificialisation des sols, paysage, distances d'éloignement des zones protégées (notamment des zones humides, impacts sur l'eau, les sols et l'air lié à l'épandage du digestat), bruit induit par les passages de véhicules, ...) et les risques sanitaires et industriels
- (E) Limiter l'utilisation de cultures à vocation énergétique (pour limiter la concurrence avec les productions alimentaires)
- (R) Intégrer dans la réflexion la réduction des capacités méthanogènes liée à l'évolution des pratiques agricoles et industrielles attendues et aux objectifs de réduction des biodéchets
- (E) Intégrer une distance d'approvisionnement maximale pour les gisements
- (R) Maintenir le dialogue avec les riverains une fois les installations en service et s'assurer de limiter les risques (pollution des eaux, de l'air et des sols) et nuisances (bruit, odeurs...)
- (R) Informer sur la volatilité de l'ammoniac

<u>-Pour le bois-énergie :</u>

- (R) Veiller à ce que les projets s'effectuent sur des bâtiments correctement isolés
- (E) Prendre en compte les enjeux qualité de l'air liés à la combustion de bois-énergie
- (R) Effectuer un travail de planification et de densification des besoins favorisant le développement des chaudières bois collectives qui permettent un meilleur contrôle des émissions atmosphériques
- (R) Être vigilant sur l'origine de la ressource (filière durable)

- Pour les démarches d'EIT :

S'appuyer sur les démarches existantes pour accélérer la mise en œuvre

Indicateur de suivi environnemental (si incidence négative) : /

FICHE ACTION



AXE 5 : SENSIBILISER ET ADOPTER DES MODES DE VIE PLUS SOBRES
OBJECTIF 5.3 : SENSIBILISER POUR ANCRER LA SOBRIETE DANS LES COMPORTEMENTS

ADEME, Région, Financements Européens

Financement

Echéance

calendrier

et

2025-30

		ATTENUATIO	ON/ADAPTATION	
	NFORCER LES ACTIONS D'EDUCATION A CONNEMENT AUPRES DES SCOLAIRES	THEMATIQU ADAPTATION POLLUANTS PERIMETRE	IE: ENERGIES RENOUVELABLES, GAZ A EFFE N AU CHANGEMENT CLIMATIQUE, EAU, ATMOSPHERIQUES : ETABLISSEMENTS SCOLAIRES CENTRE MORBIHAN COMMUNAUTE	
	DESC	CRIPTION DE L	'ACTION	
Contexte	La transition énergétique et écologique nécessite un depuis de nombreuses années des actions d'éducat déchets. Les animations réalisées sur d'autres théma Centre Morbihan Communauté est labellisé depuis 2 de développement durable au sein des établissement	tion à l'enviro atiques sont a 2022 relais Eco nts scolaires.	onnement, mais actuellement centrées su abordées de manière ponctuelle et souven p-Ecole. A ce titre, un agent a été formé à	r la thématique de la réduction des t sous l'angle « déchets ». la méthodologie et au suivi de projet
Objectifs et résultats attendus	 Répondre aux demandes des communes ou des écoles pour éduquer un maximum d'enfants sur les thématiques des transitions écologiques et énergétiques Intégrer les volets eau, énergie et biodiversité dans les actions d'éducations des scolaires 			
Ce qui est déjà fait ou engagé	Un agent au sein du service déchets de CMC (0.5 ETF CMC labellisé Relais Eco-école depuis 2022 L'animation « Tri des déchets » inclut la diminution o			
Contenu de l'action	ACTION EN COURS - A DEVELOPPER Travailler sur le programme des animations de l'éco-animateur du service déchets pour inclure davantage les notions développement durable dans les animations réalisées, notamment la réduction des déchets incluant la consommation durable locale, et le Réfléchir en transversalité à un programme d'animation scolaires (primaire et secondaire), reprenant les objectifs du PCAET en : Faisant un bilan des besoins et des attentes des écoles Engageant une prestation auprès de partenaires locaux sur l'animation d'actions d'éducation à l'environnement (jardinag naturel, alimentation saine et durable, cuisine de qualité, biodiversité, énergies, etc.) Lors des évènements annuels, type semaine nationale (mobilité, développement durable, goût, etc.), inclure des animations scolair Organiser des défis inter-écoles annuelles sur des thématiques ciblées (défi école à énergie positive par exemple) et communique les réussites : articles, vidéo, radio Devenir structure référente pour proposer des aires éducatives auprès de nos établissements (cycle 3 jusqu'au lycée), financé par l'O Français de la Biodiversité Organiser des ateliers auprès des scolaires, des actifs et des retraités (exemple : dispositif rendre nos écoles plus vertes) Partager tous les ans dans le catalogue, l'ensemble des animations tarifées du développement durable proposées par d'autres act Accompagner les établissements scolaires au développement de programmes de transitions écologique et énergétique, notamn via des soutiens au programme de labellisation Eco-Ecole et E3D Animer un réseau d'écoles engagées, notamment via l'organisation de réunion inter-écoles ou de manifestations dédiées Proposer des animations à destination du corps enseignant et du personnel scolaire sur les différentes thématiques évoquées ci-de : fresques, formations, visites de site, etc. Travailler avec les communes pour végétaliser les cours d'écoles et mieux y intégrer la biodiversité – lien avec action 4.2.2			cluant la consommation durable et cant les objectifs du PCAET en : ion à l'environnement (jardinage au .), inclure des animations scolaires ve par exemple) et communiquer sur 3 jusqu'au lycée), financé par l'Office nos écoles plus vertes) rable proposées par d'autres acteurs logique et énergétique, notamment manifestations dédiées ntes thématiques évoquées ci-dessus é — lien avec action 4.2.2
	Action 5.2.1 : Sensibiliser les habitants aux transitions écologique énergétique Action 3.1.1 : Communiquer et sensibiliser les usagers à la réduction of déchets Action 3.3.4 : Sensibiliser à une alimentation durable et locale Action : 4.2.2 : Mener des opérations de renaturation en zones urbaines naturelles sur le patrimoine public			iser les usagers à la réduction des tion durable et locale
	PILO	OTAGE DE L'A	ACTION	
	Pilotes/agents référents CMC		Partenaires	Public cible
Acteurs	<u>Pilote</u> : déchets (économie circulaire) – 0.55 ETP <u>Supports</u> : TTC – 0.05 ETP <u>Associés/informés</u> : /		Prestataires, acteurs du territoire, communes, Clim'actions, Conseil de développement du Pays de Pontivy, Morbihan Energies, Taranis, Breizh Alec, Réseau Canopé, Syndicats de bassin versant, OFB, Rectorat de Bretagne et Inspection académique, Région, Département	Elèves et personnel scolaires (enseignants, directeurs, élus, agents, parents, etc.)
	соит	DE L'ACTION ((sur 6 ans)	
Budget	4 000 €/an (prestations externes d'animation) Soit 24 000 €			
F*	ADENIE DÓMA E			

FICHE ACTION



AXE 5 : SENSIBILISER ET ADOPTER DES MODES DE VIE PLUS SOBRES
OBJECTIF 5.3 : SENSIBILISER POUR ANCRER LA SOBRIETE DANS LES COMPORTEMENTS

SUIVI ET EVALUATION			
Indicateur de suivi et d'évaluation	Source	1	Valeur cible (2030)
Nombre d'animations scolaires traitant des objectifs du PCAET (/an) transitions écologique et énergétique	СМС		60
Nombre d'actions d'éducation mises en place avec les scolaires suivi hors programme d'animations de CMC (/an)	CMC		5
Pourcentage de classes (de maternelles aux lycées) sensibilisées (% : nombre de classes sensibilisées/nombre de classes totales sur le territoire par an)	СМС		40
Incidences environnementales			
Incidences potentielles : +			
Mesures ERC : /	In	Indicateur de suivi environnemental (si incidence négative) : /	

FICHE ACTION



AXE 5 : SENSIBILISER ET ADOPTER DES MODES DE VIE PLUS SOBRES
OBJECTIF 5.3 : SENSIBILISER POUR ANCRER LA SOBRIETE DANS LES COMPORTEMENTS

	A COMMANDE PUBLIQUE EN SYSTEMATISANT CRITERES ENVIRONNEMENTAUX	CONSOMM/ PERIMETRE	JE: GAZ A EFFET DE SERRE, ECONOM ATION D'ENERGIE, PRODUCTIONS BIOSOURC : ACHATS DE CENTRE MORBIHAN COMMUNA CENTRE MORBIHAN COMMUNAUTE	EES	
	DESCRIPTION DE L'ACTION				
Contexte	La commande publique représente près de 10% du PIB français : il s'agit ainsi d'un levier puissant pour œuvrer pour la transition écologique en menant une politique d'achats intégrant le développement durable. La Loi portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets (Climat et Résilience) du 22 août 2021 a instauré que les marchés et contrats publics doivent prendre en compte des critères écologiques : cette action permet ainsi de répondre à cette exigence.				
Objectifs et résultats attendus	 Généraliser les objectifs du développement Augmenter la part d'achats dits durables de Intégrer la réglementation relative à la comr 	la collectivité	et réduire l'impact des achats publics sur	l'environnement	
Ce qui est déjà fait ou engagé	/				
Contenu de l'action	 Mise en œuvre de clauses environnementales dans les marchés publics (mise en place d'un clausier) En fonction des enjeux et groupes d'achats identifiés, priorisation de (induit une nomenclature d'achats): l'achat de produits éco-labellisés fournitures et mobiliers durables ou issus de matières recyclées/recyclables Produits d'occasion ou de réemploi choix de matériaux de construction écologiques et/ou biosourcés Produits locaux et relocation d'achats Développement d'une grille d'analyse « développement durable » pour chaque type d'achat Intégrer/poursuivre les clauses de management environnemental et énergétique dans les délégations de service public 		ets, des enjeux associés, des priorités urnitures) ités d'intégration du développement s'achats r) chats): ons de service public e clauses, d'un référentiel		
	Lien avec d'autres programmes de CMC		Projet de territoire, PLPDMA		
Lien avec d'autres actions ou programmes	Lien avec d'autres actions du PCAET		Action 2.4.2 : Rénover et construire de exemplaire Action 3.2.1 : Développer l'éco-exemplaire Action 3.3.1 : Accompagner le personne cadre de la Loi Egalim Action 4.2.2 : Mener des opérations de naturelles Action 5.3.2 : Former les élus et les agen	rité du service public I de la restauration collective dans le e renaturation en zone urbaines et	
	PILOTAG	E DE L'ACTIO	N (sur 6 ans)		
	Pilotes/agents référents CMC		Partenaires	Public cible	
Acteurs	<u>Pilote</u> : marchés publics – 0.05 ETP <u>Supports</u> : TTC et déchets (économie circulaire) – 0.0 <u>Associés/informés</u> : CODIR et tous les services achete		SVP, CNFPT, Idéal co, RESECO, ADEME	fournisseurs, prestataires	

FICHE ACTION



AXE 5 : SENSIBILISER ET ADOPTER DES MODES DE VIE PLUS SOBRES
OBJECTIF 5.3 : SENSIBILISER POUR ANCRER LA SOBRIETE DANS LES COMPORTEMENTS

Mesures ERC:/

Budget	1000 €/an (Adhésion RESECO) Soit 4000 €				
Financement	ADEME	ADEME			
Echéance et calendrier	2027 : formation et sensibilisation 2028-29 : travail sur les marchés et achats 2030 : mise en œuvre effective				
	SUIVI ET EVALUATION				
Indicateur	Indicateur de suivi et d'évaluation Source Valeur cible (2030)				
Part des marchés, s' environnementales (9	rt des marchés, s'y prêtant, intégrant des clauses vironnementales (%) CMC 60				
Mise en place du clau	sier CMC réalisé				
Nombre d'agents sen	lombre d'agents sensibilisés/formés CMC ensemble des agents rédacteurs de CCTP				
	Part des achats de fournitures intégrant des produits éco-labellisés, recyclés ou en réemploi (%) CMC 30				
Incidences environnementales					
Incidences potentielles : + (Amélioration potentielle ou faible d'un ou plusieurs enjeux environnementaux territoire)					

Indicateur de suivi environnemental (si incidence négative) : /

FICHE ACTION



AXE 5 : SENSIBILISER ET ADOPTER DES MODES DE VIE PLUS SOBRES
OBJECTIF 5.3 : SENSIBILISER POUR ANCRER LA SOBRIETE DANS LES COMPORTEMENTS

	ORMER LES AGENTS ET LES ELUS AUX ENJEUX CLIMAT AIR ENERGIE	THEMATIQUE PRODUCTION SEQUESTRATE PERIMETRE	DN/ADAPTATION E: GAZ A EFFET DE SERRE, EAU, BIODIVI NS BIOSOURCEES, CHANGEMENT CLIMA FION CARBONE E: AGENTS ET ELUS DE CENTRE MORBIHAN COI EENTRE MORBIHAN COMMUNAUTE	TIQUE, ENERGIES RENOUVELABLES,
	DESCR	RIPTION DE L	'ACTION	
Contexte	L'élaboration du PCAET est une opportunité pour mobiliser les élus et les agents autour des sujets climat-air-énergie. Celle-ci est essentielle pour amener l'intercommunalité ainsi que ses communes vers une transition écologique et énergétique efficace. Elle est d'autant plus cruciale que les collectivités doivent être des références exemplaires pour les habitants, les entreprises et les associations du territoire. Cela impose aux élus et aux agents de disposer d'une culture commune et forte en matière de transition écologique. Or, élus et agents de CMC et des communes ne disposent pas de programme de formation dédiée sur les enjeux climat-air-énergie. Des temps de sensibilisation ponctuels ont été organisés, mais ne touchaient qu'une petite partie des élus et des agents, qui étaient par ailleurs souvent fléchés environnement. Il s'agit donc de mettre en place un plan de formation spécifique afin que chacun prenne en compte ces enjeux dans le cadre de son travail, mais aussi dans ses actions quotidiennes.			
Objectifs et résultats attendus	 Créer une culture commune des transitions écologique et énergétique Promouvoir l'exemplarité de la collectivité Diffuser les transitions au sein des politiques publiques et amener à la prise en compte des enjeux des politiques air climat et énergie dans les services et les métiers en transversalité 			
Ce qui est déjà fait ou engagé	Formation sur le ZAN en 2023 pour les élus, ateliers fr Sensibilisation au geste de tri dans tous les bâtiments	-		
Contenu de l'action	 ACTION A EN COURS – A CONSOLIDER ET A DEVELOPPER ACTION RECURRENTE Sensibilisation Pour les agents: Organiser des temps de sensibilisation pour les agents de chaque service : sensibilisation aux écogestes, ateliers pratiques et visite de sites Organiser un temps fort par an : jeux sérieux, exposition 2050, Fresque du Climat Promotion de la mobilité durable en interne Pour les élus : Organiser des visites de sites exemplaires (témoignages de projets ENR citoyens / communes, démonstration d'un outil de production) Produire des outils d'aide à la décision sur les projets et dispositifs d'aide en lien avec la transition écologique Formation Pour les agents => mise en place d'un plan de formation :			
Lien avec d'autres actions ou	Lien avec d'autres programmes de CMC		Projet de territoire, PLPDMA	
programmes	Lien avec d'autres actions du PCAET		Toutes les actions du PCAET	
	PILO	TAGE DE L'A	CTION	
	Pilotes/agents référents CMC		Partenaires	Public cible
Acteurs	<u>Pilote</u> : TTC – 0.1 ETP <u>Supports</u> : RH – 0.05 ETP, déchets (économie circulaire <u>Associés/informés</u> : CODIR, tous les services	e) – 0.01 ETP	Conseil de Développement, Organismes de formation, ARIC, Breizh alec, ADEME, BRUDDED, TARANIS, Morbihan Energies, CNFPT, Syndicats de bassins versants	Elus et agents communaux et intercommunaux
	COUT D	E L'ACTION	(sur 6 ans)	
Budget	2 000 €/an Soit 12 000 €			
Financement	ADEME, Région, Fonds vert, LEADER			
Echéance et calendrier	2025-2030			
SHIVE ET EVALUATION				

SUIVI ET EVALUATION

FICHE ACTION



AXE 5 : SENSIBILISER ET ADOPTER DES MODES DE VIE PLUS SOBRES
OBJECTIF 5.3 : SENSIBILISER POUR ANCRER LA SOBRIETE DANS LES COMPORTEMENTS

Indicateur de suivi et d'évaluation	Source	Valeur cible (2030)			
Part des élus sensibilisés (%)	CMC	100			
Part des agents ayant suivi au moins une formation (100%)	СМС	100			
Nombre de formations suivies par agent (sur nombre d'agents)	CMC	6			
Nombre d'actions de sensibilisation et d'animation	CMC	50			
	Incidences environnementales				
Incidences potentielles: + (Amélioration potentielle ou faible d'un ou plusieurs enjeux environnementaux territoire)					
Mesures ERC : /	Indicateur d	Indicateur de suivi environnemental (si incidence négative) : /			